CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 JUIN 1942

EDITIONS PAYS DE FRANCE

E BIMENSUELLE N° 33

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro ; **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

L'ART ET SON MYSTÈRE

Peut-on nier que l'art ait son mystère ? L'art en effet est un moyen d'expression. Comment se fait-il alors qu'il devienne une fin, qu'il soit recherché, non pour ce qu'il exprime, mais pour ce qu'il est ? Comment expliquer la passion qu'il suscite ?

Ne contiendrait-il pas en lui une signification intime qui transcende ce qu'il veut mettre en valeur, un appel profond qui dépasse le cri de son auteur ? Bien plus, indépendamment de tout calcul intéressé, de tout asservissement à une tâche déterminée, ne laisserait-il pas entrevoir l'aspiration profonde de l'homme ? Il faut bien le croire, puisque personne ne saurait le définir une simple technique. Il a trop de résonance dans l'homme pour être quelque chose d'extérieur à lui. Il y a dans l'art un mystère et un mystère qui touche à notre destin. « L'homme ne se donne tout entier, écrivait Barrès, que lorsqu'il s'agit de son propre destin ». La réciproque est vraie aussi : « Quand l'homme se donne tout entier, c'est qu'il s'agit de son destin ». Or, où donc l'homme se donne-t-il davantage que dans l'art ?

Et c'est en effet la première affirmation qui se dégage de l'analyse d'une œuvre d'art : sa relation étroite avec son auteur. Elle est toujours une œuvre d'expression personnelle. Il y a dans l'art une originalité absolue. Alors même que l'artiste semble traiter des thèmes communs à tous, ce n'est là qu'un mirage. En réalité il parle de lui, parce que c'est lui qui parle. Flaubert le savait bien qui disait : « Madame Bovary, c'est moi-même ». Et Tourgueniev a beau recommander de « couper le cordon ombilical entre ses personnages et soi », l'opération est vaine qui laisse toujours une cicatrice.

Bien plus, la parole de l'artiste, qu'elle soit sculptée dans le son, les mots ou la pierre, sa parole est tellement sienne qu'elle ne peut vraiment être comprise que par lui. L'homme est tout entier engagé dans son œuvre et son œuvre n'a pas de sens en dehors de lui.

La raison, d'ailleurs, s'en comprend aisément. Une œuvre d'art a pour origine un sentiment, un élan de l'âme, une passion, un regret, un rêve, — et non pas une idée conceptuelle, suffisamment générale pour l'échange, mais incapable de susciter l'émotion créatrice. — Or tout ce qui est à base de sentiment est particulier, impropre à l'universalité (1) ; et Léon Bloy, écrivain tout de passion, disait à juste titre : « Je n'écris pas pour les lecteurs des autres ».

Bien plus, ce sentiment lui-même n'est pas quelque chose d'extérieur à l'âme qui lui donne vie. Comme le parfum d'une plante, ou les effluves d'un corps, le sentiment créateur de l'œuvre d'art est inséparable de l'âme elle-même. C'est l'âme en action. Bacon disait : « L'art, c'est l'homme ajouté à la nature ». Je préférerais, c'est la nature dans l'homme. Et Delacroix avait raison, aussi pénétrant analyste que grand peintre : « Ce qu'ont peint toutes ces âmes est *neuf par elles*. Ils ont peint leurs âmes en peignant les choses ».

Et même si l'artiste applique son art à suppléer ce que la vie lui a refusé, c'est toujours lui au fond qu'il peint, lui dans son désir, lui dans sa nostalgie. « Nous parlons de nous-mêmes chaque fois que nous n'avons pas la force de nous taire », disait A. France (2).

Or, nous le savons par une expérience amère, c'est un effort illusoire que d'essayer de se livrer, de se faire connaître. Aucun portrait ne ressemble à l'original ; de cette cité cachée aucun plan n'est possible. L'analogie même ne permettra que

---

(1) Dans « *Augustin* » de J. Malègue, Mgr Hetzog, à l'audition d'un morceau ravissant, avoue avec une ingénuité : « Comme on aimerait que ces grands musiciens nous disent les sentiments qu'ils portaient dans leur cœur ».

Et Henri Desgrées lui répond, non sans quelque ironie : « S'ils le pouvaient, il n'y aurait pas besoin de musique ».

(2) Et Joseph Conrad, Polonais écrivant en anglais, fait la même constatation : « En vérité celui qui met la plume sur le papier, pour se faire lire par des inconnus, ne peut parler de rien d'autre que de soi ».

des approximations ridicules, source de plus d'erreur que de vérité. La richesse de toute âme est si complexe, son originalité si incommunicable que personne ne peut, je ne dis pas se montrer tel qu'il est, mais se connaître à fond lui-même.

« Les artistes, écrivait Baudelaire, peuvent être comparés à des saveurs variées et le répertoire des métaphores humaines n'est pas assez vaste pour fournir la définition approximative de tous les artistes connus et de tous les artistes possibles ».

*
**

Or, en poursuivant notre analyse de l'œuvre d'art, voici que nous arrivons à une contradiction manifeste : cette chose, tout entière pétrie d'incommunicable, voici qu'essentiellement elle est un message (1). Son but, son seul but semble être de manifester un secret aux hommes. Et c'est bien ainsi d'ailleurs que l'artiste comprend son œuvre : « Un écrivain est essentiellement un homme qui ne se résigne pas à la solitude. Chacun de nous est un désert. Une œuvre est toujours un cri dans le désert, un pigeon lâché avec un message à la patte » (Mauriac).

Ce qui, à l'évidence, était un trésor intime, cela qui de sa nature ne se peut échanger, exige pourtant d'être communiqué. Cet ineffable qui remue en nous, réclame impérieusement sa venue à la lumière (2). « La peinture me harcèle et me tourmente comme la maîtresse la plus exigeante », disait Delacroix. — (Il ne s'agit pas évidemment là d'une technique précise pour traduire un lieu commun, mais d'un élan qui cherche, en vain le plus souvent, une forme à sa mesure). Et Gœthe en arrivait à appeler l'art une délivrance.

Or, parmi les destinataires du message, peut-être ne faut-

---

(1) Cette contradiction entre le caractère intime, personnel, de la chose révélée et cette mise au jour, Baudelaire l'a tellement sentie qu'il a osé cette définition : « Qu'est-ce que l'art ? — une prostitution ».

(2) Peut-être cet élan incœrcible éclaire-t-il le problème des rapports de l'art et de la morale. On ne moralise pas l'art : ce serait détruire ce jaillissement. L'artiste n'a qu'un moyen de rectifier son œuvre : se faire une âme si chrétienne que son cri le plus spontané, le plus involontaire, ait une intonation chrétienne.

il pas oublier celui-là même qui l'écrit. Le contenu de sa lettre. que cette lettre soit de pierre ou d'harmonie, l'auteur n'en comprend pas tout le sens. Quand Donatello apostrophe son Zuccone : « vis » ; quand Michel-Ange secoue son Moïse : « parle donc, puisque tu vis ! », à côté de l'enthousiasme devant leur création, explication trop classique ! — ne faudrait-il pas trouver à ces cris un sens à la fois plus humble et plus passionné, où perce du découragement : « Vis pour me révéler à moi-même ce que j'ai mis en toi sans le comprendre ».

Mais peut-être me trompé-je. L'œuvre d'art serait bien un message, mais qui ne serait adressé à personne, lancé dans le vide, sans but, pour rien, pour la satisfaction d'avoir crié un secret qui vous étouffait.

⁂

Quel est donc ce secret que, raison de vie ou de mort, il faut articuler dans la pierre, les sons ou les mots ? Quel est cet intraduisible qui opprime à ce point l'âme ? — Ou peut-être meilleure formule — quel est cet ineffable, si plein de puissance d'extension que l'âme éclate à le contenir ?

Car enfin, l'art est autre chose que le secret de revêtir d'atours éclatants une réalité sordide. L'art, un maquillage mensonger ? Notre intuition, lorsqu'elle se penche sur ces abîmes de limpidité que sont certains chefs-d'œuvre, crie que c'est impossible.

Ce que veulent tous les artistes, c'est l'expression d'autre chose que la vie et pourtant d'une autre chose qui soit contenue dans cette vie même. Rodin la nomme la vérité intérieure. « L'art, dit-il, ne commence qu'avec la vérité intérieure ».

Sortir du réel et en même temps y rester. Saisir ce mystère qu'ils sentent en eux et dans les choses, dégager de sa masse la merveille qui y est incluse et à laquelle les hommes aspirent sans bien savoir ce qu'elle est. Platon l'appelait « une réminiscence de ce qu'a vu notre âme faisant route avec Dieu ». Et Alain-Fournier, moins précis mais plus nos-

talgique : « Ce qu'il y a de plus ancien, de presque oublié, d'inconnu à nous-mêmes » (1).

Comme ces plantes marines au fond des eaux qui, après les tempêtes de l'océan, remontent à la surface, fragiles merveilles, défigurées d'ordinaire par la brutale mise au jour, qui une fois pourtant sont épargnées par un heureux hasard ; de même ce mystère, sans se briser, jaillit parfois de l'émotion de l'artiste. Ce jour-là ceux qui ne passent pas sans voir, ceux qui sont assez apparentés avec ce secret ainsi jailli, ceux-là sont troublés et parlent de génie.

A raison ils parlent de génie ; car dans cette mise au jour la technique ne saurait se séparer de l'esprit qui l'anime. En effet, il se trouve que cette richesse impalpable se manifeste de manière impalpable aussi. Une expression, une nostalgie, un rêve, ce n'est rien que de la pierre taillée d'un ciseau qui ne s'apprend pas. La splendeur de la technique n'est rien pour notre esprit et notre cœur, si l'âme est absente ; mais l'âme n'est rien pour nos yeux de chair sans la magnificence d'un beau corps. « Il est indispensable, disait Léon Bloy, que la vérité soit dans la gloire ». Or la gloire, c'est simplement la vérité exprimée. Ici la splendeur de la forme est inséparable de la vérité elle-même. Dissoute l'émotion qui palpite dans le marbre, le marbre devient terne et ses lignes ne sont plus que curieuses. Si l'émotion est prisonnière de la technique, de l'habileté manuelle, cette habileté l'est elle-même de l'émotion. La main ne saura pas traduire en frémissements de la pierre, en appels obscurs, le secret qu'elle n'aura pas perçu.

Percevoir le mystère ! mais l'art alors devient avant tout une sorte de divination. Et ce qui nous paraissait comme un don d'extériorisation, de simple mise en valeur, se révèle d'abord comme un talent d'incursion dans des profondeurs insoupçonnées. Barrès le notait : « Il s'agit de ravir aux pay-

(1) Alain-Fournier note ailleurs : « Il y a, d'une part, le petit engrenage régulier où est pris la vie de chacun, et d'autre part, tout ce qui est autour de cela, de mystère et d'inconscient ».

sages, aux heures de la journée, un secret ». « L'essentiel pour un artiste est de sentir plus intimement et plus profondément que nous... Il peint quelque chose d'autre que des objets inanimés. Devant le ciel, les eaux, les bois, le rivage, il éprouve ce qu'à l'ordinaire des hommes ressentent devant le regard d'une femme aimée ».

L'artiste est celui qui sait ravir le secret de cette prunelle. « Tout le monde regarde ce que je regarde et personne ne voit ce que je vois », reconnaissait Lammenais.

On le comprend alors, ce don de scruter les abîmes n'est pas l'apanage de l'expérience ; car il dépasse l'expérience. Il réclame avant tout la fraîcheur de vision et d'âme, la sensibilité toute neuve de l'enfant. « Mon credo en art ? — l'enfance », se plaisait à dire Alain-Fournier (1). L'artiste, du moins tant qu'il le demeure, n'est jamais blasé. A peine se différencie-t-il de l'enfant par des nerfs plus solides et une faculté de synthèse qui manque à ce dernier et qui lui permet d'ordonner les richesses qu'il recueille. Il lui ressemble à cela près, qu'il doit veiller à ce que sa perception ne soit pas submergée par l'apport de sa mémoire. Baudelaire le définit bien : « un homme-enfant, un homme possédant à chaque minute le génie de l'enfance », c'est-à-dire percevant dans les choses, comme s'il les rencontrait pour la première fois, ce qui s'y trouve et non pas seulement une apparence défigurée.

Si donc le génie n'est que l'enfance retrouvée à volonté (2), il faut conclure que la limpidité du regard et de l'âme en est partie intégrante. Et non seulement la limpidité ! Tout ce qui ennoblit l'âme rend son regard plus perçant.

---

(1) Voici le passage complet ; il mérite d'être cité : « Mon credo en art : l'enfance. Arriver à la rendre sans aucune puérilité avec sa profondeur qui touche les mystères. Mon livre futur sera peut-être un perpétuel va-et-vient insensible du rêve à la réalité : « rêve » entendu comme l'immense et imprécise vie enfantine, planant au-dessus de l'autre et sans cesse mise en rumeur par les échos de l'autre ».

(2) Ce qui fait le poète, écrit Mauriac dans « *Préséances* », n'est-ce pas l'amour, la recherche désespérée du moindre rayon de soleil d'autrefois jouant sur le parquet d'une chambre d'enfant ? ». Sans doute parce qu'alors il y percevait tout autre chose que ce qu'il y perçoit aujourd'hui. Son enfance était riche. Sa maturité, réduite à la misère, doit retourner, pour vivre, à cet âge d'abondance.

Gide parle un peu de même : « Saisis de chaque instant la nouveauté invraisemblable ».

« Ne négligez rien de ce qui peut vous faire grand », conseillait Stendhal à Delacroix. La qualité de l'âme influe sur la profondeur de ses perceptions. Et nous en arrivons à cette curieuse notion, qui demande à être bien entendue : l'art est fonction de la noblesse intime. Etrange, il faut bien l'avouer, cette action de ce qu'il y a en nous de moins palpable, de cette qualité la moins matérielle qui soit, sur la pierre que vous sculptez ou les sons que vous agencez. Rapport étrange entre l'art et votre destin ; mais qui s'explique par ce secret préalable qu'il faut percevoir et pour lequel il n'est pas trop de toutes nos facultés, par ce secret si immatériel qu'aucune chair, aucune pierre ne peut l'emprisonner sans l'aide de l'esprit ; par ce secret dont il faut se demander s'il ne résiderait pas plutôt au fond de notre âme, éveillé qu'il serait par l'appel des choses ; par ce secret, dont la noblesse, la divinité peut-être, est telle qu'il exige de la main qui le veut reproduire, de n'être pas comme toutes les mains.

*
**

Mais la tradition de ce secret va nous causer de nouvelles surprises. A l'exprimer, voici que le mystère que nous avions perçu grâce à l'acuité de notre regard et de notre âme, voici que ce mystère déjà nous dépasse. Le ferment que nous avions cru tenir entre les doigts, se développe et déploie une force d'extension insoupçonnée. Ce frémissement dont nous pensions être les créateurs se révèle plus riche que nous-mêmes et le cri qu'il nous inspire nous étonne, comme Haydn, ébloui de son œuvre et demandant à ceux qui exécutaient sa « Création » : « Mon Dieu, est-ce bien moi qui ai fait cela ? ».

Il y a ce mystère que nous avions perçu et que nous avions cru épuiser, ce mystère qui se révèle vivant, et à côté il y a notre parole que ce mystère soutient et qui n'est plus que son jouet. Notre parole prétendait créer et elle n'a fait qu'éveiller une puissance qui s'est emparée d'elle. Devant

cette force inconnue, elle n'est plus qu'un balbutiement, un appel inadéquat, jouet de sa propre trouvaille (1).

Car ce mystère est pourvu d'un dynamisme propre, par lequel il nous traîne après lui. Il a ses exigences qui contredisent peut-être nos habitudes de penser et d'agir. Certes nous pouvons bloquer son essor, mais c'est aux dépens de notre enrichissement. A le laisser se développer comme il l'entend, nous ne pouvons que gagner pour sa compréhension. Or je crois qu'en toute sincérité, d'une manière ou d'une autre, il nous faut arriver à constater ceci : l'art qui veut se réaliser jusqu'au bout de ses possibilités exige un plan métaphysique (2). Il l'exige même tellement qu'il le sous-entend, que de son propre élan il dépasse les limites où veut le cantonner certaine philosophie sans horizon.

« Bien sûr, déclare Claudel, même sans une idée générale de la terre et du ciel, vous pouvez faire de la très jolie poésie, vous pouvez ciseler de délicates œuvres d'art. Mais dans cette poésie païenne, il y a toujours, à mon avis, quelque chose d'étriqué et de gêné. Même pour le simple envol d'un papillon, le ciel entier est nécessaire. Vous ne pouvez comprendre une pâquerette dans l'herbe, si vous ne comprenez pas le soleil parmi les étoiles ».

Laissez l'art à lui-même : il vous entraînera sur les sommets d'où tout l'espace est découvert. « La musique, ce langage inarticulé, d'une insondable profondeur, nous conduit au bord de l'infini et nous permet par instant d'y jeter un coup d'œil » (Carlyle). Dans le plus petit morceau de marbre qu'a marqué le génie, ce voyage enchanté est contenu jusqu'à son terme, cette tendance essentielle vers le vivant dans l'éternel y est inscrite. « Il n'y a d'art que religieux, disait Barrès

(1) Et cette puissance envahissante s'empare non seulement de notre parole, mais de notre âme encore. Katherine Mansfield notait dans son Journal : « C'était d'avoir été touché par l'art que P. souffrait, de ce contact magique, inexorable, qui nous transforme en dépit de nous-mêmes ».

Et l'on se souvient de l'effet de la musique sur le vieux duc Phing du « Mystère en pleine lumière » : « Sous les dehors que l'âge a desséchés, des sources nouvelles s'ouvrent un passage, comme des eaux souterraines au travers des sables. Le vieil homme a perdu l'amour de soi et des autres, et du fond de son être surgit l'amour de ce que personne n'a jamais défini ».

(2) L'art, de son élan dépasse même tellement le plan naturel, qu'il y a danger d'idolâtrie : « L'art fait des faux dieux », disait Léon Bloy.

et plus naïvement Michel-Ange : « Toute bonne peinture est dévote par elle-même » (1).

La chose est plus sensible encore, si l'on constate que l'art ainsi achevé dans ses tendances les plus profondes nous fait passer, sans que nous nous en doutions, du beau au bien, de ce qui plaît à ce qui est une fin en soi, où le but de notre existence semble se cristalliser. Dans le « Songe », Montherlant nous parle d'un artiste « qui avait essayé d'arracher de sa vie au moyen de l'art les minutes de beauté et de douceur pour en faire quelque chose qui l'empêcherait de mourir ». Le beau, qui, au dire de Stendhal, n'était que la promesse du bonheur, devient le bonheur même. Il le devient même tellement que, par un renversement des valeurs, à un moment donné, la grande joie divine se fait pour l'artiste la seule réalité, et que — le mot est encore de Claudel — celui qui n'y croit pas sincèrement ne fera jamais œuvre d'artiste, pas plus que de saint, mais simplement de pauvres devoirs prétentieux d'hommes de lettres et force fleurs en papier ».

Il y a longtemps déjà que d'autres l'avaient compris : saint Thomas, artiste à force de profondeur, n'a-t-il pas défini l'émotion esthétique, une anticipation de notre fin ? Et son analyse abstraite retrouve par delà les espaces l'extase de Djelal-Eddin : « La voix du violon, c'est le bruit que fait en s'ouvrant la porte du paradis » (2).

Mais alors pourquoi donc cet attachement sans réserve à de la pierre, à des sons qui frémissent, de la part de ceux-là mêmes qui renient tout absolu ? Pourquoi cette recherche

---

(1) Bernanos écrivait : « L'art a un autre but que lui-même. Sa perpétuelle recherche de l'expression n'est que l'image affaiblie ou comme le symbole de sa perpétuelle recherche de l'Etre ».

(2) Tout de suite ici la pensée se reporte à la thèse célèbre de l'abbé Bremond : *Prière et poésie pure.* Je cite sa conclusion : « La poésie, un rappel de l'intérieur, un poids confus, disait Wordsworth, une chaleur sainte, disait Keaths, un poids d'immortalité sur le cœur.

« Ce poids, où veut-il nous précipiter, sinon vers ces augustes retraites où nous attend, où nous appelle une présence plus qu'humaine ? S'il faut croire Walter Peter, « tous les arts aspireraient à rejoindre la musique ». Non, ils aspirent tous, mais chacun par les magiques intermédiaires qui lui sont propres — les mots, les notes, les couleurs, les lignes — ils aspirent tous à rejoindre la prière ».

Et Blondel (*L'Action*, p. 228)... « Aussi l'art est-il, comme par une vue anticipée, le résumé mystique de tout le développement futur de la volonté en quête de son parfait achèvement : dans l'œuvre sensible, il insère fictivement le réel, le vivant, l'humain, le divin... »

fiévreuse à travers des beautés ébauchées et jamais entièrement satisfaisantes ? Quel but poursuivent-ils donc ?

Une page de Mauriac me revient en mémoire ; une transposition s'impose à peine : « Ils chérissaient en lui (Bob Lagave de « *Destins* ») leur jeunesse souillée, agonisante et déjà morte, tout ce qu'ils avaient à jamais perdu et dont ils poursuivaient le reflet dans un jeune homme éphémère. Peut-être Bob sent-il qu'il n'est rien pour eux qu'un lieu de passage où quelques instants se repose le dieu que ces fanatiques adorent ».

L'œuvre d'art, elle aussi, est un lieu de passage où se repose le dieu, mais un lieu de passage où se repose une valeur absolue.

*
* *

A cause de cela sans doute, l'art ne cesse jamais d'être une recherche. Bernanos l'a bien vu : « Dans son expression la plus haute et la plus parfaite, l'art est encore une recherche », une poursuite d'un beau qui ait une valeur absolue. Toute autre beauté que celle-là laisse l'artiste sur sa soif. « L'espèce de joie sacrée dont la merveilleuse présence nous remplit a l'aiguillon de l'attente et l'espérance la plus belle naît de notre désir comblé ». L'œuvre d'art, lieu de passage, disions-nous ; il faut atteindre la demeure définitive.

Puisque par ailleurs, vers ce beau, comme vers un havre certain, notre désir tend ; puisqu'en lui s'essayent à se combler nos puissances les meilleures de sentiment et de pensée, ce Beau ne serait-il pas le Bien. Tout se retrouverait dans l'unité profonde (1).

« Tu m'appelles la Muse et mon autre nom est la Grâce ».

Ainsi s'expliqueraient les antinomies que notre analyse

---

(1) Arrivé à cette étape lointaine, le beau est synonyme du bien, et — on aurait vite fait de le montrer — du vrai. Leconte de Lisle l'avait senti qui écrivait au poète Ménard, alors exilé après la révolution de 1848 pour ses idées sociales avancées : « Va, le jour où tu auras fait une belle œuvre d'art, tu auras plus prouvé ton amour de la justice et du droit qu'en écrivant vingt volumes d'économie politique ».

a constatées. Ce qui semblait marqué d'une originalité incommunicable, ce qui nous paraissait être un bien personnel, répugnant au jaillissement et le réclamant à la fois, voici que nous le retrouvons sur les lèvres de tout artiste qui a touché le fond de son art. D'une manière ou d'une autre, à travers la pierre, les mots ou les harmonies jaillit un même appel, plus ou moins perceptible, serein ou déchirant, plein d'une optimiste certitude ou d'une ironie désespérée, mais un appel vers une beauté qui serait la fin rassasiante de l'homme, vers une beauté qui tout à la fois serait (1) Quelqu'un et serait tout, vers la Beauté qui serait l'Amour.

Et peut-être cet appel contient-il tout le mystère de l'art.

Henri de LAGREVOL.

(1) Cette nostalgie et cet appel, Michel-Ange vieillard en parlait d'expérience : « Une beauté vue ici-bas par des yeux pénétrants ressemble mieux que toute autre chose à cette source mystérieuse de laquelle nous provenons tous ».

LA LOI D'AMOUR

Insatisfaction du chrétien

Ce qui est au cœur du Christianisme, c'est la vie de charité, l'amour dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pur. Il y est, non pas *sous* les dogmes et les rites à la manière d'une source cachée qu'on découvre en la débarrassant des feuilles mortes qui la dissimulent, mais *en leur centre*, comme ce qui en fait l'âme et la vie. Il y est, non comme un élément — fût-ce le plus important, — ou comme un aspect — fût-ce le plus intime, — mais comme ce qui en fait l'être véritable. Le reste ne peut être compris que par rapport à lui, comme en étant l'expression, la dégradation, ou mieux l'ébauche et la préparation. Pareillement, dans le monde il n'y a pas la matière et l'esprit, deux types d'être dont le plus noble serait l'esprit ; mais il y a l'esprit, dont la matière est dégradation ou préparation. Et faute de concevoir ainsi les choses, on se trompera à la fois sur la véritable nature de la matière et sur la véritable nature de l'être.

Contre ceux qui étaient tentés d'oublier que l'essence du Christianisme est l'amour, se sont toujours élevées les protestations de la conscience chrétienne. Protestations souvent injustement jugées, parce qu'elles se sont en effet mêlées parfois d'erreurs néfastes, mais dont il aurait fallu, pour les redresser au besoin sans les étouffer, comprendre l'inspiration première.

L'oubli peut se produire sous deux formes principales. Ne parlons pas de cette forme grossière, qui, mettant dans un relief exclusif le système des rites efficaces par eux-mêmes, tend à ramener le Christianisme au type des religions magiques. Mais une forme plus subtile consiste à montrer dans la religion chrétienne un système de devoirs plus rigoureux et plus précis que ceux que les autres religions proposent à l'humanité, système si élevé au-dessus de tous les autres, qu'il ne peut nous être venu que par une révélation. Quant au dogme, il aurait pour fin d'appuyer et de justifier la morale.

Cette conception est un retour déguisé au Judaïsme. Le Christianisme apparaît alors supérieur au Judaïsme parce qu'il impose à ses adhérents un réseau d'obligations d'un niveau plus élevé, c'est-à-dire surtout parce qu'il insiste sur la nécessité d'une moralité intérieure. Il n'y a là toutefois encore qu'un Judaïsme perfectionné, non quelque chose de spécifiquement nouveau.

Ce n'est donc pas dans son moralisme, tel que le propose l'enseignement courant, qu'il faut choisir le point de référence propre à faire comprendre la vraie nature et l'originalité unique du Christianisme, — même à charge de ne pas le réduire à ce moralisme et d'admettre, à côté des préceptes, la perfection plus haute des « conseils ».

Si l'on conçoit la morale chrétienne avant tout comme un système de devoirs, si l'on met l'essentiel de la pratique chrétienne dans l'obéissance à une loi extérieure promulguée par une autorité, on se trouve entraîné à une casuistique qui n'admet plus aucun principe interne de limitation. On dira bien, sans doute, que certaines solutions heurtent le sens chrétien, — et c'est parfaitement juste. Mais cela même ne prouve-t-il pas que le sens chrétien refuse de se placer au point de vue légaliste qui seul justifie la casuistique poussée jusqu'à ses limites extrêmes ? Sinon, à ceux qui sont décidés à s'accorder tout ce que la casuistique permet, la prenant pour règle absolue de conduite, on pourra bien dire : vous manquez de générosité ; mais on ne pourra pas leur dire : vous manquez l'essentiel du Christianisme, vous en sortez par cette décision même d'aller jusqu'à ce que vous appelez la limite du péché.

C'est là le sens de la révolte de Pascal. On lui concède souvent, se croyant généreux, qu'il a raison de protester contre les abus de la casuistique. Mais en réalité, ce contre quoi il proteste, et avec infiniment de raison (quoi qu'il en soit de ses incompréhensions de fait, de ses injustices de détail et de ton), c'est la prétention, plus ou moins avouée, de mettre à la base de la morale chrétienne un principe qui, logiquement appliqué, légitimerait tous ces abus. Ce principe est le suivant : la morale chrétienne consiste essentiellement en un système de lois déterminées dont l'observation est une preuve suffisante

d'amour de Dieu. Une fois un tel principe admis, on n'a plus le droit de critiquer les juristes qui travaillent à déterminer les conditions *minima* de l'observation de la loi. Du moment qu'ils restent fidèles aux règles du jeu, ils sont sans reproche.

Aussi ne sert-il de rien de répondre, comme on le fait fréquemment, que pour les casuistes même les plus extravagants il existe, à côté de l'obligatoire qu'ils délimitent strictement, le surérogatoire qu'ils recommandent vivement ; ni de faire valoir que ces casuistes étaient personnellement des ascètes. Le scandale ne vient-il pas précisément de ce que vous prétendez établir un minimum comme absolument suffisant pour constituer une vraie vie chrétienne, et de ce que vous considérez le reste comme quelque chose de louable certes, de très désirable, mais enfin de surérogatoire ? Quoi ? La vie chrétienne est une participation à la Vie de l'ineffable Trinité, et vous osez la promettre à qui, délibérément, cherche à réduire au minimum ses obligations et ses gênes, à qui se propose de tourner la loi autant qu'il lui sera possible sans la violer ! Encore une fois, cela est inévitable, tant que vous restez au niveau du légal pour juger de ce qui constitue la vie chrétienne, déclarant que le reste est du surplus. Mais il faut au contraire se mettre au point de vue supérieur et dire : c'est ce qu'on appelle le surplus qui est, je ne dis pas la règle, mais le normal ; ce qu'on traite de suffisant n'est que du toléré, et encore sous certaines conditions : pourvu que ne soit pas exclu le désir au moins d'un progrès, le désir de surmonter sa lâcheté présente. C'est pourquoi la casuistique, si légitime et nécessaire qu'elle soit, n'a pas le droit de proliférer indéfiniment, de pousser jusqu'au bout les principes sur lesquels elle est fondée. Car si le conformisme légal est une tolérance, il a ses limites qui lui sont imposées par l'esprit dans lequel est concédée cette tolérance, par la fin en vue de laquelle elle est accordée. Si le but est de maintenir sous l'influence et dans la mouvance de la vraie vie chrétienne ceux-là mêmes qui n'ont pas le courage de s'élever jusqu'à elle ni peut-être la lumière nécessaire pour la concevoir nettement, un tel but ne saurait être atteint en leur permettant de se stabiliser, de s'installer dans un état qui en serait la négation. La porte doit

rester ouverte pour tous à une inquiétude. Qu'il soit interdit de descendre au-dessous d'un certain niveau, cela n'empêche pas qu'il demeure essentiel de vouloir au moins confusément s'élever au-dessus. Tandis que, si le légalisme du précepte a valeur absolue et dernière, on ne peut condamner celui qui se propose délibérément de s'en tirer au plus bas prix.

C'est une protestation analogue, quoique beaucoup plus mêlée encore, qui se fait entendre chez Luther lorsqu'il condamne la vie religieuse et les vœux. Il a tort dans ses conclusions, car il ne comprend pas le vrai sens des vœux de religion, mais ici nous cherchons uniquement à dégager l'esprit qui d'abord l'anime. Pour Luther, le baptême déjà nous invite à la perfection. Dès lors, vœux et ordres religieux lui apparaissent comme une invention néfaste, en ce qu'ils feraient supposer que le chrétien, par sa seule qualité de chrétien, ne serait pas tenu d'être parfait. Luther n'a pas voulu, comme on le dit parfois, supprimer l'ascétisme, mais plutôt le généraliser, — en lui donnant d'ailleurs un autre contenu. Il n'a pas voulu tout rabaisser au niveau de la vie chrétienne ordinaire, mais il a voulu au contraire élever cette vie chrétienne au niveau que trop souvent autour de lui on considérait comme obligatoire pour le seul religieux.

Pas plus qu'en faveur du luthéranisme, cette protestation du sens chrétien ne doit se faire en faveur d'une sorte de jansénisme, doublement intolérable et ruineux pour la vie religieuse. Intolérable à l'ensemble des chrétiens, parce qu'il augmente trop le matériel de l'obligation, restreignant par là le nombre de ceux qui pourront sérieusement ressentir les influences du Christianisme intégral, et laissant rouler à la déchéance la masse de l'humanité. Plus intolérable encore, peut-être, aux âmes vraiment religieuses, parce que, s'il est un légalisme plus lourd, il reste un légalisme. Il aggrave le fardeau de la loi, mais il continue à mettre dans l'observation d'une loi l'essence de la vie chrétienne. Il n'a pas connu l'Amour chrétien.

Nous ne nous plaçons pas ici à un point de vue pédagogique, mais nous cherchons à saisir le Christianisme en son essence. Le point de vue pédagogique viendra ensuite. Le

Christianisme est d'abord un appel à l'amour total, à la transformation complète en Dieu. Il faut en faire le but explicite de ses efforts. Il ne s'agit donc pas de s'astreindre à une certaine pratique, d'où résulterait une transformation suffisante, mais d'obtenir une transformation totale. Le chrétien ne reconnaît qu'un principe de conduite adéquat, celui que lui donne l'Evangile : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ». Tant qu'on n'en est pas arrivé là, on n'est pas au but. Si l'on s'arrête en deçà, il n'y a pas à dire qu'on a suffisamment réalisé l'idéal de la vie chrétienne, quoique non en plénitude ; il faut dire qu'on l'a manqué, que tout reste à faire. En d'autres termes, il ne s'agit pas de tendre à limiter les effets de l'égoïsme, à éliminer ses manifestations trop choquantes ou trop nuisibles, mais de tendre à le supprimer. Il faut le remplacer par son contraire. L'égoïsme doit être supprimé parce que tout ce qu'il occupe en nous de place, Dieu ne l'occupe pas. Une telle entreprise, toute radicale qu'elle est, ne constitue pas une manière plus parfaite de mener la vie chrétienne : elle est la vie chrétienne elle-même. Le reste ne mérite ce nom que dans la mesure où subsiste, plus ou moins confus, plus ou moins voulu, un désir de se hausser jusque-là. Un tel idéal n'est point chimère, encore qu'on ne puisse jamais dire qu'il est atteint : *non impossibilia jubet Deus sed perfecta.* — Pour reprendre la comparaison du début, l'esprit n'est pas de la matière plus ou moins sublimée : c'est plutôt la matière qui est de l'esprit dégradé, et elle ne conserve d'être que dans la mesure où elle participe encore à l'esprit. Ainsi, seul son rapport à la vie d'amour parfait assure le prix de la fidélité à ce que l'Eglise impose comme présentement obligatoire.

C'est que celui qui se sait l'objet d'un amour libre, gratuit, infini, celui qui sait qu'il n'existe que parce qu'il a été aimé, celui-là ne peut vouloir répondre que par un amour total, par un don complet, qui opère une transformation également totale et une assimilation sans réserve. Celui à qui Dieu révèle son merveilleux secret : qu'Il a créé par amour, que par amour Il s'est plongé dans le néant de sa création pécheresse pour la ramener à Lui et la transfigurer, celui-là ne peut plus

songer qu'à une seule réponse. Et ce ne sera pas celle qui consiste à dire : par amour je ferai plus que ce qui m'est demandé. Car il lui devient précisément impensable que la question de ses rapports avec Dieu puisse se poser ainsi sur le plan de l'obligation légale ; il lui devient impensable que cette catégorie de loi conserve une valeur, un sens quelconque en cette question fondamentale. En parlant ici d'une part obligatoire qui serait à distinguer d'une autre, on peut vouloir dire deux choses, également inacceptables. On peut entendre par là, d'abord, la part suffisante pour obtenir la récompense ou pour éviter le châtiment : mais l'amour refuse de se placer à ce point de vue ; il dit avec saint Bernard : « *Non sine praemio diligitur.. sed absque intuitu praemii* ». Il repousse quoi que ce soit qui ressemble à un contrat, à un paiement. On peut encore interpréter la notion d'obligatoire en fonction de l'amour, et dire que l'œuvre obligatoire est celle qui manifeste un amour suffisant pour mériter l'amitié divine. Mais cette seconde acception n'est pas recevable non plus. Pour l'amour, il n'y a d'amour suffisant que total. Nulle amitié divine ne le contente, si elle n'est aussi grande qu'elle peut être. Et pour constituer l'enfer d'un saint, il suffirait à celui-ci de se sentir fixé à un degré d'amour qui ne serait pas le plus élevé qu'il pût atteindre, quelle que fût déjà la hauteur de ce degré auquel il serait fixé.

Cette impossibilité de penser son propre rapport à Dieu par le moyen de l'idée de loi, par les catégories de l'obligatoire et du surérogatoire, n'empêche pas qu'il y ait une adaptation légitime du Christianisme en vue de commencer à soulever la masse humaine au-dessus de l'égoïsme animal. Adaptation légitime, et même tout à fait nécessaire. De ce point de vue, il y aura lieu de fixer des œuvres obligatoires et des œuvres de surérogation proposées à la générosité. Mais l'obligatoire ainsi fixé ne sera pas déterminé immédiatement par la loi éternelle : il exprimera les exigences présentes de la conscience chrétienne, ce qu'elle estime pouvoir tolérer, ce qu'elle espère pouvoir obtenir, étant donné la faiblesse de l'homme et les diverses pressions, physiologiques et sociales, qui s'exercent sur lui. En tout cas, pour qui aime, c'est là une tolérance

dont il ne veut pas profiter. Qui s'en accommode, montre qu'il n'a encore que cette foi dont Guillaume de Saint-Thierry disait qu'elle est la loi de la chair et du sang. Il n'a pas reçu l'intelligence du secret divin. L'Esprit n'a pas encore parlé à son cœur. Il a le droit de pénétrer dans le temple, mais il ne sait pas encore ce qui se passe dans le sanctuaire. De ce qui est accommodation légitime à une faiblesse, on ne doit pas faire le centre de perspective où se placer pour comprendre et définir le Christianisme.

Il est vrai que pour faire du Christianisme avant tout une obéissance à des lois, on invoque parfois la parole du Christ en saint Jean : « Si quelqu'un m'aime, il observera mes commandements ». Mais on ne s'aperçoit pas qu'on en fausse alors complètement la perspective. Que l'amour de Dieu nous fasse le serviteur passionné de ses volontés, et qu'un tel service constitue le signe indispensable que cet amour est authentique, rien de plus évident. Mais c'est tout autre chose de dire : quand on a accompli ce que la société religieuse considère aujourd'hui comme le minimum indispensable, on a prouvé un amour qui suffit à la rigueur. Parler ainsi, c'est ne pas connaître la nature de l'amour. Il est bien vrai également que, selon saint Augustin, l'obéissance est la vertu caractéristique de la créature. Mais c'est en ce sens que la créature doit aimer Dieu au point de ratifier avec joie la situation dépendante qu'elle occupe vis-à-vis de Lui. Il ne s'agit nullement de se limiter à une catégorie d'actions par lesquelles on obéirait à des lois, ni de considérer certaines actions comme plus obligatoires les unes que les autres. On peut ici se rappeler la parole de la vénérable Louise de France à propos d'une dame qui lui disait : « Ce n'est qu'un péché véniel ». — « Il est mortel pour mon cœur », répondit-elle. Ce mot n'est pas une exagération pieuse. Il exprime ce fait que l'âme aimante refuse de se placer sur le plan où pareille distinction offre un sens.

En fait, il y a toujours dans l'Eglise — à prendre les choses schématiquement, du point de vue de l'analyse formelle — deux catégories de chrétiens. Il y a d'abord ceux qui, vivant à une autre époque ou dans un autre milieu,

auraient appartenu à une autre religion sans éprouver le besoin de la dépasser ; soutenus dans leur vie morale par cette autre religion, ils s'y seraient trouvés à l'aise. Ceux-là demandent à la religion de satisfaire au sentiment religieux naturel à tout homme, ils y cherchent une source de force et de consolation contre les difficultés et les malheurs de l'existence, un certain bien-être social ainsi qu'un stimulant et un guide pour leur activité, grâce à un système de sanctions organisées. Et il y a ceux qui ont compris et aimé l'appel à l'amour sans réserve qui a été lancé par le Christ. Ceux-là n'auraient pu appartenir complètement à une autre religion. C'est que toutes les autres religions sont fermées et courtes par quelque endroit. Seul le Christianisme, parce qu'il a mis la religion dans l'amour, est ouvert : en lui seul peuvent se trouver à l'aise ceux qui tendent à l'infini. Aux autres religions ils n'auraient pu que se prêter de l'extérieur, ils n'y seraient demeurés que pour des raisons d'opportunité. Ils auraient pu en interpréter les dogmes et les rites, mais ç'eût été en les vidant de leur sens originel ou en transformant ce sens. Ces chrétiens spirituels ne sont au contraire nullement au delà des dogmes et des rites de leur religion, comme s'ils ne les conservaient que pour des raisons extrinsèques. Ils n'ont pas à les transposer. Ils savent qu'ils les prennent dans leur teneur authentique et dans leur plein sens. Mais il y a deux manières d'être soutenu par les dogmes et par les rites : on peut être soutenu par eux comme le corps est soutenu par le fauteuil qui l'empêche de tomber plus bas ; et l'on peut être soutenu par eux comme l'avion est soutenu par l'air : à condition qu'il y cherche un moyen de propulsion, le point de départ toujours renouvelé de son élan.

Il est traditionnel de faire cette distinction entre deux classes de chrétiens dans l'Eglise, quoique la limite entre l'une et l'autre soit toujours mouvante, et qu'on ne doive jamais accepter de la laisser se durcir. Saint Augustin parle des *majores* et des *minores*. Clément et Origène avaient pressenti une distinction analogue, mais ils l'avaient encore mal exprimée, l'établissant sur un plan tout à fait fâcheux : il semble que pour eux — au moins d'après l'interprétation qu'en ont

donnée plusieurs historiens — elle soit surtout affaire de connaissance et se fasse donc nécessairement d'après l'intelligence ; ce qui est inadmissible. Elle ne doit pas se faire non plus d'après la situation occupée dans l'Eglise, selon qu'on est, par exemple, laïc ou religieux. Le religieux doit bien tendre à la perfection. Mais ne dit-on pas volontiers que celui qui observe la lettre de ses vœux manifeste une tendance à la perfection grâce à laquelle il remplit suffisamment le devoir d'état qu'il s'est imposé ? L'acceptation de cette norme est certes légitime au point de vue légal ; mais en s'y tenant, on montre qu'on ne s'est pas élevé au point de vue d'où il faut considérer le Christianisme. Notons cependant que beaucoup, dont la vie s'inspire en réalité de la véritable norme, se croient obligés par la saine théorie de parler comme s'ils s'en tenaient à l'autre. Ils le font d'ailleurs en toute sincérité. Nous dirons donc que font partie de l'élite chrétienne tous ceux — mais ceux-là seulement — qui ont *vitalement* compris quel est le ferment nouveau que l'amour met dans une vie.

Envisagée de la sorte, la vie intérieure prend un caractère nouveau. Nous sommes dès lors forcés de voir qu'il n'y a dans notre vie, en tant qu'elle est nôtre, que du négatif. Aux yeux des autres, il peut y avoir du positif, à savoir, les devoirs accomplis, et ce positif se grossit même de tout le « surérogatoire » qu'on s'imagine y ajouter. Dans la véritable perspective, au contraire, on ne voit plus que la marge qui demeure entre ce qu'on voudrait donner et ce qu'on donne en effet. Là où tout est dû, quelque chose manquera tant qu'on n'aura pas atteint le terme. Qu'on ne parle même pas de progrès dans l'amour. Qu'on ne dise pas que du moins on s'approche du terme. Ce qu'il faut, c'est tout donner tout de suite, et l'on doit bien s'apercevoir qu'on ne le donne pas. On ne se propose pas un édifice à construire morceau par morceau : c'est un don qu'on veut faire, c'est une *tradition* de soi, — et l'on se garde pour soi.

Ce n'est pas encore assez de parler de négatif. Le mot, en effet, suggère un simple manque. Or il n'y a pas en nous simple manque, simple absence : il y a refus, il y a corruption. Pour qui aime le non-amour qui est en lui, ce non-amour

est de l'égoïsme, de la concupiscence, du péché. Avant d'être un mal extérieur, une désobéissance, le refus de poser un acte, le péché est un mal intérieur. Saint Ignace, en une de ces formules que les théologiens considèrent volontiers comme de pieuses exagérations mais qui enferment plus de réalité que nombre de leurs thèses d'école, exhorte le pécheur à se tenir, par la considération de ses péchés, « *quasi ulcus et apostema unde pullularunt tot peccata* ». C'est bien marquer la source de la corruption, la véritable nature du mal. Celui-ci est dans la gangrène intérieure de la volonté. Telle est bien la conception que saint Augustin se faisait du péché. Jansénistes et anti-jansénistes peuvent se disputer autour de lui pour savoir s'il faut ou non considérer la concupiscence comme un péché, ils peuvent aligner des textes de part et d'autre : ils ne comprendront pas sa pensée. Car ils ont d'ordinaire en commun cette idée que le péché est un acte qui nous mérite une punition. Pour saint Augustin, c'est ce qui doit être consumé en nous pour que nous puissions nous unir parfaitement à Dieu. Etant à la racine de notre activité, le mal n'est pas guérissable par notre activité propre. Il est donc vain de vouloir soi-même se corriger : il faut demander à être purifié. Cela ne va pas, évidemment, à nier la valeur et la nécessité de l'ascèse. L'effort personnel est requis, mais cet effort ne peut quelque chose que dans la mesure où il provient d'une volonté déjà purifiée. Sinon, nous ne pouvons jamais que corriger un défaut par un défaut contraire. Saint Jean de la Croix a bien mis en relief cette vérité essentielle, que toute véritable purification est passive, et qu'à mesure que la purification doit atteindre des zones plus profondes de l'âme il faut une nouvelle passivité : à la nuit du sens doit succéder la nuit de l'esprit. Un tel enseignement n'est pas, comme parfois on se l'imagine, une vérité subtile applicable seulement à quelques états dits « extraordinaires » de la vie mystique : il exprime, quoique avec profondeur, la loi élémentaire de toute vie chrétienne.

Subir une passivité purifiante, c'est souffrir. La souffrance est donc le seul instrument de notre purification, le moyen auquel on n'échappe pas de réduire en nous l'égoïsme et d'y

engendrer l'amour. Que l'amour ne s'acquière que par la croix, que ce soit une illusion d'espérer le voir se produire en soi par une autre voie, c'est là une affirmation sur laquelle l'ascèse chrétienne ne transigera jamais. Il y a la voie royale de la croix. Il n'y a pas, il n'y aura jamais de « moyen court ». Il faut donc se faire de la souffrance une idée toute différente de celle que s'en feraient ceux qui resteraient dans un Christianisme « légaliste ». Pour ceux-ci, il s'agit d'observer la loi de Dieu. Si on le peut sans qu'il en coûte trop, tant mieux : c'est autant de gagné. On a le double avantage de servir Dieu correctement sans avoir trop à prendre sur soi. Plus la souffrance se présentera tard dans la vie, mieux cela vaudra. Dans l'autre perspective au contraire, on sait qu'il faut que soit consumé en nous ce qui est à consumer pour que l'amour règne en maître. Chaque âme a un calice à boire. Qu'elle retarde le moment d'y tremper les lèvres : elle retarde d'autant le moment où elle commencera de mieux aimer. Aller vers la douleur, c'est aller vers la vie. C'est se plonger dans le seul creuset purifiant qui peut nous rendre saints. La souffrance n'est pas un pis-aller, un accident fâcheux qui vient compliquer les choses et ajouter un fardeau. Elle est *la voie*.

On comprend que, sauf pour les saints chez qui l'amour a déjà largement triomphé, il y ait là facilement la cause d'une vie intérieure tourmentée. Mais ce tourment n'est pas celui du scrupule. Le sentiment de la disproportion constante entre ce qu'on devrait et voudrait faire et ce qu'on fait réellement met un déséquilibre spirituel au principe de l'activité. Le désir d'une souffrance qu'on souhaite pour qu'elle soit génératrice d'amour et qu'on s'efforce cependant de rejeter dès qu'elle se présente parce qu'elle accable la nature, interdit certaines formes de la tranquillité intérieure. On souffre d'une contradiction du vouloir qui rejette ce qu'il vient d'appeler et qui goûte ce qu'il voudrait avoir en horreur. Pour ne pas sentir ce conflit, il faudrait, ou être arrivé, ou avoir renoncé à partir. Il faudrait être de ceux qui demandent aux dogmes de supprimer le mystère de Dieu et de l'homme, de ceux qui veulent notamment une eschatologie

qui leur trace un tableau détaillé du sort promis à leur fidélité. Il faudrait être de ceux qui cherchent dans les rites infaillibles, moyennant des conditions vérifiables, la suppression de la salutaire inquiétude sur la valeur de leur amour, inquiétude qui ne laisse d'autre issue que de se purifier toujours plus ; bref, de ceux qui demandent à la religion un confort spirituel, non un dépaysement constant quel que soit le point où l'on est arrivé, non cette pratique du « *quae retro sunt obliviscens* », qui est une des formules les plus pleines de la véritable vie chrétienne.

Yves de MONTCHEUIL.

LE PAIN ET SON HISTOIRE

Une des plus tragiques scènes que Dante évoque dans son Enfer est celle de la mort d'Ugolin, ce tyran de Pise qu'en 1285 Ruggieri fit prendre avec ses deux fils et ses deux neveux et enfermer au fond d'une tour dont il jeta les clés dans la rivière: ce monument est appelé depuis lors la « Tour de la faim ». Dante nous montre cette minute poignante où le père réalise soudain tout le désespoir de son sort : au milieu de ses enfants endormis, il les entend pleurer dans leur sommeil et demander du pain.

Le pain, c'est la première chose qu'on demande quand on a faim, et « gagner son pain » est le premier souci du jeune homme. Le pain n'est-il pas la nourriture essentielle, la plus commune et la plus recherchée, surtout en ces temps de restrictions qui ramènent sur lui une attention et un intérêt qu'il n'excitait pas dans les temps plus heureux ?

Le pain ! Que de travail représente ce mot ! Que de chemin parcouru depuis le sillon longuement, patiemment tracé par les bœufs pacifiques, ces sillons où s'endort la moisson future dans l'humide fraicheur des soirées d'automne, ces sillons aux innombrables petites tiges vertes étalant la délicate surface de leurs feuilles où par millions s'étagent dans l'épaisseur des tissus palissadiques les particules de chlorophylle, magnifique usine microscopique pour capter à longueur de journée l'énergie solaire et la transformer en glucides divers qui s'accumuleront dans le grain de blé, ce petit « comprimé » de soleil ! (1).

Le rôle de l'agriculteur consiste à favoriser cet admirable travail de la nature. Et d'immenses champs, des milliers, des millions d'hectares jaunissent, balançant lourdement leurs précieux épis sous les brises d'été, mûrissant les 130 millions de tonnes de froment qui seront consommées dans l'année.

---

(1) Un prochain article sur « Les Sucres » exposera plus en détail cet admirable travail de la nature.

Et c'est ici que commence d'une façon plus exclusive le travail de l'homme, car la distance est encore bien grande qui va du grain de blé jusqu'au pain que nous avons sur nos tables, travail moins poétique au premier abord, et pourtant n'y a-t-il pas une poésie à contempler dans un morceau de pain tout le travail humain condensé ? Il est passé en tant de mains depuis celles du semeur jusqu'à celles du boulanger ! Il est le fruit de tant de perfectionnements techniques apportés par d'obscurs ouvriers, ces bienfaiteurs du pain qu'on devine venant de tous les points de l'espace et du temps, ces artisans qui ont disparu mais dont l'œuvre reste, gain éternel « *ktêma eis aei* » peut-on dire, avec combien plus de vérité que ne le disait l'historien grec pour l'œuvre littéraire !

Qu'est-ce que le pain ?

Il se présente avec deux parties d'aspect et de consistance nettement différentes, la croûte et la mie.

La croûte a une teinte bistre plus ou moins foncée. Elle est conditionnée par la température du four qui trop élevée la noircit, et par la vapeur d'eau qui la dore ; et c'est pourquoi les boulangers, avant de refermer leur four, y font pénétrer de la vapeur d'eau pour obtenir cette appétissante couleur. Cassante lorsqu'elle est fraîche, elle devient assez souple au bout de vingt-quatre heures : l'humidité intérieure a diffusé, lui faisant perdre ses qualités croustillantes, le pain est rassis. Il suffirait de le passer quelques instants dans le four pour lui faire acquérir à nouveau ses apparentes qualités de pain frais.

La mie, plus ou moins blanche, est assez régulièrement peuplée d'alvéoles. Cette régularité montre que la pâte était bien homogène et le pétrissage suffisant. Les alvéoles sont le résultat de la fermentation qui s'est produite dans la masse sous l'influence de la levure ou du levain, ce dernier n'étant qu'un terrain de culture où s'est développée la levure.

La levure est un champignon microscopique qui se nourrit à partir du sucre qu'il désagrège en alcool et en gaz carbonique. Tandis que l'alcool se perd dans la masse, le gaz carbonique se dégage en bulles nombreuses que la pâte trop

peu liquide empêche de cheminer. La microscopique levure est donc un bien grand serviteur de l'humanité par ce double déchet de sa nutrition, l'alcool à qui nous devons toutes nos boissons fermentées, le gaz carbonique grâce auquel nous avons le pain, le pain levé qui semble avoir été découvert par les Egyptiens, il y a cinq à six mille ans de cela !....

Du point de vue alimentaire, croûte et mie ont une composition analogue, mais la mie contient deux fois plus d'eau que la croûte, et la cuisson a provoqué des phénomènes superficiels de caramélisation qui rendent celle-ci plus appétissante et plus savoureuse.

Pris dans son ensemble, le pain blanc contient de 30 à 40 % d'eau, de 50 à 60 % d'amidon ou de sucres, 7 à 9 % de gluten ou d'autres matières azotées, un peu plus de 1 % de substances minérales ; les matières grasses ne représentent que deux pour mille, et la cellulose, résidu inattaquable par les sucs digestifs, aux environs de un pour mille.

A cause surtout de sa richesse en amidon, le pain est un aliment très nutritif ; mais, est-il besoin de le dire, ce n'est pas un aliment complet. Voici ses principaux déficits : du point de vue des matières azotées, il manque de quelques acides aminés dont l'organisme a besoin : un peu de laitage y pourvoit.

Du point de vue des vitamines, il en est, surtout le pain blanc, à peu près dépourvu, car ces vitamines se trouvent dans le germe (vitamines A, B' et B" et surtout E) et le germe est éliminé avec le son par le blutage, même assez léger ; le pain complet conserve une grande partie de la vitamine B'.

Enfin, du point de vue minéral, le pain manque de calcium et renferme trop de soufre et de phosphore. Par suite de ce déséquilibre les restes de sa combustion dans l'organisme donnent naissance à un excès d'acidité que les reins neutralisent momentanément en produisant de l'ammoniaque, mais qui à la longue finirait par troubler l'équilibre physico-chimique du milieu intérieur, si le pain était l'aliment exclusif.

Pour faire son pain, le boulanger, recevait, avant-guerre,

une belle farine blanche, nette de toute trace de son. Cette séparation de la farine et du son n'est pas chose facile, et, malgré tous les perfectionnements de la meunerie, on est encore assez loin du rendement parfait théorique.

Le grain de blé, puisque le tégument avec sa couche d'aleurone ne représente que 14 % du poids et le germe 1,4 %, devrait fournir un peu plus de 84 % de farine. Or, les bons moulins atteignent 72 % ; le reste se répartit ainsi : 10 % de gros son, 9 % de fin son, 3 % de remoulages, c'est-à-dire de farine mélangée de fines particules de son, 2 % de farine seconde, c'est-à-dire de farine provenant des cellules du grain voisines de l'écorce et qui donnent une farine un peu grise. On admet une moyenne de 4 % de pertes : 2 % de déchets, et une perte de poids de 2 % provenant sans doute de l'eau évaporée par suite de l'échauffement du broyage.

En pratique, pour être plus sûr d'éliminer toute trace de son et d'avoir une farine bien blanche, on n'arrivait pas à 72 % mais seulement à 60. L'adjonction de toute autre farine était légalement interdite (1). Une seule exception était faite pour la farine de fève parce qu'elle favorise le développement de la pâte et donne un pain plus léger. Jusqu'en 1933 on pouvait en ajouter 4 %, mais 1 % seulement depuis cette date.

Le boulanger délaie cette farine dans l'eau tiède, 55 à 60 litres pour 100 kilos de farine, y ajoute un kilo et demi de sel et un kilo de levure, à moins qu'il n'ait mis du levain. Il la pétrit pour mélanger intimement tous ces éléments et composer une pâte très homogène, « bien travaillée ».

Dans cette pâte, les qualités plastiques sont apportées par

---

(1) Beaucoup de mélanges ont été tentés, avec plus ou moins de succès : le seigle est excellent, malgré la couleur foncée qu'il donne à la mie ; la pomme de terre est très nourrissante, mais à 15 ou 20 % elle empêche la pâte de lever (en Allemagne pendant l'autre guerre, ce pain portait inscrit sur sa croûte l'initiale K, Kartoffel) ; le riz rend le pain très blanc, mais lourd et dur, etc.

En France, nous étions fort exigeants pour la qualité du pain, mais les temps sont durs ! On a progressivement élevé le taux de blutage, qui de 60 % est passé à 80, 85 et 95 % : c'est le pain complet, avec le gros son qu'on arrive à pulvériser. On ajoute encore 20 % en plus de farine de seigle, et même 20 % de farine d'orge, ce qui le rend gluant ; peut-être sera-t-on forcé d'admettre les pommes de terre pour arriver à faire la soudure. Le pain est devenu bien noir : il est moins nourrissant que le pain blanc de jadis, mais il est plus sain à cause de la cellulose et des vitamines plus abondantes.

le gluten, ciment extensible et souple englobant les grains d'amidon qui forment l'essentiel de la partie nutritive et les petits grains de levure qui en sont la partie dynamique et vivante, eux qui vont faire lever la pâte et apparaître les innombrables petits alvéoles de la mie.

Lorsque la fermentation est suffisamment avancée, il enfourne. La miche se trouve alors dans une atmosphère brûlante de 250 degrés qui la pénètre et fait monter le centre aux environs de 100 degrés : elle cuit. Et lorsque le boulanger ouvrira le four, au milieu d'une délicieuse odeur pénétrante, apparaîtra, enfin terminé, le fruit de tant de travaux, le pain frais.

Il est évident que ce pain ne sera présentable que si de nombreuses conditions se trouvent exactement réalisées. De la perfection de la mouture et du blutage dépend son aspect, du développement de la levure la possibilité de son épaisseur, de la perfection du pétrissage son homogénéité, du four la cuisson régulière, de l'humidité de l'atmosphère du four en même temps que de sa chaleur, la couleur et l'aspect de sa croûte, etc.

Et c'est là que nous commençons à soupçonner l'apport des siècles, et tous ces détails ajoutés petit à petit, et les progrès de cet aliment que chaque génération lègue un peu plus parfait à la génération qui la suit.

•

Reportons-nous à quatre mille ans en arrière, aux temps lointains de Booz et de Ruth.

C'est l'époque de la moisson. Sous le soleil implacable, Ruth glane avec une persévérance qui fait l'admiration des moissonneurs. « Depuis ce matin qu'elle est arrivée, disent-ils à Booz, jusqu'à présent, elle a été debout, et le repos qu'elle prend dans la maison est court ».

Ce courage gagne les bonnes grâces du maître qui dit à ses serviteurs : « Laissez-la glaner aussi entre les gerbes, et ne lui faites pas de honte ; et même vous tirerez pour elle quelques épis des javelles que vous laisserez par terre afin qu'elle les ramasse ».

Au moment du repas, Booz dit à Ruth : « Approche,

mange du pain et trempe ton morceau dans le vinaigre ». Elle s'assit à côté des moissonneurs. Booz lui donna du grain rôti ; elle mangea et se rassasia, et elle garda le reste. Ensuite, elle se leva pour glaner.

A en juger d'après cette description, le blé formait l'essentiel, sinon la totalité du repas sous forme de grain rôti et de pain trempé dans du vinaigre.

Le grain rôti était le mets le plus facile à préparer : il suffisait de jeter les épis dans le feu et de sortir en temps voulu les grains de la cendre. Le grillage rend plus appétissants et plus assimilables ces grains qu'on peut manger sans aucune préparation, car le feu caramélise la surface et rend soluble une partie de ses constituants. Ce procédé du grillage n'est guère utilisé de nos jours que pour les succédanés du café.

La préparation du pain était plus compliquée. Pour réduire le grain en farine, on le broie entre deux meules. A celle de dessus, la moins lourde, la « coureuse », on imprime avec les mains un mouvement de va-et-vient, et c'est le travail de la femme. A genoux devant ses meules, les bras s'avancent et reviennent en arrière, les reins se courbent et se redressent d'un mouvement régulier, continu, monotone. En travaillant toute la journée, elle arrivera à produire assez de farine pour nourrir cinq à six hommes — et c'est une des raisons pour lesquelles les esclaves sont nécessaires dans ces pays primitifs — ; et le bruit de la meule est le bruit coutumier, celui qui manifeste la vie dans la maison et qu'on n'entend plus dans les foyers dévastés par la guerre. Ce bruit fait partie de l'atmosphère du pays.

Au musée de Gizeh on trouve un jouet de l'ancienne Egypte qui représente une femme stylisée, à genoux, les bras tendus en avant sur la meule, et dont les genoux et les épaules sont articulés pour permettre ce mouvement de va-et-vient que l'enfant avait perpétuellement sous les yeux.

La farine obtenue n'était évidemment pas très homogène, ni très fine, et beaucoup de menus fragments de pierre s'y trouvaient mélangés, et ce mélange est caractéristique de tous les morceaux de pain découverts dans les sépultures an-

ciennes. Ainsi s'explique un peu l'usure inimaginable des dents de nos aïeux, abrasées parfois presque jusqu'au niveau de la gencive, et non pas seulement chez les individus de petite condition, mais même sur les momies des grands personnages.

Lorsque la mouture était jugée suffisante, la femme ramassait précieusement cette farine sur la meule et la délayait dans une peu d'eau pour en faire une mince galette. Alors, écartant la braise, elle la plaçait sur la pierre brûlante du foyer, et pour que la cuisson fût bien homogène, faisait revenir sur elle la braise et la cendre. Au bout d'un certain temps, qu'elle avait pris l'habitude d'apprécier, elle la retirait et la débarrassait de la cendre qui plus ou moins l'incrustait : le « pain » était prêt pour être servi. Il arrivait bien qu'on y trouvait des morceaux de braise ou de bois qui l'avaient pénétré, mais on était un peu moins exigeant qu'aujourd'hui pour la propreté et la présentation des mets.

Il était une autre façon, un peu plus perfectionnée, de faire cuire le pain : on mettait la galette sur une pierre brûlante, et, surveillant sa cuisson, on la retournait avec un bâton vert. « Ephraïm est un pain qui n'a pas été retourné », disait Osée pour peindre l'état lamentable où était tombée cette tribu.

Mais la grande découverte avait été celle du four, et l'on peut dire que le premier qui eut l'idée de renverser une poterie sur la galette qu'il venait de placer sur la pierre ou le gravier brûlant fut un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Dans cette atmosphère confinée, le pain cuisait de tous les côtés à la fois, et surtout sans se dessécher. La propreté pourra venir, et tous les perfectionnements modernes qui témoignent de beaucoup de science et d'ingéniosité, mais qui sont loin d'avoir l'importance et l'originalité du geste de cet ancêtre inconnu.

A cette époque, quel que fût son genre de cuisson, le pain était une petite galette épaisse d'un doigt et d'une dizaine de centimètres de diamètre. Grâce au levain que les Egyptiens semblent avoir découvert, et qu'ils utilisaient plus de deux mille ans avant notre ère, grâce surtout au perfectionnement

du four, on pourra fabriquer des pains plus épais, mais on n'y arrivera que bien plus tard.

Il est donc évident que, malgré une composition chimique identique, le pain que Booz et Ruth trempaient ensemble dans le vinaigre en cette chaude journée d'été palestinien ne ressemblait guère à notre pain d'aujourd'hui. Au lieu d'une miche spongieuse et tendre, une galette mince et sèche. Pour la manger, on commençait par la briser avec les mains, et ce geste de la fraction du pain était le geste habituel du père de famille ou du maître de maison. « Les enfants ont demandé du pain, dit Jérémie dans ses Lamentations, et il n'y avait personne pour le leur rompre ».

Il y a près de deux siècles, la question du blé et du pain occupa une grande place dans l'opinion. Voltaire écrit dans le *Dictionnaire Philosophique* à l'article « Bled » : « Vers 1750, la nation, rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit à raisonner sur les blés. On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture : tout le monde les lut, excepté les laboureurs ».

A propos du blé se posait dans toute son acuité le problème économique. De mauvaises récoltes locales affamaient des régions entières. L'Etat dut s'occuper de la répartition à l'intérieur du royaume, et cela n'alla pas sans provoquer d'innombrables mécontentements. Une nuée de fonctionnaires achetaient du blé, avaient même le pouvoir de l'acheter de force, — ce qui n'a jamais enthousiasmé les agriculteurs, — le moulaient et le revendaient à ceux qui en manquaient.

Cette façon d'agir fut vite très impopulaire, surtout dans la conviction, mal fondée d'ailleurs, où l'on était à ce moment-là que la France produisait assez largement de blé pour nourrir tous ses habitants, témoin Saint-Simon écrivant dans ses Mémoires à propos de la terrible famine de 1709 : « Il est évident qu'il y avait pour deux années entières de blés en France, indépendamment d'aucune moisson. Beaucoup de

gens crurent que Messieurs des Finances avaient saisi cette occasion de s'emparer des blés pour les vendre au prix qu'ils y voudraient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur ».

Sur ces entrefaites intervint un certain Malisset, promoteur de la « mouture économique », un des meilleurs perfectionnements introduits dans la meunerie.

Il faut savoir que jusqu'au début du XVIII[e] siècle, la farine sortant des moulins était employée telle quelle à la fabrication du pain, et donnait un pain assez noir, le pain complet. Des boulangers tamisaient leur farine et la séparaient plus ou moins du son pour fabriquer du pain de luxe ou tout au moins un pain plus blanc et meilleur.

A cette époque, les moulins se mirent à tamiser la farine, mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que le grain étant écrasé d'un seul coup, les menus éclats de téguments sont très difficilement séparables de la farine, et que d'autre part un peu de farine adhère fortement aux gros éclats. En conséquence, au lieu du rendement théorique de 82 % de farine, on ne parvenait à extraire que 23 % de farine pure ou de « fine fleur », 34 % de farine moyenne et 23 % de farine bise.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, on trouva le moyen d'améliorer le rendement en « fine fleur » par l'introduction de la « mouture économique ». Au lieu d'écraser les grains d'un seul coup, on les fait passer à travers plusieurs meules progressivement rapprochées, ou mieux encore entre des cylindres cannelés qui, au lieu d'écraser le grain, le tranchent, laissant les téguments en gros morceaux dont se séparent assez facilement la farine et les semoules. Au sortir de cette première attaque, farine, semoule et son, tamisés, passent séparément sous d'autres meules qui continuent le travail. C'est ce qu'on appelle la « meunerie haute », car la meule, ou les meules, sont placées à un niveau plus élevé que dans le procédé antérieur où une seule meule était chargée de tout le travail de broyage.

Dès l'installation de cette méthode on put tripler le pourcentage de farine pure et en obtenir jusqu'aux deux tiers du poids du grain, alors que dans la meunerie basse on n'en obtenait guère plus du cinquième. La quantité de pain n'aug-

menta pas, mais la qualité ; on n'eut pas plus de pain, mais on eut plus de pain blanc, et comme c'était du pain blanc que les citadins désiraient, ce procédé obtint un remarquable succès.

Dans la pensée de l'habile Malisset, ce succès devait permettre d'augmenter dans une forte proportion les revenus de ceux qui pour le compte du roi achetaient le blé et revendaient la farine. Aussi, pour exploiter à fond ces avantages, il obtint un traité qui lui confiait une sorte de monopole : le voilà chargé d'acheter les farines « au nom de Sa Majesté, et lui sera accordée toute protection à cet égard ».

Ce traité fut bientôt connu sous le nom de « Pacte de famine » et l'émotion fut telle qu'on dut le résilier au bout de trois ans.

Instruit par cette aventure, Turgot, six ans plus tard, abandonnera le principe de l'Etat-Providence pour établir la liberté du commerce des blés malgré les oppositions et les échauffourées connues sous le nom de « Guerre des Farines ».

Il semble que ce soit à cette époque surtout que les meuniers acquirent dans l'opinion une solide réputation de voleurs, ainsi d'ailleurs que les fonctionnaires, les fermiers généraux, les ministres qui s'occupaient du blé, témoin cette épigramme en forme d'épitaphe qu'on fit circuler à la mort du duc de Bourbon :

Ci-gît le Grand Duc de Bourbon.
Il rend compte sur le charbon
Du vol qu'il fit sur la farine...

Et dans « *Les Lettres de mon Moulin* », nous voyons le bon curé de Cucugnan, pour mettre de l'ordre dans sa paroisse, établir ainsi le programme des confessions pour la semaine :

« Demain, lundi, je confesserai les vieux et les vieilles. Ce n'est rien.
Mardi, les enfants. J'aurai bientôt fait.
Mercredi, les garçons et les filles. Cela pourra être long.
Jeudi, les hommes. Nous couperons court.
Vendredi, les femmes. Je dirai : pas d'histoires !

Samedi, le meunier ! Ce n'est pas trop d'un jour pour lui tout seul... Et si le dimanche nous avons fini, nous serons bien heureux ».

Quoi qu'il en soit, la meunerie et la panification n'ont pas fait de progrès essentiels depuis cette époque. On a introduit des machines de plus en plus perfectionnées, telles que le pétrin mécanique ou le four électrique ; et nous sommes devenus de plus en plus exigeants pour la pureté des farines et la blancheur du pain. Nous l'étions, car la nécessité nous rend bien moins difficiles sur sa présentation, pourvu qu'il soit sain : c'est ce dernier point que s'attache à sauvegarder une sévère réglementation.

Avant la guerre, avec une production moyenne de près de neuf millions de tonnes, la France était un des plus grands pays producteurs de blé, le cinquième, après la Russie, les Etats-Unis, les Indes et le Canada. Cette production ne dépassait pas la consommation nationale, qu'on estime aux environs de huit millions de tonnes, l'autre million étant nécessaire pour la semence.

Le Français est un grand mangeur de pain, le plus grand mangeur après le Belge et le Canadien : il en consomme 210 kilos par an, 575 grammes par jour. Les disponibilités actuelles étant moindres, et les principaux départements producteurs se trouvant en zone occupée, il a fallu diminuer de moitié la consommation individuelle. Et même, pour ne pas être obligé de diminuer encore cette ration, doit-on s'ingénier, et réintégrer dans la farine tel ou tel produit que des préjugés de présentation nous faisaient mépriser en des temps plus heureux.

La qualité du pain a baissé, la quantité en est bien réduite, mais non pas l'intérêt que nous avons pour lui. Et ce pain de restriction, et ce pain de misère, nous le traitons avec un respect que nous n'avions pas pour le pain blanc de jadis. Nous nous rendons compte de tout ce qu'il représente. Quel autre aliment lui peut être comparé ? Et surtout, quel autre a suivi l'homme de plus près, pas à pas, à travers tous les progrès de la civilisation, chaque époque, chaque pays

laissant sa trace anonyme dans une petite amélioration technique qui se transmettra désormais intégrée dans un ensemble toujours plus parfait.

On a chanté la beauté de ces villes où chaque génération a laissé sa marque, que chaque siècle a voulu embellir, vieilles cités riches en souvenirs, où subsiste encore chacune des époques qu'elles ont traversées, et où l'esprit saisit à plein la richesse des temps révolus et communie avec la vie d'un grand peuple...

On a chanté l'évolution de la vie sous toutes ses formes, et les lents perfectionnements, et le progrès qui s'inscrit dans tel organe évocateur...

Ne pourrait-on chanter la vie du pain à travers les âges, avec plus de justesse encore et de profondeur humaine ? Qu'y a-t-il en effet de plus humain que le pain, de plus lié à notre civilisation ? Un progrès artistique peut disparaître dans un moment de désaffection pour l'art, mais l'homme s'intéresse toujours au pain et gardera jalousement l'héritage de sa technique, intégrant à mesure tout élément nouveau. Et chaque artisan s'efforce de travailler mieux encore, sans aucune préoccupation de gloire, préoccupation qui serait bien vaine d'ailleurs, car, comme des enfants trop gâtés, nous allons de l'avant, oubliant tout ce que nous devons à nos ancêtres, dans une ingratitude égoïste qui profite sans souci du présent. Mais que leur importerait après tout ce silence et cet oubli, à ces bons travailleurs disparus : tels les sculpteurs anonymes de nos cathédrales gothiques, leur seul but était de servir, d'êtres utiles, et leur rêve serait dépassé s'ils pouvaient voir tel petit détail qui porte leur marque et se transmet d'âge en âge à travers les siècles ou les millénaires, humble pierre dans ce prodigieux édifice qu'est notre pain quotidien.

Jules Carles.

LE "BON PASTEUR" D'ECULLY

Une expérience de rééducation de l'enfance délinquante

Il y a quelques années, un film fit courir tout Paris : il s'intitulait : « Prison sans barreaux », et relatait l'histoire fictive d'un de ces établissements privés de rééducation pour jeunes délinquantes. La maison, au début, apparaît ridiculement désuète dans son personnel de vieilles filles et ses traditions autoritaires. Mais l'arrivée d'une jeune directrice, (genre star de cinéma !!!), maîtresse d'un docteur de la pension, etc., etc..., métamorphose bientôt, comme par enchantement, la prison d'hier en un pensionnat modèle. Il avait suffi, paraît-il, de faire tomber les barreaux et de traiter les jeunes détenues en enfants libres, conscientes et responsables.

Sans nier l'élément de vérité que contenait la thèse — il y a du vrai partout ! — le film, on peut le dire, fit du mal parce qu'il contribua à populariser la confusion entre maisons de rééducation et pénitentiaires, et surtout à jeter définitivement le discrédit sur les institutions privées de ce genre.

Est-ce cette sorte d'image d'Epinal, et cette grotesque caricature, sont-ce des relations de gens soi-disant bien informés, qui m'impressionnèrent ? toujours est-il que je conservai malgré moi une défiance invincible pour ces « vieilles maisons de redressement ».

Or, ayant entendu ces jours-ci parler du « Bon Pasteur » d'Ecully comme d'une fondation récemment et parfaitement adaptée à ce genre de rééducation, je décidai de m'y rendre et de m'informer.

***

Ecully dont le nom seul est célèbre depuis que le saint curé d'Ars a illustré cette paroisse de sa présence et de ses

activités de jeune vicaire, Ecully est un centre de tourisme, ou plutôt le rassemblement des riches villas de la banlieue lyonnaise.

Sur les confins du bourg, une magnifique propriété de 10 hectares, avec parc, potagers, vergers, pelouses, attire les regards. Au centre, un bel immeuble, par ses proportions et son architecture de ciment, rappelle les plus modernes blocs scolaires de nos grandes villes ouvrières. Je sonne à la porterie. Une religieuse en bure blanche, avec un sourire avenant, m'ouvre et me conduit au parloir où la Révérende Mère Supérieure attend ma visite annoncée.

J'arrivais à ce rendez-vous avec toutes sortes de questions préparées d'avance et surtout — je le répète — avec une certaine somme de préventions plus ou moins conscientes.

— « Ma Révérende Mère, lui dis-je, vous avez devant vous un prêtre qui ignore tout ou à peu près du problème de l'enfance délinquante. Il m'est arrivé jadis de pénétrer dans un refuge de 300 pensionnaires et de parler quelques instants avec la Directrice, mais c'est tout. Aussi, avant de visiter votre maison, j'aimerais bien vous entendre parler en général de la rééducation de cette jeunesse. J'aimerais surtout connaître ce qui vous paraîtrait l'idéal en fait d'organisation de ce genre d'institutions ». Et disant cela, je songeais au problème quelque peu parallèle de l'organisation du service social au profit des malades atteints de tuberculose. Je savais en effet que le tout, pour ces malades, n'était pas de guérir grâce aux cures d'altitude les plus savamment exploitées, mais bien de ne pas rechuter, comme c'est hélas trop souvent le cas dans les milieux où il faut reprendre incontinent le travail d'avant la maladie. Aussi je posai à brûle pourpoint à la Supérieure la question suivante :

« Le problème de la rééducation de l'enfance délinquante se réduit-il à votre avis, ma Mère, à une pure question d'aménagement intérieur de la maison, de manière à en faire, selon l'expression classique, une « prison sans barreaux », ou bien le probème déborde-t-il très au delà de l'établissement lui-même ?

— Sans l'ombre d'un doute, répondit la Directrice, il le déborde, et vous allez tout de suite en juger. Avez-vous, par exemple, réfléchi aux milieux d'origine de nos enfants ? à la prodigieuse hétérogénéité à laquelle nous nous heurterions, si nous ne prenions la peine de faire nous-mêmes un tri préalable ? — Et prenant sur la table une liasse de dossiers, la Mère supérieure d'un doigt agile me les feuillette :

« Voici les jeunes filles qui nous sont envoyées par un tribunal d'enfants de la région, après un jugement en forme en vertu de la loi du 22 juillet 1912 ; ce sont les mineures délinquantes. Il y a dans ce nombre la fillette qui a dérobé un jour un porte-monnaie tentant, de beau cuir rouge, et dans lequel par hasard se trouvait une alliance en or de 10.000 francs, L'enfant avait-elle vraiment eu envie de faire un vol de cette importance ?... Il y a celle, par contre, qui vole fréquemment cinquante francs par ci, par là, pour payer son cinéma de la semaine, etc... ». Puis, saisissant une autre série de dossiers : « Voici, d'autre part, la catégorie des mineures vagabondes, que la police ramasse dans la rue et qu'une ordonnance condamne pour infraction au code de la famille, au régime dit de la liberté surveillée. Là plus qu'ailleurs vous avez toutes les nuances possibles de délits, depuis la faute par surprise jusqu'à la récidive habituelle et le vice. Enfin, avec ces enfants que nous remet la police, vous avez toutes les jeunes filles que nous confient soit les familles elles-mêmes, soit les divers services sociaux. Les raisons invoquées sont encore ici des plus variées. Il y a ce qu'on nomme l'enfance moralement abandonnée, les pauvres petites qui n'ont jamais eu sous les yeux que l'image d'un père brutal et alcoolique, ou la vision d'une mère désordre et immorale. Mais il y a aussi simplement les enfants anormales et arriérées, dont les parents ne savent rien tirer et qui nous sont confiées avec ce mot : Ma Sœur, essayez si vous le pouvez d'en faire quelque chose ; pour moi, j'y renonce !.. »..

— Et dans quelle proportion ces différentes catégories d'enfants forment-elles votre recrutement actuel à Ecully ?

— Comme je vous le disais, nous avons le souci d'établir

un minimun d'homogénéité indispensable à une véritable rééducation. Ainsi nous disposons de 120 places, dans la section de rééducation seulement (car nous avons une deuxième section dite le préservation, avec 45 fillettes, non contaminées moralement, non coupables, mais en danger de le devenir. Cette section, où nous appliquons le principe : mieux vaut prévenir que guérir, est naturellement totalement séparée de celle qui vous intéresse). Aussi, dis-je, disposant de 120 places, nous avons, pour le moment, ramené à 73 le nombre de nos jeunes filles, précisément pour établir, je le répète, un minimum d'homogénéité. Sur ces 73, 33 nous ont été confiées par la Justice, 19 comme mineures délinquantes, et 15 comme mineures vagabondes. — Le reste, soit 40, comprend 28 mineures que l'Assistance Publique, les familles ou des services sociaux nous ont envoyées, et enfin 12 jeunes filles qui ont préféré, leur majorité atteinte, demeurer avec nous à titre d'anciennes. Elles demeurent d'ailleurs à tout moment parfaitement libres de nous quitter ».

Et tandis que j'écoutais ce dernier témoignage, je pensais à part moi : « Que notre esprit est donc porté à simplifier ! Ainsi, la cage ouverte, tous les oiseaux ne prennent pas spontanément, comme tout le monde se l'imagine, leur essor ? » — « Mais au fait, ma Mère, pourquoi aviez-vous donc abordé cette question de l'origine et de l'hétérogénéité de votre recrutement ?

— Ah ! oui, j'allais l'oublier... C'est précisément pour vous faire entrevoir que le premier problème qui déborde l'organisation intérieure de nos internats est celui du triage préalable de toutes ces petites !

— Mais je croyais ce triage opéré par le Tribunal ?

— Bien sûr, il l'est en théorie, aussi bien que les services sociaux des tribunaux le peuvent dans l'état actuel des choses. Mais combien plus parfait ne pourrait-on pas le rêver ! »

Et longuement la Mère Supérieure m'explique, avec ce tact, cette délicatesse, que seul peut donner à une âme d'éducatrice l'amour profond des enfants, comment il faudrait de véritables maisons d'accueil où, pendant quelques

jours d'une détention aussi peu « prison » que possible, seraient passés des examens médicaux, psychotechniques, bref où toute une orientation non pas simplement professionnelle, mais plutôt personnelle, pourrait être étudiée dans le menu détail, « tandis qu'actuellement, reprit mon interlocutrice, voyez le genre de renseignements qui nous parviennent... les trouvez-vous vraiment éclairants et éducatifs ? » Parcourant alors les feuilles administratives fournies par les différents greffes des tribunaux de la région, je reconnus le style ampoulé et désuet des actes notariés, la sécheresse des visas de passeports, et l'indifférence anonyme de l'enquête judiciaire. Tout cela pour conclure : telle mineure est condamnée à la liberté surveillée jusqu'à sa majorité. Mais sur le caractère de cette petite vagabonde, rien que cette simple notation : « affectivité normale », ou sur la fiche de cette autre, une délinquante : « Mesures à prendre à l'égard du mineur : désirs des parents : néant » ! « Nous voilà bien avancés, n'est-ce pas, mon Père ? ».

En entendant la Mère me développer ses idées, j'imaginais au contraire, dans chaque ville importante où siège un tribunal d'enfants, une sorte de maison familiale (on éviterait le mot même de détention), qui eût rassemblé un personnel qualifié de médecins, de psychiâtres, de conseillères d'orientation, avec pour cadres ces mêmes religieuses admirables de renoncement, au visage toujours souriant, aux manières à la fois exquises de politesse et de tendresse maternelle, et en même temps, si averties par l'expérience, des fourberies ou des grossièretés de cette malheureuse enfance coupable, qu'on ne trouverait guère de femmes plus réalistes.

— La Congrégation du Bon Pasteur a-t-elle pu organiser de ces maisons ?

— Non, elle pourrait peut-être un jour y être amenée. Mais cela ne dépend précisément pas que d'elle. Il faudrait préalablement des décisions officielles, législatives, ne seraitce que pour statuer sur ce service social de triage de l'enfance délinquante, arriérée ou abandonnée. Ce que nous pourrions faire déjà, bien sûr, serait d'éclairer les pouvoirs publics

en vue de cette vaste organisation, de leur communiquer le fruit des expériences que nos maisons ont faites depuis tant d'années. Ainsi à Ecully, nous faisons, de façon empirique sans doute, une sorte d'orientation — ou du moins de triage — qui favorise puissamment notre œuvre éducative. Nous aurions voulu faire plus et nous avons bien cherché à installer ici sur place une doctoresse spécialiste de la psychiâtrie... mais vous vous rendez compte, Ecully est loin de la ville et notre maison ne suffirait pas à occuper un pareil spécialiste.

— Evidemment, les conditions d'existence d'un centre de triage et celles d'un internat comme le vôtre, font l'impression d'être à l'opposé et même en contradiction : là le cœur de la ville, ici la paix des champs ! Là l'indifférenciation, ici la spécialisation ».

Et, développant ce qui m'apparaissait comme une conclusion normale, mon interlocutrice me brossa en quelques mots le tableau de ces diverses maisons de rééducation de l'enfance coupable. Dans telle localité se fonderait la maison spécialisée pour l'enfance vagabonde, et tel degré de contamination de ces malheureuses. — Ailleurs ce serait plutôt la maison des enfants moralement abandonnées — des arriérées, des instables. Ici, au contraire, les meilleurs sujets, les plus intelligents, les plus capables cette fois d'une véritable sélection professionnelle, accompliraient un pré-apprentissage, puis un apprentissage sérieux.

— Rien n'existe à présent de cette organisation générale ? me hasardai-je à demander.

La religieuse sourit finement ! Je compris tout ce que cachait ce sourire : la longue expérience des mœurs encore si « administratives » de ce qui s'intitule pourtant services sociaux des tribunaux d'enfants, les possibilités si réduites de ceux et de celles qui, dans ces services sociaux, voient l'organisation à promouvoir et déplorent, douloureusement, leur impuissance. Nous sommes au début, nous ne faisons que balbutier. La Justice d'Etat a encore beaucoup à apprendre !

— Et supposé établi ce réseau d'internats spécialisés dans les divers traitements de l'enfance délinquante ou arriérée, estimez-vous que tout serait fait ?

— Non, pas encore. Il y aurait peut-être à créer l'analogue de ce qu'on est en train de faire pour les malades au sortir des sanatoria, une sorte de service social post-sanatorial. En ce qui nous concerne alors, ce serait un service social de réadaptation à la vie courante. C'est une chose inouïe, songez donc, que ce passage sans transition de notre vie un peu claustrée (car nous emmenons tout de même nos jeunes en promenade) à la vie en plein vent de la ville et de la rue. Et pourtant comment voulez-vous que nous puissions remettre en état d'équilibre psychique et moral ces fillettes qui nous arrivent le plus souvent tarées, instables, déformées, avec des habitudes déplorables et le reste, sans faire de nos internats un milieu fatalement un peu fermé et de notre éducation une rééducation en vase clos ? On ne guérit pas un tuberculeux dans un faubourg de banlieue, on l'emmène dans une station climatique d'altitude. Nos internats du Bon Pasteur doivent être de ces stations d'altitude. Vous pourrez visiter tout à l'heure notre maison d'Ecully et vous rendre compte par vous-même si elle répond à pareille définition. Mais la proportion même où nos internats sont et doivent être des nids très chauds, très couvés (si vous saviez comme nos petites en ont besoin et comme elles jouissent vite de cette atmosphère familiale qui règne ici)... donc à proportion où nos internats doivent être un milieu très maternel, bien sûr ils ne réadaptent pas directement notre jeunesse aux brutalités ni aux tentations de la vie ! Sans doute les sujets les meilleurs, ceux à qui nous avons pu apprendre un vrai métier — car nous faisons de la rééducation professionnelle, quoi qu'on en ait dit — ces sujets mieux équilibrés à qui nous avons pu redonner le sens d'une discipline morale personnelle, parviennent à affronter sans rechute la vie même de nos cités. Ainsi nous avons un bon nombre de nos anciennes actuellement couturières, sténo-dactylos, infirmières, gantières, employées de bureau même. Elles ont fondé de beaux

foyers et nous restent infiniment reconnaissantes de les avoir remises dans leur assiette. Il n'y a pas de mois que nous n'en voyions revenir à Ecully nous présenter leurs nouveau-nés !

— Alors ce sont les autres, les malheureuses qui portent le poids de trop lourdes hérédités ou de tares psychologiques trop graves qui auraient surtout besoin d'une période transitoire de réadaptation ?

— Mais oui, nous ne sommes pas plus aveugles que d'autres sur ce problème, et c'est pour cela qu'il faudrait, semble-t-il, compléter nos maisons de cure, telles qu'Ecully, par des sortes de demi-pensions, de foyers féminins où nos jeunes, remises progressivement en contact avec la vie professionnelle de nos villes, seraient tout de même encore suivies et soutenues jusqu'à l'heure venue pour elles de fonder un foyer. Rendez-vous compte, en effet, que ces petites qui ne pourront jamais, vu leurs faibles capacités, viser à des professions qualifiées, n'auront à leur choix que des places comme vendeuses de magasins, serveuses de restaurant, bonnes à tout faire, etc... tous métiers qui sont une provocation continuelle aux rechutes morales ! »

La religieuse soupira en joignant les mains... Que de cas la pauvre Mère ne devait-elle pas revoir passer devant ses yeux ! Et par la faute de qui ? — du Bon Pasteur et de ses méthodes ? Certes ce n'est pas une maison comme celle d'Ecully et tant d'autres qui puissent mériter un pareil grief, s'il est vrai que tel ou tel refuge, moins prudemment sélectionné et moins intelligemment gouverné ait de fait parfois prêté le flanc à des critiques justifiées.

— « Voulez-vous venir visiter notre maison ?

— Avec grand plaisir ».

La Supérieure, alerte et jeune encore dans sa belle robe blanche, me fit passer devant elle. Nous descendîmes dans le jardin. Le soleil de mai donnait à plein. Pelouses, fleurs, rocailles avaient l'air de fête des plus beaux parcs de pensionnats de jeunes filles. Un grillage encadrant un espace

où l'herbe avait été arrachée me fit croire à l'existence d'un tennis : « Non, ce n'est pas un tennis, me fit observer la Supérieure, c'est un lieu de récréation, mais nous avons jugé que le grillage disposé à la manière dont on le fait sur les courts, est incapable d'évoquer dans les imaginations l'idée de cette barrière qui reste pourtant nécessaire ! » Ingéniosité maternelle !

A ce moment, M. l'aumônier, qui avait été prévenu de ma visite, nous rejoignit. C'est un homme encore dans la force de l'âge. Le ruban de la Légion d'Honneur et celui de la croix de guerre discrètement passés à la boutonnière de sa douillette, me fixent sur son âge et sur ses fonctions d'officier à l'autre guerre. Je sais d'ailleurs qu'il est ici depuis près de 15 ans déjà, que c'est lui qui a été, on peut dire, l'imagination créatrice de cette maison, et entre autres du nouveau bâtiment vers lequel nous nous rendons à présent. Celui-ci soudain surgit devant nous, fraîche construction, svelte et joyeuse, en ciment armé, rappelant à s'y tromper nos plus modernes écoles.

— Oh ! ne puis-je m'empêcher de m'exclamer, mais c'est de la construction moderne, cela, M. l'aumônier ? Est-ce vrai que vous en êtes l'architecte ?

— Pas tout à fait, Mon Père..., architecte, ce serait trop dire. Mais j'ai beaucoup parlé avec l'architecte, je lui ai fait souvent part de ma vieille expérience d'aumônier de cette enfance si spéciale. Il y a des détails, voyez-vous, que l'architecte le plus averti n'aurait pas su imaginer à sa table d'étude. Voyez cette baie vitrée — nous étions parvenus à la hauteur du bâtiment — regardez d'un peu près. Ne diriez-vous pas un peu un vitrail ? En effet la vitre, une sorte de vitrex des plus solides comme on en trouve dans les autorails, était non pas d'un seul tenant comme aux devantures des grands magasins, mais plutôt découpé par des « plombs » verticaux et horizontaux dont le dessin formait un genre d'arabesques stylisé du meilleur effet. « Sont-ce là des barreaux de prison, dites-moi ? » Et poussant une partie de la vitre vers l'intérieur de la pièce, je vis que, superposé à ce

que j'avais pris pour le « plomb » d'un vitrail, effectivement il y avait des fers scellés dans l'encadrement de la fenêtre. Mais même la fenêtre ouverte, on ne pouvait absolument pas penser « grilles de caserne ou de prison ». De soi le tout suggèrait plutôt oratoire ou même cage d'escalier d'un Majestic ou d'un Normandie.

Une fois monté le petit perron fleuri et traversé le hall, nous pénétrons au réfectoire. Mais pourquoi employer ce mot, évocateur de tristes tables en bois blanc et de bancs maussades et inconfortables. Il conviendrait plutôt parler ici de restaurant féminin sur le modèle de ces restaurants d'usine les mieux installés : tables vernies, couverts sinon luxueux du moins coquets. Bref quelque chose de très jeune fille. Et pourtant là non plus ni utopie, ni chimères : « Voyez, me fit remarquer l'aumônier, il n'y a de chaises que d'un côté de la table... c'est nécessaire... mais elles ne se sont jamais doutées de la raison, elles ne s'en sont même pas aperçues. Hélas ! pauvre enfance coupable ! Il faut la défendre à son insu, mais physiquement tout de même, contre ses propensions natives à une sensibilité excessive.

Nous montons au dortoir. J'ai été dans le temps pensionnaire, mais n'ai pas souvent vu de pareil dortoir. — Il est vrai que, depuis, j'ai été surveillant dans des internats, et que, je dois le dire, les plus récentes constructions de nos collèges libres présentent un aspect assez analogue à ce dortoir où je viens d'entrer : parquet ciré, larges baies vitrées que les rayons de soleil égaient. Jolis lits blancs bien alignés. Tables de nuit individuelles. Puis, à l'entrée, légèrement sur le côté, dans une sorte de vestibule, la pièce aux lavabos également individuels, avec eau courante et vidange, modernes. Une grande vitre sépare ce vestibule du dortoir. De l'autre côté, également derrière une vitre symétrique, s'ouvrent les cinq portes des privés avec sanitaires absolument pareils à ceux des meilleurs hôtels.

— Mais où se trouve donc l'alcôve de la surveillante, ma Mère ?

— Il n'y a pas de surveillante, tout au moins pas de sur-

veillante officielle. Nos pensionnaires sont entre elles au dortoir. Bien sûr, parmi elles, les anciennes sont chargées de donner le ton et font par leur exemple respecter le silence et la bonne tenue. Mais nous avons absolument voulu éviter toute apparence de surveillance officielle. La sœur responsable du dortoir et qui pourra toujours d'ailleurs de son lit et instantanément se rendre compte de ce qui, la nuit, se passerait d'insolite, loge dans une petite pièce séparée, là, derrière le hall aux lavabos et la baie vitrée qui sépare celui-ci des dortoirs. Voyez, il y a tout juste une petite fenêtre qu'enjolive un rideau de mousseline. Encore avons-nous eu soin de la mettre à deux mètres au-dessus du sol, en surélevant même d'un mètre le plancher de sa chambre. Croyez-vous qu'une telle fenêtre à cette hauteur puisse encore évoquer quelque chose du guichet de prison ? »

Je reste stupéfait ! Avoir poussé jusque-là le respect des personnalités — je devrais dire de la susceptibilité de ces enfants ! Mais ces éducateurs ont raison, ce sont souvent à d'infimes détails, en tout cas imprévisibles pour le plus habile théoricien, que risquent d'aheurter les meilleures initiatives pédagogiques. Mais ici tout a été prévu et contrôlé par l'expérience.

Du dortoir nous passons à l'établissement de douches et aux salles de bain. Rien à envier aux pensionnats de jeunes filles les plus selects. Pas de luxe, il serait déplacé, mais propreté et même petite pointe de confort.

— Nous allons maintenant voir nos enfants au travail, me dit l'aumônier, et poussant sans bruit une porte, il m'introduit soudain par le fond dans une grande salle analogue au restaurant de tout à l'heure : mêmes baies genre vitraux, aux couleurs gaies, mêmes longues tables de 5 mètres où trois par trois les enfants travaillent. Sur ces tables, des étoffes chatoyantes, des sous-vêtements roses frémissent entre les doigts et sous les aiguilles. Chacune à son poste ourle, brode ou plus simplement enfile des paillettes, contourne des gants ou frange des châles.

On a quand même perçu le bruit de la porte et toutes

se sont retournées, puis allègres et polies, elles se lèvent. L'aumônier prend alors les devants pour expliquer ma visite : il ne faudrait pas leur donner la moindre impression qu'elles peuvent être une « curiosité pour visiteurs d'occasion » ! : « Le Père est l'ami de l'aumônier qui m'a remplacé auprès de vous il y a quelque temps, explique le prêtre, et il vient vous porter son bonjour et puis aussi vous demander de prier pour lui parce qu'il a été malade ». Quoi de plus naturel ? Les petites sourient. « Et puis, ajoute-t-il, le Père s'intéresse aux questions d'apprentissage, vous allez pouvoir lui faire admirer vos travaux et votre habileté ». — Et de fait je parcours les établis. Ici deux machines à coudre. « Voyez, il y a un moteur électrique ; on ne pourra tout de même pas dire que nous exploitons nos enfants... C'est la Mère Supérieure qui paye l'électricité, n'est-ce pas, Ma Mère ? » — « C'est bien normal, M. l'aumônier ! » Plus loin, des machines à faire des gants. « Nous en avions vingt en fonction avant guerre lorsqu'il y avait encore de la laine ; voyez, c'est un véritable travail qualifié, un vrai métier ». De plus près, j'examine le maniement de cet outil perfectionné qui suppose au moins six mois de pratique avant de livrer tous ses secrets. Métier excellent de mère demeurant à son foyer, si du moins il y avait de meilleurs contrats de travail pour les ouvrières à domicile. Mais ceci est un autre chapitre... Evidemment ces machines sont réservées aux sujets les plus doués. Les pauvres enfants aux moyens plus limités ne s'en tireraient pas avec un apprentissage aussi difficile. Alors, il leur faut le travail plus ordinaire des simples ouvroirs, ou le travail à peine plus qualifié de pailletage. Les toutes nouvelles ou les arriérées caractérisées frangent des châles en faisant des nœuds. Mais que voulez-vous, il y aura toujours des travaux élémentaires et simplistes à faire exécuter ici-bas. Le problème de la joie au travail déborde le domaine du professionnel pour envahir celui du spirituel : « Il n'y a pas de petites choses, disait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour qui les fait avec un grand amour ».

Et c'est à apprendre à travailler avec amour que tout

a été envisagé et prévu ici : l'atmosphère claire, joyeuse et jeune de cette belle salle, les interruptions qui placent ici ou là, au milieu du travail, tantôt une causerie et tantôt un catéchisme, ou une prière, et Dieu sait si les catéchismes de l'aumônier sont vivants et distrayants : tout y vient, la botanique, la physique, les histoires, mais toujours la jovialité et la tendresse paternelle de ce serviteur consacré depuis près de 15 ans à la rééducation des grandes déshéritées de ce monde. D'ailleurs il suffit de voir comme il leur parle et comment les enfants rient — une tapette amicale sur la joue de cette gamine de 13 ans, une taquinerie gentille à cette jeune de 18 ans, un encouragement ici, un sourire là... Mais toujours de la bonté, de la bonté, de la bonté !

C'est d'ailleurs ce que proclame à sa façon la salle voisine qui est salle de récréation, avec sa T. S. F. (pour rester en contact tout de même avec le monde extérieur), son pick-up ; et autrefois, avant guerre, quand c'était possible, son cinéma muet : les films alors n'avaient pas été retirés du commerce et c'était des prix abordables pour une séance par semaine.

— Ah ! j'allais oublier, me dit l'aumônier, nous venons d'organiser l'enseignement ménager. Il fonctionne depuis trois mois, quoique de tous temps nous en ayons eu la préoccupation, grâce aux tâches que nous confiions à nos enfants ; mais à présent, cet enseignement est officiellement entré dans l'horaire de la maison et nous avons trois professeurs diplômés qui montent chaque semaine de Lyon exprès pour cela : le lundi, deux heures de séance de coupe — le mardi une heure et demie de cours de Croix-Rouge, d'hygiène et de puériculture — le jeudi, deux heures de gymnastique en trois cours — le samedi, deux heures de cours de cuisine pratique. Par ces temps de restrictions, ce sont ces derniers cours qu'on suit avec le plus de ferveur. Après le cours, on mange le repas qu'on a soi-même préparé. On a intérêt à être une bonne élève.

— « Faites-vous aussi de l'enseignement rural en vue d'un retour à la terre ?

— Oui, nous avons tout ce qu'il faut pour cela.

Et de fait, je visiterai tout à l'heure l'étable modèle avec ses six vaches et sa chèvre, le poulailler moderne (chauffé), le clapier qui ne compte pas moins de 70 lapins.

« Vous comprenez qu'avec 10 hectares de terre, on peut faire toutes les cultures voulues : une quinzaine de jeunes filles y sont employées. Mais là encore nous respectons le goût des enfants, et vous pouvez pressentir qu'il n'y en a pas beaucoup que la tradition (!) familiale puisse orienter par sagesse vers les humbles travaux des champs ! Ce serait toute une éducation à faire de ces milieux hétéroclites auxquels appartiennent nos enfants ! »

Une dernière visite pour la buanderie mécanisée avec ses essoreuses, ses bouilloires, etc... « Il suffit de 5 ou 6 aînées et d'une spécialiste, tout notre blanchissage se fait là ». — La cordonnerie occupe plus loin une jeune de 18 ans et une aînée qui a si bien prit goût au métier qu'elle ne veut plus quitter la maison et demeure à Ecully de préférence à tout autre lieu.

— Mais comment trouvez-vous du cuir ?

— Ah ça, me dit la Mère, c'est le secret de saint Joseph ! » Effectivement, suivant la tradition immémoriale chez les petites Sœurs des pauvres, je remarque la statue du bon saint ornée d'une sorte de bizarre scapulaire de fortune. « En ce moment, m'explique-t-on, nous demandons à saint Joseph de la doublure et nous l'avons affublé du dernier morceau qui nous reste. Mais nous savons qu'il nous exaucera »... car, paraît-il, ça ne « rate » jamais.

***

Avant de prendre congé, j'ai encore une question à poser. Tandis que la Supérieure nous quitte, je m'adresse à M. l'aumônier :

« Voyons, M. l'aumônier, expliquez-moi comment peuvent encore circuler ces injustes rumeurs relatives à l'Œuvre du Bon Pasteur ? Il me semble qu'en fait d'établissement de rééducation, je ne saurais trouver ni plus moderne, ni plus

compréhensif, ni moins guindé que ce que j'ai vu aujourd'hui à Ecully ? »

Ma question, loin de prendre le prêtre au dépourvu, trouve aussitôt sa réponse prête :

« Mon Père, nous bénéficions ici d'une maison nouvellement construite, dont les plans ont été conçus dans des vues déterminées. Ailleurs il est possible qu'on soit, malgré tout, quelque peu handicapé par de vieux locaux. Il est sûr que le genre « caserne » a sévi naguère dans l'architecture de ces maisons !

Mais surtout, voyez-vous, c'est une question d'argent. Songez un peu que ce bâtiment que nous avons commencé à construire en 1930, nous a coûté 1 million 400.000 francs, et nous avons dû trouver par nous-mêmes toutes les ressources nécessaires.

— Ne recevez-vous pas tout de même des allocations régulières du Ministre des Finances pour les enfants, je le croyais ?

— Oui, nous touchions autrefois 2 francs, puis 4, puis à présent 8 francs. Il est question que la maison reçoive à l'avenir 11 francs par jour et par tête, mais la chose, quoique décidée par arrêté ministériel, n'est pas encore entrée en vigueur.

D'ailleurs nous n'avons le droit de toucher ces allocations que pour les mineures délinquantes ou vagabondes que nous remet la Justice. Les autres, que nous envoient les familles ou les services sociaux, il est exceptionnel, surtout pour les premières, que nous recevions des subsides quelconques.

— Alors, comment arrivez-vous à vivre ?

— Précisément, c'est là le problème de ces maisons. Il n'y a que le travail des religieuses et des enfants ! Mais ici prêtez-moi grande attention. Vous savez qu'une école professionnelle déjà n'est jamais parvenue, par le seul travail de ses élèves, à faire vivre l'établissement, surtout à une période comme la nôtre où prix et débouchés sont instables et aléatoires. Mais songez surtout à la qualité de nos élèves : la plupart nous arrivent ici comme de pauvres loques, non seu-

lement ne sachant rien faire, mais surtout démoralisées par l'oisiveté, souvent tarées et incapables ou presque d'attention soutenue. Beaucoup parmi les vagabondes sont des filles qu'il faudrait commencer par aider à s'assagir. Or on a beaucoup critiqué les travaux de buanderie classiques dans les refuges... oui, je le sais, ce n'est pas là un métier.. mais outre qu'il supplée par l'argent qu'il rapporte à l'insuffisance notoire des allocations, il a ceci de bon que les efforts qu'il requiert servent d'exutoire au débordement d'activité désordonnée de nos récentes pensionnaires. L'eau froide elle-même agit sur les sens...

Ah ! bien sûr, qu'on veuille nous allouer quotidiennement 30 francs de prime individuelle au lieu de 8, et nous installerons des ateliers modèles, des cours de sténo-dactylo, de comptabilité, etc... et encore pour les... 4 sur 73 qui nous arrivent avec leur certificat d'études ! Puis les autres ? Il faudra bien les occuper, et à quoi ? à quel apprentissage ? On peut sans doute perfectionner les méthodes : nous l'avons cherché récemment avec notre enseignement ménager et notre éducation physique. Mais avez-vous songé qu'une matinée où il y aura eu deux heures de gymnastique est une matinée perdue pour le travail rentable. Les petites sont fatiguées après leur leçon de suédoise ou de mouvements rythmiques !

Et si alors nous ne devons vivre que du travail de nos enfants à cause de nos pauvres allocations de 8 francs... Il faut avoir les deux pieds sur terre, mon Père, quand on parle de ces sujets... ou bien il faut être directement branché sur une source d'or... Et même là, serait-ce toujours la solution la meilleure ? L'éducation a besoin d'argent, sans doute, mais elle exige aussi une certaine marge d'autonomie.

Alors, voyez-vous, le problème du Bon Pasteur est plus complexe qu'on ne pense ! »

*
**

Et tandis que je m'en retournais, je pensais à part moi : que nous sommes donc prompts à juger et à accueillir les moindres critiques !... Dans le problème de la rééducation de

l'enfance coupable, sans doute il s'agit de perfectionner le plus possible les méthodes pédagogiques, et d'améliorer la formation professionnelle de toute cette jeunesse. Mais de grâce ne soyons pas dupes des promesses de ceux qui, pleins de bonne volonté sans doute, mais n'ayant pas encore expérimenté les incapacités de cette pauvre clientèle, l'assimileraient trop facilement à celle d'un centre de jeunes inoccupées, voire d'une école professionnelle.

Non, le problème est plus vaste, il déborde le cadre des maisons de rééducation elles-mêmes. Il pose la question d'une véritable organisation coordonnée de cette rééducation sur le plan national. Il supposerait des services sociaux de dépistage et de triage, un réseau de maisons spécialisées dans le traitement de telles ou telles catégories de cas, une liaison constante avec des centres d'orientation, et non pas de placement, mais bien d'orientation sur le modèle du Centre de Marseille (1). Et puis, les enfants une fois sérieusement rééduquées par leur passage dans ces maisons, il conviendrait encore d'instituer pour les moins douées une aide sociale post-éducative, avec des foyers féminins où l'influence morale et religieuse des pensionnats du Bon Pasteur pourrait se poursuivre, où des associations d'anciennes élèves pourraient se constituer et se réunir. Comment alors admettre un instant qu'un ordre religieux qui a acquis tant d'expérience depuis trois siècles en cette matière, n'ait pas beaucoup à nous apprendre, à supposer même que certaines de ses maisons aient — c'est inévitable dans les institutions humaines — à suivre de plus près le magnifique mais trop peu connu exemple d'Ecully ? « La critique est aisée, mais l'art est difficile ». L'art pourtant existe. Bien des anciennes pensionnaires du Bon Pasteur pourraient en témoigner.

Stanislas de Lestapis.

---

(1) Centre Technique de Documentation et d'Orientation Professionnelle, 2, rue St-Jacques. Voir la récente thèse de Mlle Jaur, « *L'orientation professionnelle* ». Service social 1942 (même adresse).

LES IDÉES MISSIONNAIRES DE Mgr DE MARION-BRÉSILLAC

Au numéro 150 du cours Gambetta, à Lyon se dresse un imposant immeuble bien connu des amis des missions. Au sous-sol, une imprimerie dont le bourdonnement confus vous assiège dès le vestibule ; au rez-de-chaussée, une grande chapelle ; aux étages enfin, le fameux musée du Séminaire des Missions africaines.

Si vous ne le connaissez pas encore, allez le visiter ; on vous y montrera toutes sortes d'objets venus de la Côte d'Ivoire, de la Côte d'Or ou du Dahomey, collections d'armes indigènes, flèches empoisonnées, curieux instruments de musique où des noix de coco viennent renforcer les vibrations d'un xylophone. Vos enfants passeront des heures à contempler une faune d'animaux empaillés, vous leur ferez admirer les belles couleurs de ces papillons venus des tropiques. Mais surtout vous vous attarderez au dernier étage. Là sont rassemblés d'authentiques fétiches envoyés par les missionnaires, collection de masques hideux dont les sorciers se couvrent le visage, diables cornus, énormes têtes d'animaux, figures grimaçantes entourées de serpents, masques de « mangeurs d'hommes » ; « ceux qui les portent, dit la légende, ne sortent que la nuit, et les femmes qui ont l'audace de les regarder sont frappées de stérilité ». Plus loin, voyez ces idoles, fétiches représentant les divinités locales, Obatala, que les négresses implorent pour avoir le bonheur de devenir mères, Elegba, dieu de la vie, Kposepo, protecteur des portes de la cité.

Et voici que soudain, ce musée que vous visitiez en curieux vous pose une question : la question religieuse, la question missionnaire. Que vont faire en ces pays lointains les jeunes gens qui, dans cette maison, se préparent au sacerdoce ?

La réponse a été matérialisée dans un diorama suggestif qui ne manquera pas de retenir votre attention : sur une plage de sable, une douzaine de garçons accroupis suivent du regard et du geste les explications d'un missionnaire européen, tandis que, debout derrière celui-ci, un catéchiste noir encourage ses élèves et prend une leçon de pédagogie. Au fond du décor, sur un tertre, une chapelle où, comme chez nous, Jésus-Christ anime tout de sa présence.

Douze enfants nègres, un missionnaire, rencontre de deux esprits, de deux âmes que tout semblait séparer et qui veulent se comprendre et s'aimer. N'ont-elles pas la même origine divine, la même destinée surnaturelle ? En terre d'Afrique, le missionnaire ne va pas chercher des objets rares, de l'or ou des pièces de musée, mais des âmes. A la différence des explorateurs, il ne part pas pour quelques mois, quelques années, mais pour toujours. Il ne va pas s'enrichir, mais donner, donner son temps, ses forces, et s'il plaisait à Dieu, son sang. Où puisera-t-il la force d'un pareil don ? Dans l'Eucharistie, dans la présence aimée du Christ, mais aussi dans les leçons de ses maîtres en apostolat, dans les traditions missionnaires de son pays et de sa famille religieuse.

Tout cela, les futurs apôtres des côtes du golfe de Guinée le reçoivent en ce séminaire, et c'est pourquoi, si vous êtes un ami de la maison, on vous conduira dans une autre pièce du musée, toute petite celle-là, la « chambre des reliques ». Vous y verrez un crucifix retrouvé en 1928 dans la tombe des premiers missionnaires de l'Afrique équatoriale, les instruments de pénitence de Mgr Pellet, deuxième supérieur de la Société, mort en odeur de sainteté, divers objets ayant appartenu au Père Planque, premier supérieur général, que les Lyonnais se souviennent d'avoir fêté en 1928. On vous montrera enfin quelques souvenirs de Mgr de Marion-Brésillac.

Mgr de Marion-Brésillac n'est guère connu du grand public. C'est lui pourtant qui est le fondateur de la Société des Missions africaines, et dont l'esprit anime encore aujourd'hui les jeunes missionnaires. Le voici, dans un portrait de jeunesse, hardi, les bras croisés, l'air décidé, les cheveux retombant sur le col de la soutane. Là, c'est lui encore, mais

mûri par l'épreuve, évêque accablé de soucis, austère, apaisé, songeant à ce que deviendra son œuvre. Auprès de ces portraits, on a rassemblé quelques reliques, un calice, une mitre, un anneau pastoral, une ampoule contenant un peu de terre rapportée de sa tombe lointaine. Son corps repose à la chapelle. Mais plus que tout cela, les pères des Missions africaines sont heureux de posséder l'esprit de leur vénéré fondateur. Cet esprit, un étranger ne saurait en parler, il se communique d'âme à âme comme toute tradition vivante. Cependant, quiconque s'intéresse aux missions pourra désormais demander quelques leçons à Mgr de Marion-Brésillac. Un de ses fils, le P. Caer, vient en effet de publier une partie des notes laissées par le fondateur. C'est une retraite missionnaire prêchée en 1849. A la vérité, ces pages datent d'une époque où la société n'existait pas encore, mais on verra bientôt leur importance (1).

Né à Castelnaudary, quelque temps vicaire à Carcassonne, puis, malgré la résistance des siens, devenu prêtre aux Missions étrangères, l'abbé de Marion-Brésillac fut envoyé aux Indes. Bientôt, il était nommé supérieur du séminaire de Pondichéry, et, moins de cinq ans après son arrivée, vicaire apostolique de Coimbatour. Il n'avait pas trente-trois ans ! Nous n'avons pas à raconter ici les difficultés qu'il rencontra dans son apostolat, bien que certaines pages de la Retraite s'éclairent par le rappel des circonstances. Laissons-le donc parler. Que prêche-t-il à ses frères en apostolat ? Le renoncement d'abord :

« Que cherchez-vous ? Des honneurs ? ne venez pas ici. Les joies du ministère ? Ne venez pas ici. De l'amitié, de la reconnaissance, en retour de ce que vous faites ? Ne venez pas ici. Tout cela vous pourriez le trouver en Europe... Mais si, fidèles à votre vocation, vous acceptez dans toute son étendue la vie de sacrifice, si vous cherchez Jésus, Jésus

---

(1) *Retraite Missionnaire*, par Mgr de Marion-Brésillac, évêque de Pruse, fondateur de la Société des Missions africaines, Lyon, 1942. Les citations de cet article sont presque toutes empruntées à cet ouvrage. On pourra consulter aussi : L. Leloir, Marion de Brésillac, Namur, Collection Grands lacs ; R. F. Guilcher, Un ami des noirs, Augustin Planque, premier supérieur de la Société des Missions africaines, Lyon, 1928 ; P. Charles, Un partisan du clergé indigène, sermon prononcé en l'église primatiale de Lyon, en l'honneur de Mgr de Marion-Brésillac, dans **Missiologie, 1939.**

seul, Jésus pauvre, Jésus humble et humilié, Jésus crucifié, ah ! venez, venez !... »

On croit lire François-Xavier, ou les missionnaires de la Nouvelle France. Même sonorité admirable lorsqu'il trace le portrait du véritable apôtre, soumis aux vues de la Providence, mais actif, industrieux, assoiffé de martyre.

Mais, dira-t-on, ce sont là choses banales, fréquentes en pays de mission ! Encore fallait-il les rappeler d'un mot. Nous ne nous y attarderons pas, voulant surtout mettre en relief quelques grandes idées qui ont justement valu à Mgr de Marion-Brésillac une réputation de précurseur.

Les obstacles à l'apostolat sont multiples. L'évêque les connaît et les énumère, mais il en est qui viennent de l'apôtre lui-même. En de fines analyses, il les met en lumière et bientôt il amène ses auditeurs à découvrir en eux-mêmes un obstacle presque insurmontable. Entre eux et les âmes qu'ils viennent évangéliser, un écran s'interpose : leur éducation première, leur appartenance à une autre race, à un autre pays. Cette différence radicale, elle est inscrite déjà dans les corps, dans le comportement physiologique, dans les habitudes élémentaires :

« Nos pieds ont refusé de marcher sur le sol brûlant... nos bras sont tombés d'accablement, le sommeil n'a plus trouvé la nuit assez longue, l'estomac ne s'est plus contenté de l'insipide nourriture du pays. Nous avons écouté toutes ces plaintes (de la nature) et nous nous sommes trouvés avoir pour ce corps de boue presque autant de sollicitude qu'en Europe. Et nous avons dit : Ah ! quel pays ! et puis : Ah ! quelles gens ! Ah ! quel ministère ! »

La tentation du missionnaire lassé est alors de se tourner vers les Européens ses frères, de les imiter, de traiter ces hommes basanés comme le font les coloniaux, de distribuer des coups de rotin à ceux qui parlent tout haut à l'église ou qui tardent à apporter leurs enfants au baptême. On oublie que, pour toute grande œuvre, il faut du temps, que l'Europe a mis des siècles à acquérir des réflexes chrétiens :

« Qu'est-ce qu'un an, qu'est-ce que deux ou trois ans quand il s'agit d'insinuer quoi que ce soit dans l'esprit d'une population ? »

Il s'agit de faire pénétrer l'esprit de l'Evangile dans des âmes auxquelles les siècles ont donné une autre conformation. Un missionnaire français qui rencontre un pauvre enfant de l'Inde, ce sont deux civilisations qui s'affrontent, deux âmes collectives qui ont été lentement formées par des éducations divergentes. Dès la première rencontre, elles sont antipathiques l'une à l'autre. Lorsque le missionnaire met le pied sur le rivage dont il a rêvé, il est accueilli par toutes sortes de préjugés. Plus encore qu'une nature hostile, un climat meutrier, ce qui le guette, c'est la défiance d'une race :

« Ce missionnaire, hélas ! c'est un Européen, et ce titre est loin d'être un honneur.

Qui ne sait, en effet, qu'ils ont sur notre compte des idées fausses, que tous admettent néanmoins comme des axiomes incontestables ? Comment détruire ces préjugés, d'autant plus dangereux qu'ils touchent aux sentiments les plus délicats de nationalité ? Les Européens peuvent se faire craindre et obéir, mais tant que ces préjugés existeront, pourront-ils jamais se faire estimer ? »

Ces lignes font allusion à des difficultés locales dont nous dirons bientôt un mot, mais elles touchent à un problème plus fondamental encore. Pour entrer réellement en contact avec ces âmes, il faudrait parler leur langue. Parler leur langue, c'est d'abord s'astreindre à manier des mots, des phrases qui vous mettent l'esprit à l'envers, apprendre à bégayer dans un idiome nouveau comme si l'on était encore un enfant. Bien peu arrivent à se faire comprendre parfaitement :

« Il est très rare qu'un Européen parle bien les langues indiennes... On peut dire sans exagération qu'il n'y a pas un missionnaire sur cent qui se fasse parfaitement comprendre, surtout des païens... »

Mgr de Marion-Brésillac raconte quelque part l'histoire de ce missionnaire qui, voulant faire faire quelques réparations à son presbytère, s'adresse à un ouvrier païen. Au bout d'un long discours, celui-ci, se tournant vers le catéchiste, lui demande de traduire, car, dit-il, je ne sais pas l'anglais ! Les temps ont changé heureusement, mais la remarque garde encore sa valeur.

Cependant, la langue maternelle d'un homme, ce n'est pas simplement cet ensemble de mots qui lui servent de truchement pour correspondre avec les siens, c'est tout un comportement spirituel. Déjà, lorsque l'enfant s'évade du cercle étroit de la famille, il se sent différent des autres, il lui faut s'adapter, se plier à des usages nouveaux, recommencer une éducation qu'il croyait suffisante. Le Français qui voyage à l'étranger, même s'il sait la langue du pays, il lui faut se faire violence pour ne pas rester isolé. Pauvre missionnaire qui débarque en pays indien ! Il a beau savoir l'anglais, le français et d'autres langues encore, il a beau apprendre le tamoul, il reste ici un étranger, il est l'étranger. Il lui faut, s'il veut parler la langue du lieu, renoncer encore une fois à son pays :

« Efforçons-nous de faire violence à la nature. Remportons une seconde victoire plus difficile que la première. Quittons encore une fois notre patrie, pour ne rester Français qu'autant qu'il est permis de l'être. »

Plus qu'aucun autre peut-être, le Français doit être mis en garde ici contre l'éducation première et se défier de ses qualités mêmes :

« S'il y avait à exiger de vous de grands, de généreux sacrifices, s'il y avait à braver des dangers, à répandre votre sang, je vous dirais : souvenez-vous que vous êtes Français ! Ou plutôt votre zèle aurait devancé toute exhortation, votre ardeur serait allée au devant de tous les désirs. Mais il n'est pas besoin de tout cela dans nos pacifiques missions de l'Inde... A moins de cas imprévus, et qui seront nécessairement rares, on ne vous demandera rien qui parle à l'imagination, rien qui enivre le cœur. Ce qu'il faudra mortifier surtout, c'est l'ardeur qui nous est naturelle, et la soumettre à la prudence qui pèse, qui combine, qui règle toutes choses avec un calme qui contrarie notre impétuosité. Avouons-le, le caractère français a de la peine à se plier à ces exigences.

Avoir un plan arrêté d'avance, faire tout concourir à ce plan, doucement, sans éclats, sans grandes entreprises, savoir se contenter de minimes succès, aller pas à pas et ne jamais entraver le progrès lent et sûr par de téméraires innovations, renoncer à ses vues particulières, à ses désirs personnels, à ses conceptions isolées, pour les ranger sous le domaine de l'autorité, ne rien céder à l'esprit d'indépendance...

tout cela c'est mettre à l'épreuve, je dirais presque à la torture, l'esprit français. »

Mgr de Marion-Brésillac parlait d'expérience. Le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, accueillera un jour avec une ironie amicale ses vues sur l'apostolat missionnaire : *furia francese !* En rédigeant cette page, l'évêque songeait aussi aux difficultés qu'il avait rencontrées en essayant de faire prévaloir ses idées sur la formation du clergé indigène ; il songeait au redoutable problème des castes.

Dès son arrivée, il avait été douloureusement ému des conditions concrètes de l'apostolat aux Indes. Le Christianisme n'avait guère fait de progrès que parmi les castes inférieures, c'était une religion de parias. Les chrétiens d'autres castes, là où il y en avait, ne frayaient pas avec ces misérables. A l'église, symbole navrant, un mur d'un pied et demi de haut séparait les parias et les tamoulers. Un Français pouvait s'en offusquer, il lui était impossible de renverser d'un coup les barrières que des milliers d'années avaient édifiées, et qu'avaient consolidées trois siècles d'une tactique malheureuse. Là où l'indigène consentait à respecter le prêtre chrétien, c'est que l'indifférence religieuse avait gagné les âmes. Partout ailleurs

« le préjugé a prévalu qu'en se faisant chrétien on se rend participant aux classes méprisées de la société. Or cette funeste préoccupation populaire gagne de plus en plus les esprits, et quand on considère l'incomparable susceptibilité des Indiens sous ce rapport, il semble que la difficulté d'amener les païens au christianisme soit insurmontable. Si la société, en effet, reposait ici sur les bases communes aux autres sociétés, si la distinction des rangs n'était qu'une différence du plus au moins, s'il y avait des exemples, indépendants de la religion, où d'une classe on pût, au moins par exception, passer à une autre classe, il suffirait comme ailleurs de prêcher l'humilité, le détachement des biens de ce monde, la vanité des honneurs et les autres vérités évangéliques. Mais s'il est admis qu'en devenant chrétien on devient paria, ce n'est plus seulement la vertu qu'il faut pour se convertir, il faut de l'héroïsme. Or l'héroïsme, on peut l'attendre de quelques individus, mais on ne peut pas l'espérer de la masse d'un peuple. »

Aussi n'y avait-il pas lieu de s'étonner du peu de progrès que l'Eglise avait faits dans les Indes :

« Après des siècles de travaux et une si longue sucession de missionnaires, pas de progrès auprès des Gentils, pas un point de gagné sur les préjugés populaires, pas un fondement solide sur lequel on puisse espérer de voir enfin s'élever l'Eglise de Jésus-Christ. »

Cet échec apparent posait un problème. Le missionnaire y trouvait sans doute une occasion de s'humilier, de se réjouir avec le Christ, méprisé, méconnu, mais n'y avait-il rien à modifier ? Ne pouvait-on changer de tactique ?

« Permettez-moi de m'étonner, ajoutait l'évêque, que de toutes les entreprises que firent les Européens au temps de saint François-Xavier, il n'y ait que celle de l'évangélisation qui n'ait point progressé... On faisait la guerre alors, on la fait aujourd'hui comme alors, seulement l'expérience a de plus en plus formé les capitaines. On faisait le commerce alors, on le fait aujourd'hui avec autant et plus de succès et de profit. D'où vient qu'il n'y a que nous qui prétendons ne pouvoir suivre la tactique de notre capitaine dans sa lutte contre l'enfer et dans son commerce des âmes ? »

Reprenant les idées du P. Ricci et de Robert de Nobili, Mgr de Marion-Brésillac rêvait d'une tactique de l'adaptation qui eût permis au missionnaire, selon le conseil de l'apôtre, de se faire tout à tous. Que les vainqueurs, disait-il, fassent éclater leur supériorité de race, cela est compréhensible ; mais le missionnaire, lui, doit se faire semblable à ceux qui sont ses enfants d'adoption. La charité que le Christ lui demande ne doit pas seulement aller aux âmes, à travers leur enveloppe charnelle, mais elle doit se reposer avec prédilection sur ces hommes d'autre couleur :

« Prenons les Indiens tels qu'ils sont. Aimons-les. Malgré leurs défauts, leurs usages bizarres, leur mauvais caractère, aimons-les. C'est notre devoir, puisque nous sommes leurs pasteurs. Ils sont devenus nos enfants d'adoption, soyons réellement leurs pères. Ils ont des défauts ? Mais quel est le peuple qui n'en a point ? Au lieu de nous en plaindre hautement et surtout de les leur reprocher, excusons-les le plus possible ; au lieu de les aggraver en les exagérant, atténuons-les, et ne nous permettons jamais ni railleries ni remarques amères, *car un peuple ne souffre pas qu'on raille les défauts de sa race.* »

Pourquoi, dit-il ailleurs, vouloir changer la couleur des âmes ? Même si cela était possible, des milliers d'années n'y suffiraient pas. Et cela est-il désirable ?

« Ils ont des usages différents des nôtres ? Mais de plusieurs surtout, qui dira qu'ils sont moins raisonnables ? Qui sera juge ? D'ailleurs qui les réformera ? Ce ne sera pas l'étranger, surtout s'il emploie la violence. La raison seule, éclairée par les pures lumières de la foi, anéantira avec un long temps ce qui répugne à la perfection de la nature humaine. Quant au reste, pourquoi les Indiens changeraient-ils ? Pour épouser nos propres défauts avec ce que nous appelons nos progrès ? Laissons donc au temps et à la raison de faire ce qu'eux seuls sont capables d'opérer. En attendant, faisons-nous tout à tous et, tant que nous le pouvons sans violer les lois de la conscience, plions-nous aux usages de nos enfants. A cette condition seulement ils accepteront la lumière... »

C'étaient là des idées familières au vicaire apostolique de Coimbatour, il y revenait souvent dans ses entretiens, dénonçant comme une erreur l'idée que pour se faire chrétien, les païens devaient commencer par se faire français, anglais, portugais, espagnols :

« Laissez donc l'Indien toujours indien, le Chinois chinois et faites-les seulement enfants de Dieu et de l'Eglise.

Il y revient dans cette retraite :

« Il n'y a que les règles fondamentales de la sainte Eglise qui soient de tous les lieux et de tous les temps. Il n'y a que le caractère catholique qui doive être commun à tous les chrétiens. Or, pour exiger cela des autres, il faut avoir appris à se dépouiller des idées de nationalité. Et cela, ce n'est pas seulement aux Français que je voudrais le faire entendre, mais à tous ceux qui ne se méfient pas assez d'eux-mêmes sous ce rapport.

N'est-il pas regrettable, en effet, et n'est-ce pas quelquefois se mettre les uns les autres dans une espèce de contradiction que de forcer une mission à subir les idées et les usages italiens, espagnols, français ou anglais, par cela seul que les missionnaires y sont de l'une ou de l'autre nation ? Et quel amalgame cela ne fait-il pas quand on se succède les uns aux autres ? »

N'être ni Français, ni Espagnol, mais catholique, voilà bien l'idéal en effet ! Mais encore fallait-il le réaliser concrètement. Or peut-on renoncer à son hérédité spirituelle ? Bien plus, n'y avait-il pas un réel danger à le faire ? Dès qu'il s'agit de s'adapter aux coutumes du pays, un problème angoissant se pose : ces usages ne sont pas indifférents, ils sont imprégnés dans leurs moindres détails de l'esprit d'une

religion. Boire du vin, manger de la viande, ces gestes ordinaires risquent de prendre une coloration religieuse. Que dire d'autres cas de conscience sur lesquels, depuis plus de deux siècles, on discutait, et que Rome semblait avoir tranché différemment ? Ceux qui connaissent l'histoire des missions savent à quelle torture ce problème put soumettre l'esprit et le cœur de Mgr de Marion-Brésillac. Même dans sa Retraite, on en perçoit l'écho. Le vicaire apostolique du Coimbatour avait posé du moins quelques principes fondamentaux en parlant de l'adaptation nécessaire ; il fit davantage encore en insistant sur la nécessité d'un clergé indigène.

Si le missionnaire a tant de peine à parler la langue de ceux qu'il veut gagner au Christ, il est urgent qu'il forme des apôtres sur place, comme le fit le Christ, comme le firent les fondateurs de nos chrétientés d'Occident. Mais, disait-on, impossible de trouver parmi les indigènes des hommes capables d'être des chefs ; il ont trop de défauts ! Mgr de Marion-Brésillac répliquait : vous êtes trop exigeant, vous n'avez rien compris à la lente croissance de l'Evangile dans l'âme d'une nation. Demander au clergé indigène les vertus qu'on est en droit d'attendre des prêtres dans un pays de vieille chrétienté, c'est vouloir hâter le temps de la moisson :

« Dans l'état actuel des choses, chez un peuple de néophytes, qui longtemps encore aura besoin que la haute direction dans les affaires ecclésiastiques lui soit donnée par des étrangers, le clergé doit d'abord exister sans tant de perfection et grandir peu à peu en vertu, dans la même proportion que nos chrétientés, jusqu'à ce qu'elles soient dignes d'être placées au rang de véritables églises, dont ils seront enfin devenus les dignes pasteurs. »

Désireux de voir un jour se réaliser son rêve, le vicaire apostolique n'oublie pas les humbles détails : à ces prêtres, à ces auxiliaires, il faudra assurer une situation matérielle, faire pour eux ce qui se fit jadis chez nous, prévoir des fondations, ne pas trop compter sur les aumônes venues d'Europe, mais

« trouver des ressources indigènes pour sustenter et perpétuer le clergé indigène. Sans cela nous ne faisons qu'une œuvre éphémère et qui pourrait, dans un cas donné, tourner à mal. »

Hardi et prudent, Mgr de Marion-Brésillac, tout en confessant qu'il ne fallait pas encore songer à la création d'un épiscopat indigène, essayait d'accoutumer les esprits à cette idée essentiellement chrétienne :

« Un épiscopat indigène n'est possible que quand l'esprit du christianisme a pénétré une nation. Pendant des siècles, l'épiscopat des Gaules ne fut composé que de Romains qui, le plus souvent, nés dans le pays, n'étaient pas moins des membres des familles romaines. Il y avait sans doute quelques exceptions. Ainsi dans la Chine, dans l'Inde et dans beaucoup d'autres lieux, il pourrait y avoir, exceptionnellement, quelques prélats de ces nations, mais jusqu'à ce que ces contrées soient chrétiennes, il faudra que le corps de l'épiscopat soit européen, soit de familles européennes qui s'établissent dans ces pays-là... »

Il ne redoutait qu'une chose : voir des esprits temporisateurs arguer de difficultés passagères pour combattre un principe qui lui paraissait justement fondamental. Jusqu'au bout, dans cette tactique missionnaire, on voit apparaître les exigences de la grande loi d'incarnation. Après avoir pris une chair semblable à la nôtre dans le sein d'une fille d'Israël, le Christ s'est fait grec et romain, il veut encore se faire indien, chinois, dahoméen, et planter son Eglise en tous les pays de la terre. Il n'y a rien là qui puisse décourager les apôtres, car les renoncements qu'impose l'Evangile sont finalement pour les individus comme pour les nations une source de grandeur. Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. Quittez votre pays, oubliez les usages et les coutumes de votre race, et bientôt vous découvrirez que, sans l'avoir cherché, vous avez acquis à votre famille de la terre des sympathies nouvelles. Les peuples qui vous devront d'avoir connu la lumière du Christ seront aussi désormais des amis de la France.

Les précurseurs sont souvent méconnus, leur œuvre est d'ordinaire marquée du signe de la Croix. Mgr de Marion-Brésillac quitta les Indes sans avoir entrevu la réalisation de ses rêves. Démissionnaire à quarante-deux ans, il fut un instant déconcerté. Mais il ne perdit pas courage, et bientôt il obtenait de Pie IX l'autorisation de se consacrer à une autre œuvre apostolique. La Société des Missions africaines nais-

sait, vouée « exclusivement à l'évangélisation des pays les plus abandonnés de l'Afrique » (1856). Mais le fondateur ne devait pas voir sur la terre l'essor magnifique de son œuvre ; à chaque pas, il rencontrait la croix : difficulté du recrutement, empressement modéré de certains confrères en épiscopat à le laisser quêter et prêcher ; déception même dans ses joies : il avait sollicité le Dahomey, on lui accordait le vicariat du Sierra-Leone ! Enfin, la consécration suprême arrivait : le 11 mars 1859, Mgr de Marion-Brésillac s'embarquait pour l'Afrique où deux de ses fils l'avaient précédé ; mais au mois de juin une épidémie terrible emportait les premiers apôtres des missions africaines. Pour bénir la tombe, il n'y eut qu'un évêque anglican. La Société des Missions africaines semblait ensevelie à Free-Town avec son fondateur. Mais elle ressuscitait aussitôt. L'un des fils de Mgr de Marion-Brésillac décidait de poursuivre son œuvre. Sous l'impulsion hardie du P. Planque, la Société grandit et bientôt s'installa définitivement en terre africaine.

Elle compte aujourd'hui 1150 membres, dont les deux tiers sont en mission, répartis en onze vicariats apostoliques, cinq préfectures apostoliques et une mission, situés pour la plupart sur la côte de Guinée. Par leurs soins, 530.000 catholiques sont groupés autour de 5.160 églises, auprès desquelles sont souvent édifiés écoles, orphelinats, hôpitaux ou œuvres d'assistance. Mais qu'importent ici les chiffres ? Mieux vaudrait pénétrer dans les âmes, chercher à deviner quelle emprise le Christ a sur elles. Qui le dira ? Le meilleur garant, c'est encore l'attrait qu'exerce sur les jeunes gens qui se préparent aux missions cette terre d'Afrique dont Pie XI a dit un jour : c'est le pays de l'avenir.

A première vue, la tâche à accomplir reste considérable. Si nous revenons, en effet, au musée d'où nous sommes partis, nous nous étonnerons d'y trouver encore si peu de traces de la transformation des âmes. A côté des flèches empoisonnées, à côté des fétiches, où sont les incarnations de l'esprit chrétien ? Sans doute, on a eu l'heureuse pensée de rassembler quelques objets d'art, une statue du Bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis perdue, un Calvaire où les

saintes femmes contemplent le Christ en croix, une Madone taillée dans un tronc d'arbre et qui tend les mains vers ses enfants d'Afrique. Le missionnaire, indulgent pour ses fils, trouve admirables ces travaux, mais les délicats sont frappés de la disproportion qui existe entre ces statues aux couleurs voyantes, ces pièces de bronze qui trahissent une influence européenne, et les richesses d'art indigène au milieu desquelles elles se trouvent, scènes de chasse, gracieuses pirogues, théories d'éléphants minuscules taillés dans un morceau d'ivoire. L'âme chrétienne en pays noir serait-elle donc impuissante à se donner une expression ?

Les pères des Missions africaines ne le pensent pas, mais ils savent que cette œuvre demande du temps, et qu'il faut avant tout imprégner les âmes de foi, d'espérance et de charité, leur donner des réflexes chrétiens, leur faire aimer l'Eglise et les mystères du Christ. Plus tard, leur patience et leur travail porteront des fruits abondants. Comme Mgr de Marion-Brésillac, ils comptent sur le temps. Mais comme lui aussi, ils n'oublient pas que, dans l'œuvre surnaturelle des missions, la tactique n'est pas indifférente. Plus que quiconque, ils cherchent à aller au devant des aspirations de l'âme africaine, à découvrir en elle ce fonds naturellement chrétien dont parlent les Pères de l'Eglise. Dans les usages, les croyances, les pratiques religieuses des noirs de la côte de Guinée, tout n'est pas erreur et perversion. Alors, avant de déraciner, de couper, de tailler, il faut réfléchir ; là où pousse l'ivraie, il y a du bon grain peut-être. La discrimination n'est pas toujours facile ; il y faut beaucoup d'habileté, de tact, beaucoup de science aussi. Les Pères des Missions africaines en sont persuadés. Au Séminaire, déjà, ils s'efforcent d'apprendre « la langue » de ceux qu'ils iront évangéliser. Ils ont pour cela des maîtres éminents, et nous ne pouvons laisser de rendre un discret hommage aux travaux d'un des leurs. Missionnaire, ethnologue, conférencier des Semaines de Missiologie, le R. P. Aupiais a su intéresser les catholiques aux essais de régionalisme africain, ou à la vie des paysans dahoméens, il a l'audience des sociologues, et il a écrit sur « le Mission-

naire » un excellent petit livre où revit l'esprit de Mgr de Marion-Brésillac.

Cet esprit est l'esprit de l'Eglise. A l'heure où la tempête disperse aux quatre coins du ciel les matériaux des édifices construits de main d'homme, l'Eglise, une fois encore, sait lire les signes des temps. Elle peut remercier Dieu de lui avoir donné des papes qui ont su prêcher la tactique de l'adaptation et la nécessité du clergé indigène. Elle attend sans fièvre la fin de la tourmente et les nouveaux partages du monde. Même un instant ébranlées, ses missions sont solides. Qu'elles changent de titulaires européens, rien n'est désormais compromis. Le Christ a grandi, et dans son incroyable diversité, il demeure Lui-même, de plus en plus enraciné sur notre terre, incarné dans nos institutions, dans nos mœurs et dans nos âmes. L'avenir est à Lui.

Henri RONDET.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. — Pendant le mois de mai, la Wehrmacht a cherché à reprendre l'initiative des opérations sur le front russe. Des actions partielles, à objectif limité, lui ont permis d'expérimenter les armes nouvelles forgées pendant l'hiver.

Selon les experts militaires de Berlin, l'attaque menée avec des moyens considérables sur le territoire exigu de la presqu'île de Kertch où les troupes russes s'étaient solidement fortifiées, doit être considérée comme « la première opération offensive de l'année et le commencement du grand mouvement offensif allemand annoncé ». Toutefois, son caractère restreint ne permet pas de tirer des indications sur l'orientation ultérieure de la campagne. Cette attaque n'a fait que « préparer de grands événements qui sont encore à attendre ».

Sur le déroulement futur des opérations, le Führer a gardé, dans le discours qu'il prononça le 26 avril devant le Reichstag, la même discrétion que son Etat-Major.

Le Chancelier Hitler s'est abstenu de faire la moindre allusion d'ordre militaire à la campagne de printemps ou d'été. Il s'est contenté d'en affirmer les objectifs généraux et l'ampleur :

« Le combat à l'est prendra sa suite. Le colosse bolcheviste sera combattu par nous, aussi longtemps qu'il faudra, jusqu'à ce qu'il soit anéanti. »

Pour ne pas répondre aux curiosités immédiates, le discours du Chancelier n'en éclaire pas moins la politique intérieure et extérieure du Reich à l'heure présente ; ce qui lui donne une très haute portée.

Il ne fait pas de doute que la Russie soviétique ne soit devenue pour l'Allemagne l'ennemi public N° 1. La grandeur de l'épreuve subie cet hiver — « cette catastrophe menaçante », dont le Führer déclare qu'il ne doit qu'à « la valeur exceptionnelle de ses hommes » d'avoir échappé — a permis de mesurer

le danger couru. Désormais, ce n'est plus à l'ouest, mais « à l'est de l'Europe que se trouve le champ de bataille où la décision sera prise » Le Chancelier en prend occasion pour redire son regret de n'avoir pu traiter avec l'Angleterre alors que, selon lui, il en était encore temps et que pouvait être écartée la menace asiatique qui, maintenant, pèse sur l'Europe :

« Je ne sais pas si tous les Anglais d'aujourd'hui considèrent encore qu'il était sage de repousser les nombreuses offres d'entente que je fis depuis 1933, s'ils sont tous convaincus aujourd'hui encore qu'il était bon de repousser mes offres d'alliance, que je renouvelai encore le 1er septembre 1939, comme mes propositions de paix après les campagnes de Pologne et de France. »

« La lutte héroïque du peuple japonais a déjà montré en peu de mois que ce fut la manière d'agir la plus dénuée d'esprit et la plus bête de nos adversaires que de provoquer le Japon à entrer dans cette guerre. Nous autres, Allemands, nous n'avons que tout à gagner dans cette lutte pour l'existence car la perte de cette guerre représenterait notre fin. La barbarie asiatique se répandrait sur l'Europe comme au temps des Huns et des Mongols. »

A cette politique extérieure, qui cherche à éclairer par des vues sur l'avenir de l'Europe et du monde les solutions possibles du conflit, correspond une politique intérieure de prévoyance.

En prévision d'une deuxième campagne d'hiver dont il annonce la possibilité, le Führer tient à concentrer entre ses mains toutes les ressources techniques et à disposer de tous les moyens psychologiques qui doivent permettre à son peuple et à son armée de faire face au danger.

« Le front et l'arrière, les transports, l'administration et la justice n'ont que l'idée d'obéir, et cela pour obtenir la victoire. Je prie en conséquence le Reichstag allemand de confirmer formellement que j'ai le pouvoir légal d'obliger chacun à remplir son devoir, c'est-à-dire que celui qui ne remplira pas son devoir d'après mon intime conviction sera soit simplement chassé ou suspendu de ses fonctions et de sa situation, quel qu'il soit ou quels que soient les droits qu'il ait acquis, et cela précisément parce qu'il ne s'agit que de quelques-uns parmi des millions. »

En demandant au Reichstag de ratifier solennellement son droit à exercer les pleins pouvoirs qu'il possédait déjà, en précisant qu'il en usera en juge suprême de la nation, hors des règles ordinaires du droit, le Führer galvanise les énergies et entraîne les hésitants de tout le poids de son prestige. Ce n'est

pas que le pays soit intérieurement menacé, écrit le Journal de Genève :

« Une armature de fer encadre et soutient le peuple, c'est pour être en mesure de boucher la moindre fissure, que le Chancelier a obtenu la compétence d'agir personnellement sur la magistrature. Simple confirmation de forme, d'ailleurs, mais qui doit produire un effet psychologique sur les esprits hésitants. »

Sur le plan économique, ces nouvelles vues sur l'organisation du Reich en temps de guerre se traduisent par une rationalisation accentuée des industries et de la main-d'œuvre.

Le Dr. Funk, ministre de l'Economie, a annoncé, dans une série de discours prononcés à Gratz, à Klagenfurt, à Dantzig, que l'économie de guerre allait entrer dans une nouvelle phase. Le regroupement des entreprises, une simplification des types de productions et la réduction de leur nombre en seront les caractéristiques. Des contrôles précis décideront de l'arrêt momentané des usines ou ateliers au rendement insuffisant ou de leur spécialisation dans le genre de productions pour lesquelles ils se révèlent plus efficaces. La répartition et la livraison des matières premières en seront facilitées.

En application de ce nouveau planisme, les deux tiers des fabriques de cigarettes ont été fermées le 1er mai 1942, pour la durée de la guerre ; les manufactures de vêtements ont été réparties en trois groupes : celle du premier groupe pourront produire sans limitation, celles du second groupe verront leur personnel « écrémé » au profit des industries d'armement, quant à celles qui ont été classées dans le troisième groupe, elles pourront être fermées partout où, économiquement parlant, les autorités régionales trouveront avantage à déplacer la main-d'œuvre.

A cette rationalisation correspondra, sur le plan financier, une simplification dans le recouvrement des impôts. Les industries seront désormais chargées de prélever elles-mêmes les retenues sur les salaires qui doivent être versées dans les caisses de l'Etat. Le complexe maniement des feuilles de contributions sera ainsi remplacé par un simple contrôle de la comptabilité des employeurs. D'après le Dr. Reinhardt, cette simple mesure permettra d'économiser plus d'un million de kilogs de papier par an et une main-d'œuvre considérable. Sans aucun doute elle facilitera la rentrée des impôts en la rendant automatique. Elle

suppose une collaboration toujours plus étroite entre l'Etat et les chefs d'entreprises :

« Ces simplifications ne peuvent se défendre que si les chefs d'entreprises se pénètrent de la nécessité de calculer consciencieusement le montant des sommes à verser, de s'en acquitter ponctuellement à l'échéance, et de ne pas omettre de mentionner sur les feuilles de paiement le numéro de la cote, la nature de l'impôt et la période à laquelle il s'applique. Elles reposent sur la confiance que l'Administration des Finances témoigne aux chefs d'entreprises. »

Ces mesures ne seront pas les dernières qui modifieront le statut économique et financier du Reich. « Dans l'Etat national-socialiste, a déclaré le Dr. Funk, il n'est ni économie ni organisation permanente ». De fait, c'est un système bien différent de l'organisation actuelle que le Secrétaire d'Etat à l'Economie a fait entrevoir en parlant des dispositions qui permettront, après guerre, au Reich de rembourser à ses nationaux les énormes sommes qui affluent actuellement dans les caisses de l'Etat par le jeu de l'emprunt et de l'épargne. L'économie allemande disposera après guerre de matières premières et de main-d'œuvre à très bon marché. Les marchandises produites dans les territoires conquis, occupés ou alliés, le seront à des prix très inférieurs aux prix allemands. Cette différence permettra au Reich d'éteindre ses dettes de guerre, tout en offrant au peuple allemand une masse abondante de biens de consommation qui élèveront son niveau de vie.

Une réorganisation complète des services de la main-d'œuvre, sous la direction du Gauleiter Sauckel, directeur général de la main-d'œuvre, doit donner à la rationalisation des entreprises toute son efficacité :

« Mon premier principe, a déclaré le nouveau délégué général, est que la main-d'œuvre doit être uniquement employée à des tâches essentielles du point de vue de la guerre. Il faut avant tout qu'il y ait toujours assez d'ouvriers pour exécuter le programme du Führer du Maréchal d'Empire, et du ministre de l'armement et des munitions. »

« Les nouvelles mesures se divisent en deux groupes principaux : mobilisation de toutes les réserves encore disponibles de main-d'œuvre allemande et mobilisation des réserves de travailleurs se trouvant à notre disposition en Europe. »

En Allemagne, ce sont les forces intérieures du parti, le Front du Travail et les organisations corrrespondantes dans

l'agriculture, qui, sous l'impulsion des Gauleiters de provinces, veilleront à l'exécution des programmes fixés. C'est ainsi que les Gauleiters pourront décider, entre le 15 avril et le 15 novembre, de la fermeture des classes dans les écoles, selon les besoins de main-d'œuvre.

Pour les travaux de courte durée exécutés sur place, on fera appel aux écoliers et écolières de dix ans révolus. Les élèves plus âgés pourront être utilisés à des travaux en dehors de leur résidence et seront réquisitionnés par classes. Leur encadrement sera assuré par le personnel de l'école et par les dirigeants de la jeunesse hitlérienne.

Hors du Reich, le service de travail obligatoire tend à se généraliser. Il a été promulgué dans le Gouvernement général de Pologne qui a déjà fourni à l'Allemagne plus de 1.100.000 hommes. Il vient d'être adopté en Hollande où un « Front du Travail néerlandais » est institué.

En même temps que le Reich fait appel à tous ses ressortissants pour fournir l'intense effort que réclame son industrie de guerre, il crée une législation toute spéciale en faveur des travailleurs. C'est ainsi que les travailleurs de l'armement auront, au même titre que les blessés de guerre, la priorité dans les stations climatiques d'où seront exclus, en 1942, les simples touristes. Si le 1er mai n'a pas été chômé cette année dans le Reich, en revanche le 2 mai, dans une séance solennelle tenue à la Chambre des travailleurs du Reich, un certain nombre d'entreprises ont reçu le titre d'entreprises modèles nationales-socialistes et d'entreprises modèles de guerre. Le Dr. Ley, chef du Front du Travail, a ouvert, à cette occasion, le nouveau « concours d'émulation » entre les entreprises, pour l'année 1942-1943.

Jeunesse. — L'incorporation dans les jeunesses hitlériennes des enfants de dix ans a été célébrée, comme chaque année, à Marienburg, dans la forteresse des chevaliers teutoniques, à l'occasion de l'anniversaire du Führer, le 20 avril.

Poussant toujours plus avant l'organisation de la jeunesse, M. von Tschammer, Führer du sport allemand, a décidé d'organiser systématiquement l'éducation des enfants à partir de deux ans. Les cours se poursuivront jusqu'à l'âge de neuf ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où les enfants entreront dans la jeunesse hitlérienne. Bien que ces exercices ne soient pas obligatoires, on

prévoit que leur fréquentation par les jeunes enfants nécessitera l'activité de 45.000 associations de gymnastique.

ANGLETERRE. — Les discours officiels des hommes politiques britanniques ont été commandés, ces dernières semaines, par les discussions qui passionnent le pays sur l'opportunité d'ouvrir en 1942 un second front, et sur celle d'adopter une tactique d'offensive généralisée.

Lord Beaverbroock, envoyé en mission aux Etats-Unis, a affirmé à New-York : la guerre ne peut être gagnée que part une tactique offensive, la création d'un deuxième front pour disperser les armées allemandes est actuellement possible. Or au même moment, à Londres, le gouvernement norvégien demandait qu'une attaque fût entreprise sur les côtes de Norvège pour soutenir le moral de la population. M. Churchill dut déclarer que Lord Beaverbroock avait parlé en son nom personnel et que son opinion ne pouvait passer pour traduire les vues du gouvernement.

Bien plus, Sir Archibald Sainclair, dans un discours prononcé à Birmingham, sur l'effort de guerre anglais, laissa à penser que le second front pourrait bien, en 1942, n'être dessiné en Europe que d'une façon symbolique, par les points de chute des bombes de la R. A. F. :

« Sur le second front qui est maintenant constitué, la R. A. F. a beaucoup à faire. Elle ne laissera pas la Russie combattre seule contre M. Hitler. Elle frappera de plus en plus fort. »

De fait, après une sorte d'accalmie qui a duré presque tout l'hiver, l'activité aérienne a été croissante pendant les mois d'avril et de mai. Lubeck et les ports de la Baltique, les usines d'aviation Heinkel de Rostock, les chantiers Neptune de sous-marins, puis Cologne et Stuttgart, les usines Skoda de Pilsen, et presque journellement les ports belges et français ont reçu la visite d'importantes formations de la R. A. F. En représailles, pour la destruction de quartiers habités par la population civile, la Luftwaffe a pilonné les villes d'Exeter, Bath et Norwich.

Il se peut, a déclaré M. Churchill, en présentant ces opérations comme le prélude d'une action aérienne anglo-américaine contre l'Allemagne, que « cette offensive constitue l'un des prin-

cipaux événements de la guerre pendant cette année ». Toutefois, à quelques jours de là, M. Churchill, en un discours optimiste, annonçait que le point culminant de la guerre serait bientôt atteint et Sir Stafford Cripps, qui comme Lord Beaverbroock passe pour le partisan résolu d'une intervention immédiate destinée à soulager la Russie, ajoutait : « Nous avons deux grandes responsabilités : tout d'abord celle d'organiser un second front là où ce sera opportun et au moment voulu, et ensuite celle de veiller à ce que l'ennemi ne reçoive pas d'informations utiles sur nos intentions ».

Ce secret gardé explique sans doute les divergences des discours officiels, mais il ne satisfait guère l'opinion. Les seuls renseignements qui ont pu lui être fournis ces temps derniers sur la conduite des opérations concernent la création de nouvelles unités, appelées « commandos », qui, sous le commandement de Lord L. Mountbatten, cousin du roi d'Angleterre, doivent perpétrer des coups de mains audacieux, et l'importance du tonnage de matériel de guerre déjà envoyé à la Russie par les nouvelles routes de Perse et par l'océan Arctique. Il s'élèvera à un million et demi de tonnes.

L'opinion se satisfait difficilement de témoignages aussi peu spectaculaires, d'autant que l'occupation de Diégo-Suarez ne lui est pas apparue comme une manifestation de l'esprit offensif. Elle réclame une conduite plus énergique de la guerre. C'est ce qui a permis, aux dernières élections partielles, à des candidats indépendants des grands partis traditionnels, de se faire élire à une forte majorité. Leur succès témoignerait de la volonté du peuple anglais de briser avec les routines parlementaires qui, d'après eux, empêchent M. Churchill de se livrer comme il le voudrait à son ardeur combattive pour mettre pleinement la nation sur le pied de guerre.

Au Canada, M. Mackenzie-King, Premier Ministre, a obtenu par un vote plébiscitaire d'être délié de l'engagement qu'il avait pris de ne pas envoyer les soldats canadiens combattre hors du continent américain. L'armée canadienne, notamment, s'est prononcée pour l'extension de la conscription au service d'outremer par 251.180 voix contre 60.885, alors que, dans la population civile, sur quatorze millions et demi d'habitants comptant quatre millions de votants, il y eut 2.714.653 oui et 1.431.345 non.

En Egypte, le gouvernement de Nahas Pacha continue de se

heurter à une forte opposition. En protestation de l'arrestation du sénateur Ali Mayer, ancien Président du conseil et Conseiller du roi, un certain nombre de sénateurs ont démissionné. Pour rassurer l'opinion, Nahas Pacha a déclaré au Parlement qu'il n'était pas dans son intention d'entraîner l'Egypte dans la guerre. Mais il a ajouté que son gouvernement assurerait ferme-la protection des forces britanniques cantonnées en Egypte.

CROATIE. — Sous le nom de « Sabor », le nouvel Etat a constitué une Diète qui rappelle l'assemblée populaire du régime austro-hongrois.

Comme l'ancienne assemblée, le « Sabor » est constitué de personnalités représentatives. Ses membres, au nombre de 204, ont été nommés par le Président de la Cour suprême de justice. Il compte 28 membres du quartier général de l'Oustacha avec le Poglavic, Ante Pavélitch et le maréchal Kvaternick, ministre de la Guerre et chef de l'Armée, à leur tête ; les membres encore vivants de l'ancienne Diète dissoute en 1918 lors de la constitution de la Yougoslavie ; les survivants du parti autonomiste de 1918-1919 ; les députés élus sur le territoire croate aux élections de 1938, à l'exception de ceux qui ont « nui aux intérêts de l'Etat et violé l'honneur du peuple croate » ; enfin deux représentants de la minorité allemande.

La Diète n'a pas, à proprement parler, de pouvoirs, mais le Chef de l'Etat et ses ministres font devant ses membres un exposé de leur activité. C'est ainsi qu'à la séance d'inauguration solennelle de l'assemblée qui eut lieu le 23 février, le Chef de l'Etat, le maréchal Kvaternick et les ministres rappelèrent les événements qui ont conduit l'Oustacha avec la collaboration de l'Italie et de l'Allemagne, à constituer l'Etat indépendant de Croatie.

A la suite de négociations avec l'Italie, un nouveau traité de commerce italo-croate a été conclu et des relations culturelles étendues ont été envisagées. Dans les gymnases classiques et les écoles urbaines croates, l'enseignement de l'italien est rendu obligatoire au même titre que l'allemand. Comme il l'était déjà dans les écoles professionnelles, commerciales et agricoles, cette mesure permettra de rendre la langue italienne familière à plus de 70.000 élèves. Dans l'enseignement supérieur, une chaire de

civilisation fasciste sera ouverte à Zagreb ainsi que deux chaires de sciences corporatives et d'études dantesques.

HONGRIE. — *Politique intérieure.* — Le nouveau Président du Conseil, M. de Kallay, qui avait promis de s'appuyer plus que son prédécesseur sur les Chambres, leur a adressé un appel à l'union.

Seule l'unanimité des représentants de la nation, a-t-il déclaré, pourra permettre à la Hongrie de conserver son régime parlementaire. Mais, M. Imrédy, au nom du cartel national-socialiste de la rénovation hongroise, et M. Maréthi, au nom du parti des Croix fléchées, ont profité de cet appel pour blâmer le gouvernement de se montrer tolérant pour les partis de gauche, notamment pour le parti social démocrate qui, d'après eux, continue d'incarner dans la nation l'esprit du libéralisme, facteur de désunion.

Quant aux sociaux-démocrates, ils ont répondu à la formule de M. de Kallay : « cabinet inchangé, programme inchangé », par cette autre formule : « position inchangée du parti social-démocrate qui maintiendra son attitude d'opposition ».

En réponse à ses contradicteurs, M. de Kallay c'est contenté de rappeler en quelle délicate situation la guerre avait placé la Hongrie.

« Nous, Hongrois, ne sommes déjà que trop peu et avons besoin de chacun de nous. Faisons un effort pour nous comprendre, nous convaincre ; ne cherchons pas à nous faire du mal. Ne nous opposons pas les uns aux autres comme si nous voulions déchirer davantage l'âme hongroise et la force hongroise déjà mises si sévèrement à l'épreuve. »

Politique extérieure. — L'obligation où se trouve la Hongrie de participer à la campagne de Russie et la question toujours pendante de Transylvanie sont les préoccupations qui commandent la politique du gouvernement.

Pour préparer de loin la jeunesse à l'effort de guerre qui lui est demandé, le vice-régent, M. Etienne de Horty a adressé aux jeunes un appel pour les engager à entrer en masse dans les camps-écoles de l'aviation. C'est l'aviation, a déclaré M. Etienne de Horty, qui règlera le sort des batailles futures ; c'est elle qui, passé la tourmente présente, permettra à la Hongrie de veiller sur la sécurité des plaines du Danube :

« Adoptons l'air pour élément, car là est l'avenir, la puissance, la prospérité. Comme en temps de guerre, nous, aviateurs hongrois, donnerons, dans l'ère pacifique qui s'annonce, notre mesure et cela dans l'aviation sportive comme dans l'aviation commerciale. Mais nous veillerons aussi, dans la vallée du Danube, avec nos forces aériennes, sur l'héritage que nous a confié notre saint roi, le roi Etienne. »

C'est donc à former des troupes de qualité, plutôt qu'une armée numériquement imposante, que s'efforce à l'heure actuelle le peuple hongrois.

Quant à la question de Transylvanie, la presse hongroise accuse les Soviets de chercher à fomenter la discorde entre deux alliés de l'Axe sous le prétexte que les accords frontaliers entre la Hongrie et la Roumanie prêtent à quelques difficultés locales d'application.

Des émissions en langue roumaine, mais d'origine soviétique, tendraient à faire croire aux Hongrois que la Roumanie ne poursuit qu'un but : la reconquête de la Transylvanie ; aux Roumains, que la Hongrie exige de nouvelles négociations. Pour mieux brouiller les cartes, les émissions russes, qui s'intitulent « Romania Mare », persuadent aux Roumains qu'ils ont la sympathie et obtiendront le soutien exclusif de l'Allemagne qui leur a cependant imposé l'arbitrage de guerre parce que « les pertes subies jusqu'ici par la Roumanie, lui valent la très haute estime des milieux berlinois ».

Politique raciale. — Un décret relatif aux biens juifs a prescrit le blocage des propriétés terriennes et réglementé les expropriations. Les domaines agricoles et forestiers seront distribués, par les soins du gouvernement, aux populations rurales, pour être aryanisés. Ils sont estimés à plus d'un million et quart d'arpents.

ITALIE. — A la veille des opérations qui doivent faire de 1942 l'année décisive de la guerre, des conversations ont réuni à Salzbourg le Chancelier Hitler, M. Mussolini et leurs principaux collaborateurs.

La plus grande discrétion a été observée sur les résultats de ces pourparlers qui se sont prolongés deux jours. Les communiqués officiels se sont bornés à constater que l'accord entre les deux alliés avait été complet, notamment pour « poursuivre la guerre sans répit jusqu'à la victoire complète » et pour constater

que « les populations civiles des deux puissances sont animées d'un moral très élevé ».

Selon les commentaires officieux publiés à Berlin et à Rome, l'entrevue de Salzbourg répond péremptoirement aux bruits qui courent périodiquement sur l'état des relations italo-allemandes et sur la situation intérieure des deux pays.

Dans la « *Voce d'Italia* », M. Virginio Gayda va jusqu'à affirmer : « L'entrevue de Salzbourg est venue bouleverser et démasquer, d'une manière retentissante, les dernières manœuvres malheureuses des empires anglo-saxons ».

« Au moment même de l'entrevue entre le Duce et le Führer, et de leurs nouveaux accords d'acier, la propagande britannique et nord-américaine, plus que jamais ignorante et hasardeuse, a voulu accréditer à Londres et à Washington, et dans certains pays neutres, pour la n° fois la fable d'un profond désaccord entre l'Italie et l'Allemagne, et d'un mystérieux mouvement de l'Italie, lasse et déçue, vers une paix séparée. La conclusion de l'entrevue de Salzbourg, avec le communiqué officiel public et éloquent, a donc surpris la politique anglo-saxonne en flagrant délit de faux. »

En s'appuyant sur des articles publiés en Amérique et en Angleterre, M. Virginio Gayda montre, d'ailleurs, que l'Angleterre, espère peut-être, en fomentant une paix séparée, par la voie diplomatique, obtenir la liberté de passage en Méditerranée qu'elle vient de perdre militairement.

« Les hauts commandements anglais et nord-américain se sont mis d'accord sur l'idée de l'ouverture d'un second front pour aider la Russie. On ne parlerait pas pour le moment d'une invasion des côtes françaises. L'Italie pourrait représenter la route pour la chute d'Hitler. L'Italie, en somme, devrait être amenée à laisser le passage libre pour l'attaque contre l'Allemagne par la Méditerranée, grâce à une paix séparée, étant donné que l'entreprise, si l'on tentait de forcer le blocus, serait plus que téméraire. »

A cette tentative de dissociation, la presse italienne a répondu en reprenant l'argument que le Chancelier Hitler a lui-même développé dans son dernier discours au Reichstag : quelle que soit l'issue de la guerre, l'Angleterre perdra, avec son Empire, son rôle de puissance directrice dans le monde si elle s'obstine à faire le jeu de ses alliés.

« Que l'Angleterre ait été gravement troublée économiquement, financièrement, puis affaiblie par ses pertes de sang, est une preuve

que la première guerre mondiale a abouti à une victoire à la Pyrrhus, à un succès qui ne devait aboutir qu'à de futures défaites. Encore une guerre semblable pour le maintien de l'équilibre européen et l'Angleterre devait forcément perdre le poids qui lui eût été indispensable dans le cadre de son Empire, c'est-à-dire que le maintien d'un ordre européen impossible lui faisait gaspiller des forces nécessaires pour le maintien et la défense de son propre Empire. »

« A la fin de la guerre, les alliés de la Grande-Bretagne, quels qu'ils soient, seront, en fin de compte, plus forts qu'elle-même, malgré toutes les proclamations d'amitié hypocrites de ces purs capitalistes aux hommes d'Etat bolchevistes et si forte que soit l'étreinte de ces brutes sanglantes de l'athéisme bolchevique par ses archevêques. »

Ces joutes de propagande ne détournent pas l'Italie de son travail d'adaptation, chaque jour plus poussée, à l'état de guerre qui se perpétue.

A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome, la population a été sollicitée d'offrir la laine des matelas afin de permettre, dès maintenant, la confection des vêtements chauds qui seront nécessaires l'hiver prochain au corps expéditionnaire de Russie. Dans le domaine économique et financier, d'énergiques mesures ont été prises pour assurer à la population un ravitaillement minimum et éviter l'inflation.

Le rationnement a été généralisé et la ration de pain réduite à 150 grammes par jour. Les prix des matières de première nécessité ont été maintenus assez bas et, pour éviter le commerce clandestin et la hausse exagérée des matières alimentaires et vestimentaires, des « Tribunaux spéciaux pour la protection de l'Etat », ont reçu mission de s'occuper spécialement des infractions aux mesures contre le marché noir. Les condamnations prononcées pourront aller jusqu'à trente ans de réclusion, dernier échelon du code pénal avant la peine de mort. En même temps, les bénéfices de guerre des producteurs et commerçants seront soumis à l'épargne forcée. Jusqu'à la fin des hostilités, les bénéficiaires n'en auront pas la libre disposition. Après guerre, les sommes retirées du circuit monétaire devront servir à l'amortissement des capitaux investis dans la fabrication de guerre, à la transformation des industries en industries de paix, au renouvellement des stocks. Loin de troubler l'économie du pays, les bénéfices de guerre devront en assurer, au moment voulu, la revalorisation rapide.

TURQUIE. — Les événements militaires de Crimée ont de nouveau attiré l'attention sur la position de la Turquie dans le conflit. Coïncidant avec l'offensive allemande, une interview de M. von Papen met en relief le danger pour la Turquie d'une poussée russe vers une mer chaude.

« Le désir de l'Allemagne, a-t-il déclaré, est de voir rester intacts les pays qui jusqu'à présent ont été préservés des ravages de la guerre. La question de savoir, a-t-il ajouté, si cela sera possible à la Turquie de rester à l'écart dépend peut-être moins de sa sincère volonté de paix que du développement que prendront les événements. »

De son côté, M. Eden a déclaré que Londres et Moscou étaient décidés à respecter l'intégrité territoriale de la Turquie et de l'Iran.

On assiste en tout cas, depuis quelque temps, à une activité accrue de la politique intérieure turque. Sur la démission de M. Faik Eustrak, ministre de l'Intérieur, les milieux officiels d'Ankara gardent une réserve absolue et ne donnent aucun autre motif que des raisons de santé. Il est d'autre part à signaler que le personnel israëlite de l'agence « Anatolie » a été licencié.

Le gouvernement se préoccupe de constituer des réserves de combustibles ainsi que d'autres produits. Après déduction des besoins des paysans, toute la récolte sera achetée par l'Etat qui se chargera de la répartir dans la population.

D'autre part, le gouvernement, soucieux d'enrayer la hausse vertigineuse des prix, a institué un système de cartes pour les produits alimentaires et les articles d'habillement.

Sur le plan commercial, la Turquie continue à signer des accords aussi bien avec son alliée britannique qu'avec l'Allemagne, à laquelle elle est liée par un pacte d'amitié. Le ministère des Communications a négocié avec cette dernière un important marché ayant trait à l'installation de quinze nouvelles lignes téléphoniques et de plusieurs lignes télégraphiques entre Ankara, Istamboul et l'Europe. Une deuxième commande faite à une firme britannique concerne la construction de deux lignes téléphoniques et télégraphiques entre Ankara et Adana.

U. R. S. S. — Tandis que les Allemands attaquent en Crimée, les Russes ont pris l'offensive à Kharkov.

Dans l'isthme de Kertch, les opérations germano-roumaines ont été menées avec une extrême violence. Des armes nouvelles

ont été mises en action. L'agence officielle russe avait annoncé que pour la première fois des gaz toxiques avaient été employés du côté allemand sous la forme de « minen » chargés de gaz. Le Haut Commandement allemand a immédiatement opposé un démenti à cette accusation. Faisant allusion à ces armes nouvelles, M. Churchill a déclaré simplement : « Nous attendons dès maintenant le déchaînement d'un nouvel ouragan », ajoutant que la Grande-Bretagne se servirait contre l'Allemagne des mêmes armes que celle-ci aurait employées contre la Russie.

Avant de les envoyer à l'assaut du dispositif de Kharkov, le Maréchal Timochenko a lancé à ses troupes une proclamation où il leur présente l'opération comme la première des offensives de l'année destinées à libérer le territoire national.

De part et d'autre, la tenue du front économique préoccupe les Etats-Majors autant que celle du front militaire. C'est l'allongement de ses lignes de ravitaillement qui crée au Haut Commandement allemand ses plus sérieuses difficultés. Aussi toute la machine de guerre allemande a été transportée au plus près des armées. Les entreprises Junker, Messerschmidt, et Heinkel ont construit des ateliers dans l'est. Les avions et les tanks sont réparés sur place. Quant aux Russes, ils continuent à développer la production pétrolifère de la région Oural-Volga, qui couvre déjà une grande partie de leurs besoins en essence, notamment en essence d'aviation, pour laquelle la Russie était obligée précédemment de faire appel à la production des Etats-Unis.

Dans la Sibérie Orientale, la situation est sans changement. L'agence Tass, à l'occasion du premier anniversaire de la signature du pacte de neutralité nippo-soviétique, proteste des intentions pacifiques de son gouvernement : « Nous nous en tiendrons strictement à des relations de non-agression avec le Japon, et nous espérons qu'il fera de même ». La presse japonaise prend acte de cette déclaration :

« Les Soviets n'ont pas l'intention de s'immiscer dans le conflit du Pacifique, cela dans le but de concentrer toutes leurs forces dans la guerre contre l'Allemagne. »

L'ambassade russe à Tokio, vacante depuis trois mois, vient d'être pourvue d'un titulaire, et le *modus vivendi* au sujet des pêcheries fournit la preuve de l'actuelle bonne volonté des deux grands rivaux asiatiques.

ASIE

JAPON. — On se perd en conjectures sur le point d'application probable des forces que les Nippons tiennent en réserve.

La bataille navale de la mer de Corail qui semble s'être traduite par de lourdes pertes des deux côtés, quoi qu'elle ait momentanément enrayé la poussée vers le sud, démontre que le Japon ne perd pas de vue le continent australien et les routes maritimes qui le relient à l'Amérique.

D'autre part, les victoires du Japon en Birmanie, si elles n'ont pu avoir raison de la résistance chinoise, ont placé ses armées aux portes des Indes et leur ont permis d'entreprendre l'invasion du Yunnan. Malgré l'arrivée des pluies de la Mousson, les colonnes japonaises qui se sont engagées en territoire chinois viennent de recevoir d'importants renforts. Une action nipponne se dessine également dans le Tché-Kiang.

Dans le camp adversaire il semble qu'on veuille passer à la contre-offensive. C'est du moins en ce sens que la presse américaine interprète les raids sur les îles Marshall et Gilbert, les continuelles attaques aériennes sur la Nouvelle-Guinée, et le bombardement de Tokio. Ce dernier a fait trois à quatre mille victimes et allumé des incendies qui étaient maîtrisés dès le second jour.

L'effort gigantesque de guerre que soutient le pays a des répercussions sur sa politique intérieure. Une consultation nationale vient d'avoir lieu pour l'élection d'une nouvelle Diète. Estimant que les anciens partis n'étaient plus qualifiés pour guider l'opinion, le ministère a remis la confection des listes à une sorte de grand jury qui s'est chargé de recommander au corps électoral quatre cent soixante et un candidats quasi officiels. 378 d'entre eux ont été élus. Il y avait, en outre, 1.253 candidatures isolées : 88 d'entre elles seulement ont obtenu le suffrage des électeurs. La Diète comporte 124 hommes nouveaux qui n'ont jamais fait de politique.

On compte parmi les élus de nombreux représentants des idées ultra-nationalistes, tels que le colonel Hashimoto, fougueux leader du parti de la Jeunesse Nipponne ; M. Rydighi Sasawa, président de l'Association nationaliste sekiseikai ; M. Bin Akao, président du Kenokurai, mouvement d'extrême-droite ; M. Toshio Shiratori, diplomate démissionnaire lancé dans la politique ac-

tive et l'un des créateurs de l'alliance tripartite ; le général Nobutaka Ehihoden, élu sur un programme antisémite.

Ces élections constituent pour le gouvernement un quasi-plébiscite approuvant sa politique de guerre. Le principal facteur de son succès a été la victoire des armées nippones.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — L'attention des observateurs politiques se concentre sur les Etats-Unis et sur leur colossal effort industriel. La production du matériel de guerre y est poussé à un rythme accéléré. Il semble même que les autorités cherchent à obtenir dans un avenir assez proche le plein rendement de la machine américaine. C'est ainsi que le Comité des Armements de Washington a décidé de modifier ses plans et d'annuler les commandes de construction pour les usines qui ne seraient pas en état de commencer leurs livraisons avant l'été 1943. Il libère de la sorte des dizaines de milliers d'ouvriers qui se trouveront affectés aux fabriques travaillant déjà pour l'armée.

D'après M. Ward, président d'un Comité américain de construction aéronautique, les Etats-Unis construisent maintenant 3.300 avions par mois. Suivant la même source, la Russie et l'Allemagne en sortiraient chacune 2.900, la Grande-Bretagne 2.400, l'Italie 400, le Japon 500. Les Etats-Unis escomptent une production mensuelle de 5.000 avions au début d'automne, ce qui permettrait d'atteindre à peu près le chiffre de 60.000 fixé par M. Roosevelt pour l'année 1942.

Si l'on tient compte des autres productions de guerre, on ne s'étonne pas que l'Etat américain dépense aujourd'hui cent millions de dollars par jour. Or, M. Roosevelt prévoit le doublement de cette somme avant la fin de l'année, en conséquence de quoi les dépenses annuelles de guerre des Etats-Unis s'éléveront à 70 ou 75 milliards de dollars, absorbant la moitié du revenu national américain.

Pour supporter une pareille charge, les Etats-Unis se voient forcés d'entrer de plus en plus dans le processus de l'économie de guerre : blocage des salaires, des prix, des loyers et des bénéfices, rationnement, impôts draconiens, limitation du revenu net annuel à 25.000 dollars au plus pour un seul individu.

S'il faut en croire la revue financière anglaise « *L'Economist* », le prélévement fiscal sur les bénéfices industriels ne manquerait pas de raison d'être. Quatorze fabriques d'avions avec 2.101 millions de dollars de commandes d'armements, ont en effet relevé leurs profits de 26,3 % en 1939 à 44,2 % en 1940. Dans le même laps de temps, les bénéfices de quatre grands chantiers américains ayant reçu 1.189 millions de dollars de commandes, sont passés de 17,9 à 35,2 %.

Le financement de la production étant assuré, il fallait pourvoir au ravitaillement de l'industrie en matières premières. Les autorités ont d'abord limité sévèrement l'usage civil des produits nécessaires à l'armement : le service de la Production a prononcé une interdiction immédiate de construction de nouvelles maisons d'habitation et de bureaux. On a interdit en outre la production de nouveaux camions pour les besoins civils, plus précisément des camions moyens à partir du 30 avril et des camions lourds à partir du 31 mai. Il est dorénavant défendu d'utiliser le fer ou l'acier pour la fabrication de quatre cents articles divers destinés à la consommation civile. Il résulte de cette décision que des milliers d'usines devront cesser leurs productions dans les trois mois. D'ici là, une production restreinte sera autorisée. En conséquence, les baignoires, boîtes aux lettres, stylographes, allumeurs, accessoires pour l'automobile et boîtes à outils notamment ne seront plus fabriqués.

On se préoccupe aussi de faire venir de l'étranger tout ce qui manque aux Etats-Unis. C'est surtout l'étain et le caoutchouc qui vont leur faire défaut. Les Etats anglo-saxons, même s'ils conservent Ceylan et leurs fournisseurs africains et sud-américains, ne disposent plus en effet que de 150.000 tonnes de caoutchouc brut pour une consommation annuelle de 900.000 tonnes. Les stocks dont disposent les Etats-Unis représentent, il est vrai, 750.000 tonnes, et la régénération du caoutchouc usagé pourra donner 500.000 tonnes tandis que la production de caoutchouc synthétique s'élève à 400.000 tonnes. Quant à l'étain, les deux tiers de son extraction proviennent d'Extrême-Orient, alors que les puissances anglo-saxonnes consommaient jusqu'ici les deux tiers de la production mondiale ; les réserves suffisent à la consommation d'un an et demi à deux ans.

Le gouvernement américain a envoyé en Amérique du Sud 75 experts qui doivent contribuer à la mise en exploitation de

gisements métallifères, et aussi à la production agricole, par exemple en matière de caoutchouc. De même, au Congo Belge, une pression a été effectuée. Le Gouverneur général a organisé un service spécial de guerre pour les mines, qui doit porter à son maximum l'extraction des minerais, principalement du cuivre et de l'étain. Des pourparlers ont eu lieu entre les Etats-Unis, l'Australie et l'Afrique du Sud pour coordonner la production de l'or. Ces pourparlers avaient pour but de libérer des mineurs et de les transplanter des mines d'or dans les mines de métaux non ferreux et autres industries de guerre. Le gouvernement sud-africain, après une résistance initiale, s'est déclaré prêt à un compromis selon lequel le forage de nouveaux puits pouvant servir à l'exploitation de mines d'or serait suspendu jusqu'à la fin de la guerre.

Très significatifs, à cet égard, sont les projets d'utilisation industrielle de l'argent. Des expériences ont été faites pour remplacer le nickel et le chrome par l'argent, par exemple en matière de soudure, de miroirs, de projecteurs. Le chef du service américain de l'armement a fait connaître qu'il en mettrait 40.000 tonnes à la disposition de l'armement américain pour remplacer le cuivre et l'étain. Le concept qui distinguait métaux précieux et métaux vulgaires paraît ainsi devoir être soumis à une révision complète. De telles mesures nécessitent une inversion de la politique traditionnelle américaine de soutien artificiel des cours de l'argent : le secrétaire d'Etat au Trésor, Morgenthau, a déjà annoncé que la loi sur l'argent serait modifiée de telle sorte que l'industrie recevrait l'argent aux prix mondiaux, c'est-à-dire à 35 cents, alors que le prix du gouvernement est de 71,11 cents.

Le *transport* du matériel de guerre ainsi produit est le problème qui préoccupe le plus les autorités américaines. L'allongement considérable des routes maritimes du fait des succès de l'ennemi, exige des navires de plus en plus nombreux. Pour ne citer qu'un exemple, les convois à destination de la Russie peuvent utiliser deux routes seulement : celle de l'océan Arctique et celle de la Perse, toutes deux précaires. La première, ainsi que l'ont montré de récents événements, est vulnérable aux attaques de la marine de guerre et de l'aviation du Reich ; elle est, au cours de son trajet maritime, sujette à de constantes interruptions ; il en est de même, au cours du trajet terrestre, par suite des bombardements aériens sur le port et la voie ferrée de Mour-

mansk. La seconde exige un long parcours par le cap de Bonne-Espérance, lequel pourrait se trouver à brève échéance sous le feu des sous-marins japonais ; d'autre part, la Perse ne dispose pas des installations ferroviaires adéquates à un trafic intense.

Aussi, le problème des constructions maritimes prend le pas sur tous les autres. Selon l'agence Reuter, au cours des quatre premiers mois de l'année, 106 bateaux ont été construits, contre 154 navires alliés coulés.

Par ailleurs, l'intensification de la guerre sous-marine n'est pas sans préoccuper gravement les autorités américaines.

« On est enclin à penser que les submersibles ennemis disposent de bases secrètes, en quelques points encore inconnus des côtes américaines, et qu'ils peuvent joindre, quelque part dans l'Atlantique, des navires ravitailleurs qui leur fournissent de quoi prolonger leurs croisières.... De fait, depuis le début de l'année, le tonnage des bateaux coulés n'a cessé de croître de mois en mois. D'après le D. N. B., les pertes infligées à la navigation dans les eaux américaines ont atteint en janvier 400.000 tonnes, en février 525.000, en mars 647.000, en avril 585.000, et pour les quatorze premiers jours de mai 369.000 tonnes, de sorte que si la cadence se poursuivait, le bilan de ce mois dépasserait celui des mois précédents. »

On comprend que la chasse aux sous-marins soit activement poussée.

« Nous augmentons constamment, déclare le colonel Knox, le nombre de nos navires patrouilleurs. La Marine recevra prochainement environ 200 bâtiments patrouilleurs de 35 mètres de long et 250 de 45 mètres. Les livraisons de dirigeables se poursuivent, et ces dirigeables sont capables d'effectuer des patrouilles à longue distance et à vitesse réduite, et en même temps de lancer des grenades de fond pour la chasse aux sous-marins. En ce qui concerne la navigation marchande, les navires de commerce suivent maintenant des routes bien définies le long des côtes. »

Il est à noter que les nègres seront désormais acceptés dans la marine et dans le service de garde-côtes, s'ils satisfont aux conditions physiques et mentales exigées du personnel maritime.

L'Amirauté a imposé à New-York, des mesures très sévères de black-out, à cause des sous-marins allemands qui opèrent sur la côte de l'Atlantique, l'éclairage nocturne de la ville ayant pour effet de rendre visibles les silhouettes des navires.

A côté de leur activité économique, les Etats-Unis fournis-

sent un effort militaire croissant : le président Roosevelt a révélé que les navires de guerre américains opéraient maintenant dans la Méditerranée et dans l'océan Indien, aussi bien qu'aux plus lointaines limites des océans Pacifique et Atlantique ; d'autre part, on trouve des soldats américains au nombre de 700.000 en Amérique du Sud, au Groënland, en Islande, en Irlande, en Angleterre, dans le Proche-Orient et en Extrême-Orient.

M. Roosevelt a également signé une loi portant création d'un corps d'armée auxiliaire féminin. Jusqu'à présent les enrôlements ne dépasseront pas 25.000, quoique la loi autorise un recrutement de 150.000 femmes.

Le général Hearshey, qui dirige le programme de construction de l'armée américaine, a déclaré à Montréal que l'an prochain l'armée américaine pourrait compter dix millions d'hommes.

Sur le plan diplomatique, les Etats-Unis enregistrent plusieurs succès. Un accord a été signé avec le Panama, qui cède à l'armée américaine certaines parties stratégiques importantes de son territoire dans la zone du canal. Les Etats-Unis recevront ces territoires pour toute la durée de la guerre.

On a remarqué aussi le voyage aux Etats-Unis du président du Pérou. Celui-ci a adressé avant son départ pour les Etats-Unis un message d'adieu à la nation péruvienne dans lequel il a souligné l'importance de l'invitation du président Roosevelt, qui ouvre au Pérou de nouvelles perspectives et renforce les liens d'amitié des nations des continents américains.

Il n'est pas jusqu'au projet de construction d'une route panaméricaine, la « carreta », entre l'Alaska et la Patagonie, qui ne prenne, dans les circonstances actuelles, une valeur symbolique.

Et si une unité de vues s'établit peu à peu entre les différents Etats américains, relativement à la politique de guerre, à l'intérieur même des Etats-Unis, les deux grands partis républicains et démocrates sont de plus en plus unanimes : le comité national du parti républicain a décidé de mettre hors de discussion au cours de la campagne électorale pour les élections au Congrès de l'automne prochain, la conduite de la guerre par le président Roosevelt et les plans de politique étrangère américaine d'après-guerre.

ACTUALITÉS ET DOCUMENTS

Message de S. S. le Pape Pie XII à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale

Entouré du concours fidèle et recueilli du peuple de la Ville Eternelle et en paternelle et intime communion avec les millions de croyants du monde entier, demain, en la fête solennelle de l'Ascension au ciel de Jésus notre Sauveur, nous monterons à l'autel papal de la Basilique patriarcale du Vatican pour offrir à Dieu avec une profonde humilité et avec une dévotion émue le Sacrifice Eucharistique. Envers le Dispensateur de tout bien Nous nous sentons animés d'une intense reconnaissance, envahis que Nous sommes d'une suave et indicible joie intérieure, en ce jour qui commémore notre consécration épiscopale, reçue il y a maintenant vingt-cinq ans des mains d'un vénéré et inoubliable prédécesseur ; souvenir cher qui, tandis qu'il fait monter de Notre âme l'hymne de louange à Dieu, nous pousse à implorer avec une véhémente ardeur la bénédiction céleste sur le troupeau du Seigneur, confié à Notre sollicitude pastorale, et sur le travail et la souffrance de l'Eglise pour le salut du monde.

Ce jour qui devrait resplendir pour le monde catholique d'une joie pure et sereine, tombe en un temps d'angoisses et de souffrances extrêmes dont on trouve une vivante représentation dans ces paroles du Christ : « *Consurget... gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilentiæ et fames et terræmotus per loca* » (Matth. 24 ; 7) (1). Dans une calamité aussi universelle, comment pourraient avoir place, même dans le domaine religieux, les manifestations qui accompagnent d'ordinaire les jours de fête ? La violence tragique des événements, loin de porter à la joie, invite à la pénitence et au repentir, incite à l'examen et à la purification, nous avertit de donner une autre orientation à notre pensée, à notre volonté, et à notre action. Aussi, très chers fils, est-ce pour nous une source d'émotion, de satisfaction et de paix intérieure de savoir que notre jubilé est célébré dans tout le monde catholique par des prières et des sacrifices pour le bien de la Sainte Eglise, et qu'il est l'occasion d'actes de générosité en faveur de milliers de frères, qui dans leur indigence si variée et si doulou-

(1) On verra s'élever nation contre nation, royaume contre royaume, il y aura des pestes, des famines et des tremblements de terre en divers lieux.

reuse, vont frapper avec confiance à la porte de la charité chrétienne, qui souffre et peine avec eux.

Dans le tumulte et les difficultés universelles de l'heure présente, selon les desseins impénétrables du gouvernement divin, c'est sur nous que repose aujourd'hui le poids de la sollicitude pastorale, que portait il y a vingt-cinq ans, dans son cœur magnanime, celui qui alors, par l'imposition des mains à l'autel de la Chapelle Sixtine, nous faisait don de la plénitude du sacerdoce : héritage saint, mais aussi combien lourd et douloureux. Le chemin par lequel l'aimable Providence de Dieu nous a conduit dans la suite devait nous mener de nouveau à la Sixtine où à nos faibles forces serait imposée la dignité du Souverain Pontificat dont Nous nous sentons profondément indigne. A cet honneur allait se joindre, lorsque éclata et se développa cette seconde guerre mondiale, un fardeau si accablant qu'il dépasse en ampleur même celui de l'autre guerre, aux jours de Benoît XV.

Au reste, très chers fils, nous serions passé en vain par l'école de Léon XIII à la lumineuse sagesse, de Pie X à l'insigne piété, de Benoît XV aux riches conseils, de Pie XI à l'âme remplie de saint courage et d'ardeur, si, au milieu de la tourmente générale actuelle, venait à fléchir en nous un seul instant cette certitude, fondée dans la foi, fortifiée par l'espérance, mûrie dans l'amour, que le Seigneur ne veille jamais tant sur son Eglise et n'en est jamais si proche qu'aux heures où ses fils, saisis d'anxiété et de trouble, seraient portés à s'écrier : « O Maître, n'avez-vous point de souci que nous enfoncions ? O Seigneur, sauvez-nous, nous périssons » (Marc, 4, 38 ; Math. 8, 25).

Où notre âme s'affermit-elle dans cette paisible sécurité ? Au tombeau de Pierre, premier évêque de Rome. Quand penchés sur cette tombe nous évoquons les débuts de l'Eglise, il nous semble voir le premier Pape, destiné par le Christ à en être la pierre fondamentale, relever sa tête glorieuse et Nous dire : « *Obsecro consenior et testis Christi passionum... pascite qui est in vobis gregem Dei* » (1 Petr. 5, I) (1). Alors Nous contemplons en esprit tous Nos chers fils de l'univers, rangés autour de Nous, innombrables comme le sable de la mer ; alors Notre cœur se dilate et Nous sentons l'intime et profond besoin d'ouvrir les lèvres, et de donner au cœur de chacun de vous le pain de cette ferme confiance qui fortifie le Nôtre.

Printemps de l'Eglise.

L'Eglise aussi a eu et a son printemps, merveilleux comme elle. Dans la saison où la nature, s'éveillant à une nouvelle vie, se pare de

(1) Je vous exhorte, moi qui suis ancien comme vous et témoin de la Passion du Christ..., paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié.

verdure et de fleurs et par un travail intime se prépare à faire don de ses moissons et de ses fruits, les trois grandes solennités de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte ne forment-elles pas comme un printemps spirituel qui nous rend plus doux, plus cher et plus beau le printemps de la nature ? Ces fêtes font resplendir comme le soleil trois vérités fondamentales, trois faits grandioses de l'histoire, trois mystères où éclate, dès l'origine, l'œuvre de la Rédemption ; ces fêtes sont les trois colonnes fondamentales et inébranlables de l'immense édifice de la Sainte Eglise. Dans leur lumière, dans leur fermeté surnaturelle, ces vérités, également présentes à tous les siècles de l'histoire de l'Eglise et également manifestées à toutes les générations de fidèles, illuminent de leur réalité historique le printemps du christianisme, sa première croissance, son affermissement et son épanouissement, même parmi les vents et les tempêtes ; si le christianisme est né grand, c'est que resplendissaient sur son front les rayons de ces trois vérités, points de départ de cette époque qualifiée à juste titre d'héroïque, à savoir de ces trois siècles qui s'étendent de la fondation de l'Eglise à la paix conclue avec l'Empire romain en 312 au temps de Constantin.

Ces trois mystères fondamentaux, splendeurs éclatantes de cette lumière du monde qu'est le Christ, dirigent et accompagnent dans sa route la jeune Eglise, épouse du Christ ; ils en conduisent les pas, l'aident à traverser l'obscure forêt du paganisme et à atteindre à la grandeur à laquelle elle est prédestinée. L'esprit fortement attaché à la foi en la Résurrection du Christ et en leur propre résurrection, le regard dirigé par de saints désirs vers le Christ glorifié assis à la droite du Père, et vers la Jérusalem céleste, demeure heureuse et éternelle de ceux qui seront fidèles jusqu'à la fin, l'âme dominée par la certitude de la présence fortifiante de l'Esprit, promis et envoyé par Jésus, ces premiers chrétiens comme ils nous apparaissent grands par la hauteur de leur pensée, par la vigueur de leur action, par leur courage et leur émulation dans l'héroïsme moral, par la fermeté de leur foi, dans les luttes et dans les souffrances ! Ils nous ont laissé un exemple dont la force conquérante s'est manifestée et s'est propagée de siècle en siècle jusqu'à nos jours, où plus que jamais, pour sauver et garder l'honneur et le nom chrétien, il est nécessaire d'affronter et de soutenir des luttes et des épreuves semblables à celles des premiers temps. Devant de tels athlètes, sur la tête desquels avec le laurier victorieux de la milice chrétienne on trouve souvent la palme du martyre, disparaissent toute incertitude et toute hésitation. L'exemple de leur vie héroïque ne suffit-il pas à éclairer les esprits, à affermir les cœurs, à redresser le front des chrétiens d'aujourd'hui, les pénétrant d'une telle dignité, les faisant aspirer à cette sublime grandeur, conscients de la responsabilité que leur confère leur profession chrétienne.

Quatre notes caractéristiques de la jeunesse de l'Eglise.

La physionomie spirituelle de cette première chrétienté aux origines de laquelle nous ramènent les prochaines solennités de l'Ascension et de la Pentecôte, présentent quatre traits bien caractéristiques :

1) Une inébranlable certitude de victoire fondée sur une foi profonde.

2) Une disposition sereine et sans limites aux sacrifices et à la souffrance.

3) Une ferveur eucharistique et une vie intérieure jaillissant de l'intime conviction de l'efficacité d'une pensée eucharistique s'étendant à tous les domaines de la vie sociale.

4) Une aspiration toujours plus grande et plus solide vers l'unité d'esprit et l'unité hiérarchique.

Ce quadruple caractère de la genèse de l'Eglise offre dans chacune de ces notes dominantes un appel et, en même temps, une espérance et une promesse pour la chrétienté de nos jours. Mais le vrai christianisme d'aujourd'hui n'est pas différent du christianisme primitif. La jeunesse de l'Eglise est éternelle : parce que l'Eglise ne vieillit pas en adaptant sa démarche aux conditions du temps dans sa route vers l'éternité : les siècles de son passé ne sont pour elle qu'un jour, comme aussi ne sont qu'un jour les siècles qu'elle attend. Sa jeunesse des temps des César est la même qui nous parle.

La certitude de victoire de l'Eglise primitive trouvait son aliment, son assurance imperturbable dans les paroles du Maître : *Ego vici mundum* (Jean, XVI, 33) : « J'ai vaincu le monde ». Paroles qui pouvaient s'inscrire sur le bois de sa Croix, étendard de ses triomphes. Que la chrétienté d'aujourd'hui soit pénétrée et enflammée du feu vivant et lumineux de cette parole et vous éprouverez alors dans votre cœur la confiance paisible et douce de la victoire qui affermit. Au terme de ces jours ténébreux, où tous les hommes vivent dans la terreur et l'abattement, on ne verra pas se produire ce que redoutent les pusillanimes, mais plutôt se réaliseront dans tout leur éclat les espérances des cœurs fidèles et magnanimes.

L'Eglise aujourd'hui ne peut retourner purement et simplement aux formes primitives du petit troupeau primitif. Dans sa maturité, qui n'est pas vieillesse, elle garde le front droit et manifeste dans ses membres la vigueur inchangée de sa jeunesse ; elle demeure ce qu'elle fut depuis sa naissance, toujours la même. Elle ne change ni dans son dogme, ni dans sa force : elle est inexpugnable, indestructible, invincible. Elle est immobile ; elle ne saurait être ébranlée, parce que son titre de fondation a été scellé par le sang du Christ ; et cependant elle se meut ; et cependant elle prend des formes nouvelles dans tout âge

nouveau où elle s'engage, réalisant un progrès, mais non pas un changement dans sa nature, car, comme le dit admirablement Vincent de Lérins, il en va des réalités spirituelles comme des organismes vivants qui, bien qu'augmentant le nombre de leurs années, dans leur développement et leur croissance, restent cependant identiques à ce qu'ils étaient (*Commonitorium* n. 22, Migne, P. L. 50, 668). Avec fierté, elle peut regarder en toute sérénité son passé et le gigantesque édifice presque bi-millénaire de son magistère et de sa discipline. Cette unité de l'Eglise s'est faite par le plein épanouissement et la pleine mise en lumière du dépôt de vérité qui lui a été confié, non moins que par la vigueur croissante et la perfection de son unité interne et du développement de sa liturgie, gravitant autour du sacrifice de la messe, et des sacrements, et enfin, par ce ferment de l'esprit chrétien qui, s'incorporant de plus en plus aux besoins des temps, pénètre toutes les formes et toutes les conditions de la vie. L'Eglise, parvenue désormais à la maturité de sa mission de Mère universelle du peuple croyant, en face de besoins et de devoirs plus étendus ne pourrait consentir, sans être infidèle à elle-même, à retourner aux formes de vie et d'action des temps primitifs. Le Cénacle est devenu un temple plus vaste que celui de Salomon ; le petit troupeau (Luc, 12, 32) multiplié a dépassé les fleuves et les monts, et s'en va chercher tous les pâturages de la terre. Le petit grain de sénevé, comme l'a promis et voulu le Seigneur, est devenu un arbre immense, à l'ombre duquel se reposent les peuples. Non, il ne peut être question pour l'Eglise dont Dieu dirige et accompagne les pas, dans le cours des siècles humains, il ne peut être question pour une âme chrétienne qui pèse l'histoire avec l'esprit du Christ, de retour vers le passé, mais seulement du désir d'avancer vers l'avenir et de se dépasser.

En un sens toutefois, le retour de l'Eglise à ses origines est pour notre temps une dure mais noble réalité. Comme aux débuts, et plus qu'à aucune autre époque, la divine fondation du Christ, bien que ne redoutant pas les adversaires, est aujourd'hui en plus d'une région en lutte pour son existence. L'athéisme militant, l'anti-christianisme systématique, le froid indifférentisme lui font la guerre en se prévalant de conceptions et de procédés qui, loin de s'en tenir aux habitudes pacifiques de la controverse élevée, n'aboutissent le plus souvent qu'aux bassesses de la violence. De nouveau, aujourd'hui comme alors, dans certains pays, des autorités, oublieuses des lois de la morale et tendant à substituer la force au droit, accusent les chrétiens des mêmes infractions aux lois que les César des premiers siècles prétendaient découvrir chez un Pierre et chez un Paul, un Xyste et un Laurent, une Cécile, une Agnès, une Perpétue, et dans cette foule innombrable d'innocents qui maintenant resplendissent de l'auréole du martyre, ici-bas aux yeux de l'Eglise et au ciel devant l'Agneau. Et le délit dont on faisait grief

aux chrétiens n'a-t-il jamais été autre chose que leur fidélité inébranlable au Roi des rois et au Seigneur des seigneurs ?

Pour un motif identique, de nos jours, la foi vive au Fils de Dieu, l'acceptation de sa loi, l'union spirituelle avec son Eglise, l'adhésion à ses représentants sur terre ont entraîné en plusieurs lieux et de façon ininterrompue des suspicions et des outrages, des refus et des exclusions, une méconnaissance des personnes et du mérite, des inquiétudes et des angoisses, des misères et des douleurs, des détresses et des dommages spirituels et corporels. Dans de telles conditions, dans de telles craintes et de tels périls, n'avons-nous pas toute raison, Fils très chers, de revenir à l'esprit de la primitive Eglise et de puiser dans les magnifiques exemples de ces chrétiens, dans leur foi ardente, dans leur fermeté intrépide, dans leur confiance inébranlable en la victoire, comme à une source de courage et de salut, une force nouvelle, un élan nouveau, une constance nouvelle en pensant que tout ce que ces premiers chrétiens ont cru, espéré, aimé, imploré, accompli, souffert et glorieusement mérité est aussi nôtre, et que nous y trouvons notre vie et notre gloire et qu'il y a là pour l'Eglise un trésor que rien ne peut atteindre. Que la vision des triomphes remportés par l'Eglise primitive affermisse et élève votre espérance et dans les tourmentes présentes vous découvre un horizon de nouveaux triomphes. Tôt ou tard, après ces moments passagers de douleur et de trouble, apparaîtra dans une lumière plus éclatante la vérité consolante de la parole de l'apôtre bien-aimé : « *Haec est victoria quae vincit mundum, fides nostra* » (1, Jo. 5, 4) (1).

Le sceau de sang qui, dans les épreuves des siècles de souffrance et de sacrifice, embellissait la jeunesse de l'Eglise, nous apparaît aujourd'hui comme la pierre la plus brillante de son diadème triomphal ; ainsi pour la chrétienté de notre époque, la grandeur de la future victoire, conquise dans le feu des tourments et des tribulations, répondra à la générosité du sacrifice. La volonté ferme et délibérée de ces héros *qui nos praecesserunt cum signo fidei* (2), a-t-elle pu être abattue par la fureur d'un Néron et d'un Dioclétien ou par les insidieux artifices d'un Julien l'Apostat ? Leur sérénité dans l'acceptation entière et sans limites de tous les genres de supplices et de martyres, n'était ni troublée ni ébranlée par les outrages et les coups, les violences et les ruses des adversaires du Christ. Une chrétienté dont les yeux sont fixés sur l'héroïsme des premiers siècles, ne saurait être infidèle à l'esprit de la parole écrite par saint Pierre alors que sévissait la persécution : *Si quid patimini propter justitiam, beati* (I Petr. 3, 14) (3). Elle se montrera digne de l'héritage de ses pères, et, consciente de la grandeur de sa mission, elle connaîtra, à l'heure fixée par Dieu, après de dures

---

(1) Voici la victoire qui a vaincu le monde, notre foi.
(2) Qui nous ont précédé avec le signe de la foi.
(3) Si vous souffrez pour la justice, heureux êtes-vous.

épreuves, une paix glorieuse qui lui fera s'écrier avec l'Apôtre des Gentils : « *Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam* » (I Cor. 15, 57) (1).

Mais où donc la foi courageuse des premiers chrétiens puisait-elle cette vie et cette ardeur ? Dans l'union eucharistique avec le Christ, source d'une vie morale pure et agréable à Dieu. A la table où se mange le pain des forts, ils sentaient s'allumer dans leurs cœurs une ferveur qui exprimait et rayonnait l'énergie et la paix. Ils se sentaient frères et sœurs dans le Christ, nourris par le même pain et le même breuvage, unis dans une société fraternelle par un même amour et affermis dans une même espérance, étroitement rapprochés par ce lien intérieur et sublime qui de mille cœurs et de mille âmes fait une immense famille ayant un seul cœur et une seule âme. Sur l'autel, sous le voile d'une nourriture et d'un breuvage, le Dieu de leurs âmes et de leurs victoires se rendait présent, Lui qui devait lever ses étendards à la place des aigles romaines pour la conquête du monde, d'un monde dont Rome serait le centre, centre non de pouvoir, mais de foi.

Aujourd'hui, comme aux premiers siècles, la pensée eucharistique est encore au centre de la foi. Son développement dans l'Eglise et son irradiation spirituelle et vivifiante sur l'humanité envahie par l'égoïsme, l'envie, les dissensions, les contradictions, l'abandon du dogme eucharistique, doit avec une force accrue appeler les cœurs aux agapes divines, les enlever à leur froideur pour les enflammer et les préparer à un printemps où, par l'union des esprits et de l'action fraternelle, ils se rassembleront tous dans la concorde et la paix autour du Dieu du tabernacle. Par le signe sanctifiant de l'Eucharistie, l'Eglise d'aujourd'hui tend, joyeuse et émue, la main à l'Eglise primitive. Le Christ vivant au milieu de nous ne cesse pas de nous adresser une invitation pleine de bonté. Et si, par l'acte providentiel inspiré à l'incomparable Pie X, il a ouvert avec autant d'abondance qu'aux premiers siècles les sources du large et bienfaisant fleuve eucharistique, c'est qu'il estimait que le temps où nous vivons ne réclame pas moins ces qualités de fermeté, de foi, de pureté de mœurs, d'amour fraternel, de disposition au sacrifice, qui ont fait grand et admirable le premier âge de l'Eglise.

Non moins grande et admirable était l'aspiration de la jeune épouse du Christ à la conservation et à l'affermissement d'une indivisible unité entre les fidèles et la hiérarchie. Aujourd'hui, la séparation de tant de frères d'avec le siège de Pierre, a entraîné de tragiques conséquences, des dommages graves pour toute la chrétienté,

---

(1) Grâces soient rendues à Dieu qui nous a donné la victoire.

elle a diminué l'efficacité de leur action dans le monde, mais là, au contraire, où se manifestent toujours davantage les bienfaisants effets de l'union du Pasteur avec son troupeau, jaillit vers le ciel avec plus de force du cœur des fidèles du Christ la prière *ut unum sint ;* à cette prière, beaucoup d'autres, même en dehors de l'Eglise visible, s'associent avec sincérité et ferveur, parce qu'ils reconnaissent que dans un monde opposé au Christ, l'existence même du christianisme est en péril.

Et où donc cette prière pour l'unité de tous les croyants pourrait-elle s'élever avec plus d'élan et d'intime charité vers Celui qui le premier l'a adressée au Père et qui illumine les esprits et touche les cœurs, sinon sur cette colline sacrée où les âmes et les oreilles du monde catholique se tournent à cette heure, dirigées *ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est* (Cypr. Ep. 59, ad Cornelium Rom. 14, 2) (1) ; sur ce rocher de vérité et de salut, dont personne n'a mieux compris et décrit avec plus d'éloquence la position éminente que Léon le Grand, Pape et Docteur de l'Eglise, lorsqu'il prononça ces mémorables paroles : *Beatus Petrus Princeps Apostoloci ordinis, ad arcem Romani destinatur Imperii ut lux veritatis, quae in omnium revelabatur salutem, efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet* (Sermo 82 ; c. 3, Migne, P. L. 54, 424) (2). Où convient-il mieux que résonne avec force la prière *ut unum sint* (3), quand on évoque l'Eglise primitive, unique et immaculée Mère de toutes les Eglises, sinon sur ces rives du Tibre où, comme sur le siège providentiel du premier Pierre, et le bastion spirituel du christianisme, s'est manifestée le plus libéralement et le plus ouvertement la grâce du ciel ; sur ces bords, dont les fastes inscrivent dans une des pages les plus lumineuses, le glorieux martyre du prince des Apôtres et le très noble privilège d'avoir offert leur dernière demeure à ses restes mortels ?

Fouilles récentes au Vatican.

En cette fête, de ce lieu sacré, centre spirituel de l'Univers chrétien, précisément en ces jours où l'Epouse du Christ en diverses parties du monde doit soutenir de pénibles luttes et où ses fils fidèles sont en butte à de multiples épreuves parce qu'ils font ouvertement profession de foi chrétienne et de dévouement à l'Eglise, c'est pour Nous, Fils très chers, une joie toute particulière et nouvelle, de pouvoir

---

(1) A la Chaire de saint Pierre et à l'Eglise principale d'où est sortie l'unité sacerdotale.

(2) Le bienheureux Pierre, chef du Collège Apostolique, est conduit à la capitale de l'Empire Romain pour que la lumière de la vérité qui était révélée pour le salut de tous les hommes rayonnât d'une manière plus efficace de cette tête dans le corps du monde.

(3) Qu'ils soient un.

vous annoncer et vous faire entendre les cris profonds qui, de l'ombre qui entoure le tombeau de Pierre, éclatent comme un appel de la chrétienté passée à la chrétienté présente et joint à Notre voix, par un accord providentiel, sa force renaissante et persuasive.

Le sol du Vatican a, lui aussi, pouvons-Nous dire, ses catacombes. Bien qu'elles ne soient pas encore menées à leur terme, les fouilles commencées et poursuivies par nos soins dans la crypte de la basilique vaticane et auxquelles, il y a un peu plus d'un an, Nous avons fait allusion lors de l'inauguration du tombeau de Notre inoubliable prédécesseur, ne manquent pas de jeter une vive lumière sur ces premiers temps de l'Eglise où l'Evangile de la Croix commençait à se faire entendre pour enraciner dans le sol romain sa puissance et son attraction spirituelle, où la jeune église s'apprêtait à gravir le sentier âpre et sanglant de cette voie douloureuse qui devait, à travers les premiers siècles, la conduire, sous Constantin, à son pacifique triomphe.

Déjà, les travaux de l'an dernier avaient révélé avec certitude, sous la grande nef de la Basilique, en direction de la Confession, l'existence d'un grand cimetière païen dont les monuments caractéristiques avaient été dressés dès le premier siècle à l'intérieur des limites d'une *area perpetuae sepulturae tradita* (1) déjà en usage. Cette nécropole pré-chrétienne fournit clairement la preuve de l'exactitude de cette tradition romaine qui cherchait justement la tombe du Prince des Apôtres sur le territoire d'un tel cimetière païen. Et voici qu'au cours des travaux actuels, se dessinent, avec une clarté toujours plus nette, les lignes de la Basilique de Constantin dans toutes ses parties essentielles. Graduellement, se manifestent aussi les difficultés peu communes que l'architecte impérial eut à surmonter, tant au point de vue technique qu'au point de vue psychologique, pour concevoir et exécuter son œuvre grandiose. Quiconque descend dans ces cryptes et examine sérieusement les obstacles énormes qu'il a fallu vaincre pour creuser dans ces terrains accidentés et pour les niveler, avec leurs monuments nombreux, vénérés, chers à la Rome païenne et à beaucoup de familles, reconnaît, dans les restes imposants qui se découvrent aujourd'hui à nous, la preuve la plus convaincante que l'empereur Constantin n'a pu obéir à des raisons de commodité, mais que cet emplacement lui était imposé par la situation exacte du tombeau de l'Apôtre.

Grâce à ces constatations et à une étude comparée des sources correspondantes, il n'a pas été malaisé de retrouver l'antique Confession semi-circulaire qui doit remonter au temps de saint Grégoire le Grand, et dont les murs de marbre portent, gravé par d'innombrables pèlerins depuis le début du moyen âge, le signe de la sainte Croix.

Du mois de septembre dernier jusqu'à présent, on a exhumé plus de 1.500 monnaies médiévales et plus anciennes, qui démontrent que

(1) Enceinte réservée à perpétuité pour les sépultures.

de pieux pèlerins venaient ici en grand nombre, non seulement de Rome et d'Italie, mais de toutes les parties du monde, surtout de la France, représentée par les monnaies de ses archevêques, de ses évêques, de ses abbés, de ses rois, de ses ducs, de ses comtes, de ses vicomtes, de ses seigneurs ; puis de Germanie, des Pays-Bas, de Suisse, d'Espagne, d'Angleterre, de Livonie, de Slavonie, de Hongrie et de tout l'Orient latin.

Mais, dans sa partie centrale, où s'élèvent, l'un au-dessus de l'autre, trois autels d'époques différentes, le zèle infatigable des investigateurs a découvert un monument simple de forme, auquel pourtant, bien avant l'époque constantinienne, la dévotion des fidèles manifesta son culte : témoins les graffiti que l'on aperçoit à l'extérieur du monument, graffiti qui représentent les mêmes signes que ceux des tombes des cimetières chrétiens. Ces graffiti, qui nous reportent au temps de la persécution, fournissent la certitude que nous sommes en présence de restes de « trophées insignes » — de ces trophées dont parle le prêtre Gallus vers l'an 200 après Jésus-Christ en des expressions que nous transmet Eusèbe : « Je puis, moi, montrer les trophées des saints Apôtres. » (Hist. Eccl. 1. II, C, 25. Migne, P. G. 20.210) ; paroles qui aujourd'hui nous font revoir Gallus présent dans l'ombre mystérieuse des cryptes vaticanes. Au rappel que le même Eusèbe fait des *Petri Paulique nomine insignita monumenta, quae in urbis Romae coemeteriis etiamnum visuntur* (ibid. 1 c.) (1), il faut ajouter la demande impérieuse de saint Jérôme au prêtre Vigilantius : *Male facit ergo Romanus episcopus qui super mortuorum hominum Petri et Pauli secundum nos ossa veneranda, secundum te vilem pulvisculum, offert Domino sacrificia et tumulus eorum Christi arbitratur altaria ?* (*Contra Vigil.* c. 8. Migne, P. L. 23, 361-362) (2) ; et l'on verra combien ces témoignages et bien d'autres sont renforcés et éclairés d'une lumière nouvelle par les découvertes et les certitudes acquises jusqu'ici. Tous ces témoignages s'accordent dans une harmonieuse unité avec la voix des monuments retrouvés, dans lesquels « *saxa loquuntur* ». Et de l'harmonie de toutes ces voix n'entend-on pas éclater le cri puissant de l'assurance certaine et indéfectible de l'Eglise primitive, grandie dans la souffrance et la lutte ; clameur qu'elle adresse comme un avertissement de foi et une espérance de victoire à ceux qui, dans ces jours troublés mais lourds d'événements décisifs, sont appelés à conserver ou à redonner à l'humanité errante et altérée de paix les bénédictions du Rédempteur, et à assurer à la Croix du Christ, dans le séjour de notre humanité, l'autel qui ne convient qu'à Elle seule.

---

(1) Des tombes marquées aux noms de Pierre et de Paul et que l'on peut voir encore dans les cimetières de Rome.

(2) Fait-il donc mal l'Evêque de Rome, qui, sur les ossements selon nous vénérables de Pierre et de Paul, qui selon toi ne sont qu'une vile poussière, offre à Dieu des sacrifices et considère leur tombeau comme l'autel du Christ ?

L'Eglise et le conflit mondial.

La divine mission de l'Eglise, solidement bâtie sur la roche de saint Pierre, n'est pas sur la terre limitée dans l'espace et dans le temps. Son action n'a d'autre limite que la durée de l'humanité. Comme toujours, à mesure que se déroule la série des générations, le moment présent, à son tour, lui offre et lui impose de nouvelles et particulières résolutions, de nouveaux devoirs, de nouvelles tâches.

Les appels au secours qui, chaque jour, Nous sont adressés Nous diraient, si Nous ne le savions déjà, ce que demandent, ce qu'exigent de l'Eglise l'urgence et l'angoisse de cette heure, à savoir qu'elle mette en œuvre son autorité pour poser un terme à l'actuel conflit, pour que le torrent de larmes et de sang aille se perdre dans l'océan d'une paix équitable pour tous. Notre conscience Nous rend témoignage que dès l'instant où les secrets desseins de Dieu ont chargé Nos faibles épaules du fardeau aujourd'hui si pesant du suprême pontificat, Nous avons, aussi bien avant la guerre que durant son cours, travaillé pour la paix de toute notre âme, de toutes nos forces, dans toute l'ampleur de notre ministère apostolique.

Mais maintenant que les peuples vivent dans l'attente douloureuse de nouvelles opérations imminentes, Nous saisissons l'occasion qui Nous est offerte par l'anniversaire d'aujourd'hui pour dire une fois de plus une parole de paix, et Nous la disons avec la conscience de notre absolue impartialité à l'égard de tous les belligérants et avec un égal amour pour tous les peuples, sans aucune exception.

Nous ne le savons que trop, dans l'état actuel des choses, il n'y aurait que peu de gages de succès à vouloir formuler des propositions concrètes en vue d'une paix juste et équitable ; chaque fois que l'on prononce une parole de paix, on risque d'offenser l'une ou l'autre partie. De fait, tandis que les uns se prévalent des résultats obtenus, les autres placent leurs espérances dans les batailles à venir. Cependant, si la comparaison des forces et des gains dans le domaine politique et militaire ne laisse entrevoir pour le moment aucune possibilité pratique immédiate de paix, il n'en est pas moins vrai que les ruines semées par la guerre entre les peuples dans le domaine matériel et spirituel ont fini par s'accumuler à un tel point qu'elles appellent, pour enrayer leur progrès, tout effort capable d'aboutir à une conclusion rapide du conflit.

Sans parler des violences et des cruautés arbitraires contre lesquelles en d'autres circonstances Notre voix a fait entendre ses avertissements — et Nous les renouvelons aujourd'hui avec une instance plus vive et plus suppliante que jamais devant la menace de cruautés guerrières encore plus meurtrières — la guerre par elle-même, avec la perfection technique des armes, cause aux peuples des peines, des difficultés, des souffrances innombrables.

Notre pensée va aux valeureux combattants, aux multitudes qui vivent dans les zones d'opérations, dans les territoires occupés ou dans leur propre pays. Nous pensons à ceux qui sont tombés, aux millions de prisonniers, aux mères, aux épouses, aux enfants qui, sans préjudice de leur vif amour de la patrie, sont en proie à une angoisse mortelle. Nous pensons à la séparation des époux, à la désorganisation de la vie familiale, à la disette, à la détresse économique. Chacun de ces noms de maux et de ruines n'évoque-t-il pas un nombre infini de cas navrants dont la somme constitue le fléau le plus déplorable, le plus terrible, le plus véhément qui ait jamais fondu sur l'humanité, au point de faire envisager avec effroi un prochain avenir de graves périls économiques et sociaux ?

Pendant des dizaines d'années, on a fait une dépense gigantesque de magnifiques efforts, d'intelligence et de bonne volonté, en vue de trouver et d'appliquer une solution de la question sociale, et maintenant les peuples en sont réduits à constater que les richesses nationales dont la sage administration dans l'intérêt public constitue un des postulats de cette solution, sont gaspillés par centaines de milliards pour la destruction des biens et des vies.

La guerre et la famille.

Derrière le front de combat, du sein des détresses et des embarras ou appréhensions domestiques que Nous avons signalés, se dresse et s'étend désormais sur toute la face du monde un autre front immense : le front des familles angoissées et meurtries.

Dès avant le conflit, il y avait des peuples, aujourd'hui en armes, où le nombre des berceaux n'arrivait pas à compenser celui des tombes. Et à présent, la guerre, loin de remédier au mal, menace de précipiter à la ruine physique, économique et morale les nouvelles pousses de la famille.

Aux gouvernants des nations, notre voix paternelle voudrait donc lancer encore un appel : la famille est chose sacrée, elle n'est pas seulement le berceau des enfants, mais aussi de la nation, de sa force et de sa gloire. N'arrachez pas, ne détournez pas la famille de sa fin, si haute, assignée par Dieu. Qu'au foyer domestique, l'époux et l'épouse, fidèles à leurs devoirs conjugaux et familiaux, transmettent le flambeau de la vie matérielle et aussi de la vie spirituelle et morale, de la vie chrétienne aux nouvelles générations. Dieu le veut. Que dans la famille, sous la vigilance des parents, s'élèvent des hommes de caractère loyal, de droiture et de valeur, qui soient un jour des membres utiles et irréprochables de la société humaine, forts dans toutes les conjonctures joyeuses ou tristes, obéissant à ceux qui commandent et à Dieu : telle est la volonté du Créateur. Que le toit familial et l'école ne soient pas seulement le vestibule d'un champ de bataille. Ne séparez pas d'une manière

durable les époux ; n'arrachez pas les enfants à la garde vigilante, corporelle et spirituelle des parents ; ne tarissez pas les sources du revenu et de la fortune de la famille.

De ce front de la famille, un cri unanime parvient jusqu'à Nous : rendez-nous à nos occupations du temps de paix. Si vous avez à cœur l'avenir de l'humanité, si votre conscience en présence de Dieu reconnaît quelque valeur à ce qui est l'homme, le nom de père et de mère, si vous sentez ce qui fait le véritable bonheur de vos enfants, rendez la famille à son œuvre de paix.

Exhortation à la paix.

Avocat de ce front de la famille, Nous adressons un chaleureux et paternel appel aux hommes d'Etat, afin qu'ils ne laissent échapper aucune occasion capable d'entr'ouvrir la voie à une paix honorable de justice et de modération, à une paix issue d'une entente libre et féconde, alors même qu'elle ne devrait pas répondre en tous les points à leurs espérances.

Le front universel de la famille qui, sur le front de la guerre, compte tant de cœurs de pères, d'époux et de fils combattant parmi les périls et les fatigues, les espérances et les désirs du double amour de la patrie et du foyer domestique, recouvrera le calme et la sérénité dans la vision d'un horizon nouveau. La reconnaissance de l'humanité, l'approbation de leur propre nation ne manqueront pas à ces nobles et généreux gouvernants qui, le jour de leur rencontre avec l'autre partie, pénétrée elle aussi du même sentiment, choisiront, sous l'impulsion, non de la faiblesse, mais de la conscience de leurs responsabilités, la voie et le terrain de la modération et de la sagesse.

Plein de confiance, il ne Nous reste plus, très chers Fils, qu'à adresser au Père des miséricordes et de la sagesse, d'ardentes prières, afin que soit hâté le moment où apparaîtra l'aurore d'un jour si désiré. « Demandez et vous recevrez », nous a dit le divin Rédempteur, Prince de la Paix qui, doux et humble de cœur, nous invite à aller à Lui pour trouver le réconfort de nos travaux et de nos peines. Réveillons en nous-mêmes l'esprit d'amour.

Tenons-nous prêts, avec notre foi et notre labeur, à coopérer, après le plus sanglant, le plus désolant carnage de l'histoire, à l'immense et formidable tâche de reconstruction et de restauration, pour ressusciter du chaos des ruines matérielles et morales un monde pacifié et uni par les liens de l'amour fraternel, un monde où, par le secours du Dieu tout-puissant, « *Nova sint omnia, corda, voces et opera* » (*Hymn. ad Matut. in Festa SSmi Corp. Christi*) (1).

(1) Que tout soit renouvelé, le cœur, le langage, l'action.

REVUE DES LIVRES

Construire — Tome VII — Le tome VII de *Construire* vient de paraître chez Vitte, place Bellecour, à Lyon. Prix : 30 fr.

Outre une abondante et pertinente revue des *Livres* qui nous apporte un témoignage sur le mouvement des idées, les *chroniques* se révèlent de plus en plus intéressantes : *musique* (B. Gavoty), *théâtre* (G. de Champvis) nous rappellent qu'il y a autre chose que la guerre et le ravitaillement. La représentation de l'âme aussi importe. Le P. Huby met heureusement au point le témoignage de J. Guitton sur M. Pouget ; le P. Brou évoque un temps curieux où l'Europe s'affrontait avec le Japon et les Philippines. Le passé éclaire quelque peu le présent. Parmi les études de fond, il y a lieu de retenir de très fermes analyses de J. Rimaud sur *l'Enfance adulte,* c'est-à-dire stabilisée vers ses douze ans ; une forte étude de J. Lecler sur le *Cléricalisme ;* un exposé de synthèse sur les *Chantiers de la Jeunesse* ; mais par-dessus tout l'émouvante analyse de la *Fidélité à la France* par Louis Beirnaert. C'est l'effort le plus sincère et le plus rigoureux que je connaisse vers une saisie des objets et motifs qui intéressent ou commandent notre fidélité à la France. En une heure où notre peuple a tant besoin de ressusciter sa foi en lui-même, ce sera le devoir de ses maîtres que de méditer ces pages nées d'une souffrance aiguë et d'une longue contemplation solitaire, afin d'éveiller dans le cœur des Français des échos et des courages endormis.

Paul DONCŒUR.

Paul CROUZET. — **La vraie révolution nationale dans l'instruction publique**. Cahiers Violets, N° 1. Privat-Didier, éditeurs, Paris. Toulouse, 1942. 62 pages. Prix : 8 fr.

Premier fascicule d'une série de Cahiers qui se proposent « d'éclairer dans tous les domaines les divers aspects de la rénovation spirituelle indispensable à la France vaincue », ces pages servent de manifeste à l'animateur de la collection : M. Paul Crouzet.

Point de vraie révolution qui ne soit d'abord intérieure et ne mène de pair la transformation des esprits et la modification des institutions, tel est le leitmotiv de ces Cahiers. Le mot de Péguy : « Ce ne sont pas les hommes en dehors qui font les révolutions. Ce sont les hommes en dedans », pourrait leur servir d'exergue.

Dans ce premier Cahier, consacré à l'instruction publique, M. Paul Crouzet nous confie du reste que c'est un Péguy qu'il rêverait de mettre à la tête de l'Université de France ; persuadé que sa ferveur gagnerait le corps enseignant et les élèves et communiquerait à l'école publique la mystique qui rendrait efficace sa participation à la révolution nationale.

M. Paul Crouzet précise à quelles conditions l'Université pourra devenir dans le pays un ferment de transformation morale. Il faudrait que l'instruction y fût occasion d'action morale et donc que les maîtres devinssent de vrais éducateurs. C'est une question de recrutement et de formation du corps professoral, d'impulsion des chefs. Et M. Crouzet de réclamer pour les uns des moyens de contrôle et de formation, pour les autres une mystique qu'ils auront mission de rendre contagieuse.

Nul doute que l'efficacité de l'école ne dépende de la réalisation de ces conditions. Le rappeler était indispensable ; resterait à indiquer la source où s'alimentera la mystique que l'on réclame, à préciser l'idéal qui suscitera et soutiendra la vocation des maîtres, à déterminer l'ordre de valeurs morales qui servira de norme à l'éducation des élèves.

« Il y avait à la base de notre système éducatif une illusion profonde : c'était de croire qu'il suffit d'instruire les esprits pour former les cœurs et pour tremper les caractères. » M. Crouzet montre bien les déplorables conséquences de cette illusion stigmatisée par le Maréchal. Il va jusqu'à dire qu'il n'y eut pas seulement illusion mais oubli et défaillance des chefs. D'un mot le Maréchal en a indiqué la cause profonde : la neutralité.

N'est-ce pas, en effet, une conception toute négative de la neutralité qui porte le professeur à se retrancher dans le domaine du pur savoir et qui, en conséquence, vide peu à peu sa mission de son caractère éducatif pour ne plus lui laisser qu'une fonction d'enseignant ? N'est-ce pas elle qui transforme fatalement le chef, chargé d'un message, en simple administrateur et qui réduit, de proche en proche, l'Université à n'être plus qu'un corps sans âme, indifférente à la vie profonde de ses élèves et de ses maîtres, à celle du pays lui-même ?

M. Paul Crouzet ne pousse pas jusque là ses conclusions. Son étude courageuse a le mérite de les suggérer invinciblement.

Pierre Faure.

René Ozouf. — **Le nouveau statut de l'école et du personnel enseignant primaire.** Editions F. N., Paris, 1942. 288 pages. Prix : 30 fr.

Cet ouvrage réunit et présente les textes officiels qui, de juin 1940

à décembre 1941, ont modifié le statut de l'enseignement primaire et de ses maîtres.

On est frappé, en parcourant les divers chapitres, de l'ampleur de l'œuvre législative déjà accomplie dans le domaine de l'enseignement primaire par le nouvel Etat Français. Elle est d'une telle ampleur que l'auteur n'a pas cru devoir, pour faire œuvre cohérente, rappeler la législation antérieure. Il s'est contenté de grouper les textes publiés à l'officiel en les complétant et en les éclairant par les circulaires et déclarations du secrétaire d'Etat à l'instruction publique et de ses bureaux.

Les rubriques adoptées sont les suivantes : Le nouveau statut de l'école (organisation, horaires, programmes et instructions, livres scolaires, examens, organismes administratifs, enseignement et œuvres post-scolaires, locaux scolaires), le nouveau statut des maîtres (recrutement, formation situation administrative et financière), inspection des écoles, enseignement privé, cours complémentaire, organisation sportive, statut des fonctionnaires.

La lecture de ce recueil ne dispensera pas, comme le signale la préface, « de consulter les publications antérieures pour y trouver une foule de renseignements d'ordre administratif et pédagogique, toujours actuels ». Elle sera indispensable pour se mettre au courant de l'état actuel de la législation et elle fera prendre conscience de l'esprit nouveau qui doit animer l'école publique.

Pierre FAURE.

L'enseignement en France (juillet 1940 — octobre 1941). — Documents officiels et textes administratifs. Collection de la documentation catholique. Bonne Presse, 1941. 219 pages. Prix : 15 fr.

Ce recueil de textes, classés et commentés, ne se propose pas de fournir l'intégralité des lois, décrets, arrêtés et circulaires concernant l'Enseignement officiel et privé et la Jeunesse. Il dégage les grandes lignes, souligne les modifications essentielles et éclaire les réformes au moyen de documents empruntés aux écrits et appels du Maréchal, aux discours et déclarations des secrétaires d'Etat qui se sont succédé à l'instruction publique, voire à des articles de presse.

Un chapitre spécialement documenté est consacré aux lois intéressant l'enseignement privé, à l'enseignement de la morale et de l'instruction religieuse dans les écoles publiques, à l'éducation générale et sportive.

Pierre FAURE.

Jeanne-Marie JAUR. — **L'orientation professionnelle, service social.** L'expérience de Marseille. 102, rue Marengo, Marseille, 1942. 261 pages. Prix : 75 fr.

Voici une étude sur l'orientation professionnelle qui sort de l'ordinaire et une thèse de doctorat comme on en voudrait beaucoup. L'auteur ne s'est pas contentée de classer une documentation, de dégager des idées maîtresses, elle apporte une doctrine cohérente qui a subi l'épreuve de l'expérience et l'exemple d'une réalisation en plein développement, qui trace la voie.

Dans ce domaine délicat de l'orientation où se heurtent les doctrines philosophiques et sociales, où s'enchevêtrent les initiatives privées et les réalisations administratives, où interfèrent les influences de tous ceux qui sont intéressés au devenir de l'enfant : parents, école, profession, Etat, l'expérience de l'auteur, chef des services d'orientation du centre technique de documentation et d'orientation professionnelle de Marseille, lui a permis de discerner les erreurs doctrinales et administratives qui ont stérilisé tant de bonnes volontés et d'organismes voués à l'orientation professionnelle.

On a trop souvent considéré dans l'homme ou l'enfant le travailleur capable ou non d'assumer tel métier, d'accomplir tel geste avec un rendement suffisant, alors qu'il eût fallu s'enquérir d'abord de ses aptitudes et de ses goûts par une large enquête familiale, scolaire, médicale et psycho-technique, et donc ouvrir plus que restreindre ses horizons. C'est pourquoi la véritable orientation professionnelle doit être soigneusement distinguée de l'appropriation au métier et plus encore de la sélection qui ne se propose que d'obtenir dans le métier le plus grand rendement. Son objet propre c'est le développement de l'être humain considéré comme un tout, indépendamment et préalablement à l'examen de telle ou telle profession. Aussi, fort justement, Mlle Jaur voudrait-elle voir modifier la désignation des centres d'orientation professionnelle et que ceux-ci soient simplement appelés centres d' « orientation », en même temps que leurs services seraient considérés comme un service social.

Dès lors, il devient facile de délimiter, dans l'examen d' « orientation », le rôle respectif de la famille, du médecin, de l'assistante sociale, des maîtres d'écoles, des techniciens d'orientation professionnelle. Tous sont au service de l'enfant, chacun apporte les renseignements qui permettent, avec l'aide des parents, de mieux voir quelles orientations lui sont permises et quelles lui sont définitivement ou momentanément interdites. Le rôle de l'école et de la profession, de l'Etat et des initiatives privées se trouve également précisé. Les centres privés doivent être préférés aux centres officiels puisqu'il s'agit d'éclairer la destinée d'une personne humaine et qu'il faut avant tout mériter et gagner sa confiance, ce que ne peut prétendre une institution d'Etat.

A l'école, on demandera des renseignements d'ordre scolaire mais aussi d'assurer une formation générale, laissant à la profession le soin d'organiser l'enseignement professionnel proprement dit et l'apprentissage ainsi que les examens ultérieurs d'appropriation au travail puis, plus tard, de sélection.

C'est sur ces bases que le centre technique de documentation et d'orientation professionnelle de Marseille fonctionne, c'est ce qui lui a valu la faveur croissante du public, des écoles, de la profession et de l'Etat. Il semble qu'une solution rationnelle, profondément humaine des problèmes d'orientation y soit mise en œuvre. La découvrir fait l'intérêt de cette étude et c'est le mérite de Mlle Jaur que d'avoir contribué à la faire prévaloir.

Pierre FAURE.

RŒDERER. — **Mémoires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire** — Textes choisis et présentés par O. Aubry. Plon, Paris. 273 pages.

Rœderer fut un homme « important », mais qui resta de second plan. Ayant approché Louis XVI et Napoléon, il écrivit beaucoup et ses œuvres, publiées par son fils, forment huit gros in-quarto peu lus aujourd'hui. M. O. Aubry a puisé dans ces volumes des récits relatifs à la chute de la Royauté, puis au Consulat et à l'Empire. Ils sont intéressants sans avoir proprement d'intérêt. Rœderer s'y montre médiocre. Ce qu'il rapporte est de la petite chronique, curieuse, parfois piquante, mais ayant rarement de la portée. Quelques conversations intimes avec l'Empereur offrent de celui-ci des images exactes, mais ces témoignages familiers ne nous ouvrent pas de jours nouveaux. Un grand homme peint par un témoin médiocre déçoit plus qu'il n'étonne.

Paul DONCŒUR.

Henry JOLY. — **La Corse française au XVIe siècle** — Lardanchet, Lyon. 250 pages. Prix : 35 fr.

La Corse, au XVIe siècle, clé des routes maritimes européennes, était sous la domination étrangère des Génois. Elle en souffrait et souhaitait ardemment se délivrer de leur joug. Henri II, ayant à se plaindre de l'attitude de Gènes, décide une expédition sur la Corse avec l'aide de la flotte turque. Il s'en empara en 1553 à la grande joie de la population et, fait extraordinaire, rattacha la Corse à la couronne en septembre 1557. Malheureusement d'autres opérations moins heureuses amenèrent Henri II à la honteuse paix de Saint-Quentin qui, regagnant Calais, cédait au Espagnols toutes les conquêtes en Italie et en Savoie, et notamment la Corse. Cet abandon causa dans l'île un deuil désespéré. Le 20 septembre 1559 les troupes françaises

achevaient l'évacuation de la Corse ; mais elles y laissaient des amitiés durables. Lorsque Louis XV de nouveau fit de la Corse une province française, on eut le sentiment que cette terre retrouvait ses naturelles attaches. Il est très curieux d'observer que Bonaparte, ardent ennemi de la France durant sa jeunesse, serait bientôt conquis par Paris et la France au point qu'il dirait un jour ne plus connaître d'autre passion que celle de sa nouvelle Patrie.

Le livre de M. H. Joly est un ouvrage savant, de la plus sûre et vaste érudition. Il est aussi un très bel ouvrage de lettré, plaisant et léger à lire. Il nous apporte à son heure un document français très précieux.

Paul DONCŒUR.

Pierre CANNAT, Dr en Droit. — **Nos frères les récidivistes** — Esquisse d'une politique criminelle fondée sur le reclassement ou l'élimination des délinquants. Recueil Sirey, 1942. 298 pages.

Après une introduction sur les progrès de la criminalité en France et dans le monde depuis un demi-siècle, l'auteur aborde son sujet qu'il divise en trois parties : justification doctrinale du droit de punir et de la ségrégation — enseignement de l'histoire et de la législation comparée — recherche d'un système d'élimination équilibrée. La troisième partie, dans laquelle M. Cannat expose des vues personnelles, est certainement la plus originale. Bien des idées exprimées demeurent discutables et seront longtemps encore discutées. On se demande même, en lisant les criminalistes, s'il n'y a pas quelque paradoxe à vouloir découvrir à tout prix une solution humaine et normale pour des situations ou des individus qui ne sont le plus souvent ni humains ni normaux. Reconnaissons néanmoins que l'esprit qui anime ce livre reste à la fois réaliste et optimiste. L'auteur ne traite que les crimes et délits de droit commun sans aborder les crimes et délits politiques : on regrettera qu'il n'ait pas davantage souligné son propos et marqué la différence qui devrait séparer ces deux sphères du droit pénal. Dans l'Europe d'aujourd'hui, la répression politique n'est plus un aspect négligeable de la vie sociale. En somme, c'est une très belle thèse que M. Pierre Cannat présente au public. Tout esprit cultivé la lira avec profit : point n'est besoin d'être juriste.

André DESQUEYRAT.

M. d'ESCOLA. — **Misères et Charité au grand siècle** — Bloud et Gay, Paris, 1942. 128 pages.

Sous sa plume entraînante, l'auteur conjoint à la vision de temps bien misérables les portraits d'âmes magnifiques. Derrière les brillants dehors des règnes « ludoviciens », comme aux jours de la guerre civile

(Fronde), les horreurs humaines ont proliféré ! Et ce siècle eût été pauvre de cœur dans son apparente grandeur, si Dieu n'avait suscité des « conducteurs » de charité, dont l'exemple et le zèle enflammèrent par centaines, par milliers, leurs disciples des deux sexes. Ici, nous voyons défiler Claude Bernard, le prêtre héroïque, Monsieur Vincent, le génial fondateur, saint François Régis, le mainteneur des mœurs et de la dentelle, Monsieur de Bernières, le laïc dévoué jusqu'à l'exil... Vraiment nous n'avons innové ni les soupes populaires, ni le secours national : chrétiens et Français les ont de tous temps « inventés ».

Maurice RIGAUX.

Jean AJALBERT, de l'Académie Goncourt. — **Ces phénomènes, artisans de l'Empire** — Edouard Aubanel, éditeur, Avignon, 1941. 520 p. Prix : 65 fr.

Octogénaire, M. Jean Ajalbert ne plante pas, mais il rassemble de plaisants souvenirs de voyage, jadis, en Indochine : parti pour un aller et retour Paris-Saïgon, il est resté là-bas quelques années dans l'enchantement de l'Empire naissant ! Alertes, spirituelles, ces pages ressuscitent un lointain mais curieux passé.

Michel GORY.

Georges REYER. — « **Marguerite Audoux** » — Grasset, Paris, 1942. In-16 double-couronne, illustré de hors-texte. 254 pages. Prix : 42 fr.

Orpheline abandonnée, élevée à l'hospice des enfants trouvés, Marguerite Audoux, qui toute sa vie se dévoua à l'éducation de sa nièce, puis de ses petits neveux, semble une âme marquée pour la souffrance. Et, comme il advient à beaucoup, la souffrance contribua à affiner encore ses belles vertus naturelles. Dans la bergère, dans la modeste couturière parisienne, s'épanouit l'artiste qui composait les modèles inédits, l'écrivain de talent, l'amie de cœur des Alain Fournier, Octave Mirbeau, Francis Jourdain... En leur compagnie, son rayonnement s'affirme : élégance d'esprit, volonté forte, indulgence, bonté.

Les sentiments religieux, endormis depuis l'enfance en l'auteur de « Marie-Claire », devaient se réveiller au moment de la mort. Ils eussent manqué à cette physionomie idéaliste qui n'avait perpétuellement rêvé que grandeur et beauté.

Yves COMTE.

Collection « *Prends et lis* » — Brochures à 3 fr. Editions Spes.

Jean MORIENVAL. — **Je choisis mon journal** — Il faut choisir, comment choisir ? Notes d'expérience sur les rapports indispensables entre le lecteur et le journal.

Joseph AGEORGES. — **Le message de Lacordaire** — Originalité de la mission du grand orateur, son opportunité, son charme.

Joseph DASSONVILLE. — **Une mystique familiale** — Le puissant rappel d'idées, le grand courant de sentiments qui fondent cette mystique. Comment elle agit.

S. P. de la MADUÈRE. — **Je crois au miracle** — Etude substantielle, claire et convaincante. A recommander.

Jean SOULAIROL. — **A la recherche de l'âme** — Etude philosophique, sérieuse, mais abstraite, sur l'existence et l'immortalité de l'âme.

Michel GORY.

R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. — Mariologie : **La Mère du Sauveur et notre vie intérieure** — Editions de l'Abeille, Lyon, 1941. 389 pages. Prix : 35 fr.

Après un exposé concis sur l'éminente dignité de la maternité divine et la plénitude de grâce en Marie, d'après saint Thomas, vient une étude de la médiation universelle de Marie et de l'édification de notre vie intérieure sur les assises solides de cette doctrine mariale.

Marie, dispensatrice de toutes grâces, moule vivant de Dieu pour nous former en Lui, associée à l'œuvre rédemptrice, imprime un surcroît de perfection à tout ce qui passe par ses mains. L'universalité de sa médiation nous est assurée sous tous les vocables de ses litanies invocatrices. Sans rien ajouter aux mérites surabondants de Jésus, elle en ordonnance le rayonnement dans les âmes, et accroît en nous l'union à la Sainte Trinité.

Yves COMTE.

M. WANECQ. — **Défense et illustration de la Maison française** — Grasset, Paris. 200 pages. Prix : 35 fr.

Ce sont des articles de journaux menant une vive et spirituelle campagne pour le redressement du goût public en matière architecturale. Tout est juste, a été dit cent fois. Mais le redire encore arrivera peut-être à éclairer et convaincre.

Paul DONCŒUR.

F. CUTTAZ. — « **Le Juste. Splendeurs et richesses de l'état de grâce. Précieux effets de la grâce sanctifiante** » — Editions de l'Abeille, Lyon, 1942. 445 pages. Prix : 40 francs.

Cette étude a pour objet d'éclairer les chrétiens sur la doctrine de la grâce sanctifiante. Participation à la nature divine, la grâce intro-

duit le fidèle, par adoption, dans la famille même de Dieu. Par elle, il mérite le nom de juste, il vit vraiment, il s'accroît, il se sanctifie, il acquiert pour lui-même un degré de gloire sans cesse plus élevé, et un pouvoir de satisfaction toujours plus grand au bénéfice de ses frères.

Une place importante a été donnée, dans cette troisième édition de l'ouvrage, aux conclusions qui intéressent immédiatement la piété ; telle l'œuvre méritoire des sacrements, de l'Eucharistie surtout.

Maxime MONTCEL.

Mgr CHEVROT. — **Notre messe** — Desclée de Brouwer, Paris. 292 pages. Prix : 32 fr.

Ce volume présente trente-six homélies sur le saint sacrifice de la messe données par l'auteur à ses paroissiens de Saint-François-Xavier. Malgré l'abondance des publications sur la messe, il répond à un besoin certain en s'adressant au fidèle moyen et en lui donnant en langage simple et direct une multitude de précieux renseignements tant historiques que doctrinaux. La documentation très poussée, n'a rien de rebutant, bien au contraire. Les conseils pratiques se mêlent à chaque instant aux explications liturgiques. On songe instinctivement au ton des homélies de saint Augustin. L'insistance du pasteur sur le caractère collectif des prières et du sacrifice de la messe, sur la réalité du Corps mystique du Christ, témoigne de la tendance générale actuelle à une certaine restauration de la vie paroissiale, dépouillée de tout conventionalisme cérémonial et vivifiée par le sens communautaire et apostolique de l'Action Catholique.

Victor DILLARD.

Georges STEFF et Simone SAINT CLAIR. — **Captain Kidd** — Desclée de Brouwer, Paris. 212 pages.

Réfugiés dans une île perdue, le fameux corsaire Captain Kidd et ses compagnons se sont perpétués pendant plus de deux siècles sans contact avec le monde civilisé. Le naufrage d'un cargo français les remet en contact avec les marins actuels. D'où une suite d'aventures assez curieuses et invraisemblables, au cours desquelles s'affrontent leurs civilisations et les mentalités très différentes. Récit original, plein d'imagination et d'aperçus instructifs.

Jean GUICHARD.

René HÉRON DE VILLEFOSSE. — **Bourgeois de Paris** — Grasset, Paris, 1941. 333 pages. Prix : 80 fr.

L'on ne sait d'abord, sur le vu du titre, s'il s'agit d'une histoire de la bourgeoisie parisienne ou de l'histoire d'une famille bourgeoise de Paris. Au vrai, c'est l'une et l'autre complaisamment entrelacées, du

moins dès qu'y apparaît, au XV[e] siècle, l'ancêtre marquante de l'auteur : « Jehanne la Héronne, poissonnière d'eau douce au Petit Pont, bourgeoise de Paris, sous Charles VI », à laquelle est dédié ce volume.

« Brindille haut perchée d'une souche familiale restée plantée au cœur de la ville », dont les nombreux rejetons, à toute époque, depuis plus de 600 ans, y ont occupé des situations tant modestes que relevées, M. Héron de Villefosse se qualifie déjà par là-même pour parler avec cœur de son cher Paris. Mais à cette affection de sang, se joint, nourrie par elle, une infatigable curiosité de chercheur : il a fureté partout, dans les vieux textes et les mémoires, relevé les épitaphes, interrogé les vieilles maisons, les monuments, etc. Son livre est d'un cicérone, à la mémoire imperturbable, pétrie de souvenirs, et qui vous saisit, ne vous lâche pas, vous promène au long de l'histoire parisienne, vous accable presque de détails pittoresques, peu ou pas connus, révélateurs des mœurs publiques et privées, de la rue, des boutiques, des salons, des Chambres de Justice, de la cour, etc. Rien de la forme didactique ou simpliste d'un manuel, c'est la vie telle quelle, grouillante, avec ses conflits, son tapage, ses anecdotes, son langage savoureux, toutes ses couleurs en vif. La méthode a son charme et son profit de reconstitution du passé, mais en complément d'une histoire préalable, plus ramassée et plus ordonnée.

On n'en voudra pas à l'auteur de laisser percer deci delà une pointe de gloriole : « Et moi, je suis bourgeois de Paris ! », ni davantage de déplorer, sur la fin, l'envahissement, si mal contrôlé, de sa bonne ville par « les étrangers de toutes provenances, puis les exilés, puis les déchets... ». Car une famille, la sienne, fait belle figure de saines traditions, d'honneur, de travail, exemplaire attachant de cette bourgeoisie autochtone pourrait-on dire, qui a tant contribué à fixer les traits de Paris.

Une quinzaine d'illustrations fort bien venues reproduisent tableaux et portraits, scènes et monuments de diverses époques.

Louis Barde.

Yves de Constantin. — **Points de vue.** — Editions Emile-Paul, Paris, 1941, 190 pages.

Suite de pensées méthodiquement groupées en chapitres, ces « points de vue » embrassent les horizons de toute vie humaine : Dieu, l'âme, la destinée, la science, la femme, l'amour... pour ne citer que les points de repère les plus saillants. Ici (tel le texte en exergue) des boutades où s'exprime le scepticisme ; ailleurs des subtilités verbales noyant quelque peu la pensée ; le plus souvent des remarques d'une psychologie aiguisée. Ce que nous apprécions davantage, c'est là où la réflexion de l'auteur appelle à son aide une vérité transcendante et surnaturelle.

Marc Robin.

Georges HOURDIN. — **Trois anniversaires** — Bloud et Gay, Paris, 1941.

A grands traits, le regard fixé sur trois dates, c'est un bref rappel de l'intervention des catholiques, surtout en France, en faveur de la classe ouvrière au cours du dernier siècle. De la loi qui en 1791 supprimait les corporations au profit de l'individualisme bourgeois, à celle de 1841 qui, pour la première fois, fait intervenir l'Etat dans le règlement des conditions du travail (celui des enfants qui ne devront plus travailler au-dessous de 8 ans !) et la publication de l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers (1891), cent ans auront passé. Et cinquante depuis l'encyclique ! Les événements, plus forts que les disputes des hommes, auront singulièrement aidé l'effort des chrétiens pour rendre à la personne humaine des travailleurs ce qui lui est dû en justice et en amour.

Michel GORY.

Gabriel SARRAUTE. — **Philippe** — La Bonne Presse, Paris.

« Philippe » se recommande par la double qualité d'être à la fois un beau et bon livre. Il met en scène une famille composée du père, de la mère et de deux garçons. L'aîné, qui donne son nom au roman, en est aussi le héros. Héros énigmatique, exilé de bonne heure du toit familial pour certaine faute de jeunesse. Nature franche et vigoureuse, droite et sympathique, dont la présence proche ou lointaine ne cesse d'animer ou d'inspirer le récit.

Ce qu'il advient de ce Philippe, lorsqu'il a franchi le seuil de la maison paternelle, je ne le dirai pas. Je révélerais ici un des éléments de curiosité qui font l'intérêt de l'ouvrage. Il appartient au lecteur de s'abandonner au fil d'une intrigue adroitement et très vraisemblablement conduite. Aussi bien, le principal mérite de l'œuvre est encore au delà. Il est dans une vie des âmes qui n'est jamais étrangère au jeu des faits et dans les réactions de l'une sur l'autre. Celui qui tient la plume, c'est le frère de Philippe. Il raconte simplement ; il se tient tout près de l'humble vie et par conséquent d'une vérité qui comporte sa récompense immédiate.

Ce livre est profondément humain. L'amour fraternel y est à la fois ressenti et exprimé avec une tendresse douloureuse, plutôt rare dans notre littérature.

Guy CHASTEL.

LES ÉVÉNEMENTS

8 *mai.* — Début de l'offensive germano-roumaine dans la presqu'île de Kertch.

9 *mai.* — Dans une note remise par l'amiral américain Hoover à l'amiral Robert, Haut-Commissaire français aux Antilles, les Etats-Unis mettent en question le statut des Antilles françaises.

A l'occasion de l'anniversaire de sa désignation comme ministre, M. Churchill fait une revue des événements : Russie, Extrême-Orient, Madagascar...

10 *mai.* — Célébration par toute la France de la fête de Jeanne d'Arc. A l'inauguration de monuments en l'honneur de la sainte, l'un à Chambéry, l'autre à Limoges, est lu un message du Maréchal.

11 *mai.* — L'aviateur français Assolant meurt en défendant Madagascar.

13 *mai.* — Le Pape Pie XII, dont se célèbre le jubilé de 25 ans d'épiscopat, adresse au monde un message de confiance et de paix.

La France répond à la note américaine au sujet des Antilles.

Un tremblement de terre dévaste la région littorale de la République de l'Equateur.

14 *mai.* — Investissement de Kertch, en Crimée, par les Germano-Roumains.

17 *mai.* — Recevant une délégation de maires du Nord et du Pas-de-Calais, le Maréchal leur déclare : « Vous resterez Français ».

Ouverture à Vichy de la « Quinzaine impériale ».

Des mesures établissant un plafond des prix de détail entrent en vigueur aux Etats-Unis.

18 *mai.* — Washington annonce officiellement l'arrivée de nouveaux renforts américains en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord.

Le mahatma Gandhi condamne la politique dite « de la terre brûlée », comme équivalant à un suicide. Il approuve seulement la destruction des usines de munitions.

19 *mai.* — Décès du cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, à l'âge de 83 ans.

La République de Panama cède à l'armée américaine, pour la durée de la guerre, des territoires stratégiques situés dans la zone du canal.

20 *mai.* — Offensive russe et contre-offensive allemande se succèdent avec une violence accrue dans la région de Kharkov.

Un nouvel ambassadeur russe, M. Malik, est agréé par Tokio.

Un débat sur la conduite de la guerre a lieu à la Chambre des Communes. Sir Stafford Cripps y répond à des critiques de M. Hore Belisha.

22 *mai.* — Ouverture à Villeurbanne du premier Congrès Légionnaire du Travail.

L'Amirauté française annonce la perte du sous-marin « Le Héros », qui participait à la défense de Diego-Suarez, et dont on était sans nouvelles depuis le 5 mai.

Le cabinet mexicain se prononce pour une déclaration de guerre aux puissances de l'Axe.

24 *mai.* — Les Japonais prennent l'offensive dans la province chinoise de Tché-Kiang, en direction de Hang-Tchéou.

25 *mai.* — La dernière journée du Congrès légionnaire du Travail est consacrée à l'étude de la législation sociale.

Le gouvernement d'Ankara nomme un nouvel ambassadeur en U. R. S. S.

Le gérant : Louis Laboureur. Imp. Laboureur et Cie, Issoudun (Indre)